

Mgr Clarizio devient prononce au Canada

Ottawa noue des relations avec le Vatican

OTTAWA (de notre envoyé) — Le premier ministre a annoncé hier que le Canada et le Saint-Siège, après neuf mois d'étude et de consultation, ont décidé d'établir des relations diplomatiques.

Le premier ambassadeur du Canada au Vatican sera M. John Everett Robbins, ancien président de l'université Brandon, et rédacteur en chef de l'encyclopédie Canadienne. Agé de 66 ans, il est marié à une Canadienne française.

Monseigneur Emanuele Clarizio, présentement délégué apostolique à Ottawa, devient le premier prononce apostolique au Canada. Il aura le rang d'ambassadeur et sera membre du corps diplomatique.

Le Saint-Siège, a dit M. Trudeau au cours de sa conférence de presse, est un poste d'écoute exceptionnellement avantageux pour le Canada, une incomparable source d'informations pour notre pays, surtout depuis que le pape intervient davantage dans les questions internationales.

Le gouvernement ne craint-il pas que cette décision ne soit une cause de division au Canada? lui a-t-on demandé. Le Canada, a répondu le premier ministre, est le 69e pays à reconnaître le Saint-Siège et à échanger des ambassadeurs avec le Vatican. Cette mesure ne sera pas plus une cause de division au Canada qu'elle ne l'a été dans les 68 autres pays, notamment ceux du Commonwealth, y compris le Royaume-Uni, ceux de l'Europe occidentale, 19 pays d'Amérique latine, 15 pays d'Afrique, six pays arabes. "Ce n'est vraiment pas une question qui m'inquiète."

Il est vrai que le courrier qu'il a reçu à son bureau sur la reconnaissance du Saint-Siège émanait de très grande majorité de citoyens opposés à cette décision. Mais il faut dire que ces lettres venaient principalement de groupes religieux. Il s'agissait manifestement d'un mouvement concerté. On ne gouverne pas sur la foi du courrier reçu. Au surplus,



John E. Robbins

il eût été facile d'organiser un contre-mouvement.

Rappelons à ce propos que d'innombrables associations, sociétés et institutions du Canada français réclament la reconnaissance diplomatique du Saint-Siège, en particulier depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

La nouvelle avait été annoncée au Vatican quelques heures avant que M. Trudeau en fasse part à la presse.

Après avoir souligné les multiples avantages diplomatiques qu'offre la présence d'un ambassadeur canadien au

Voir page 2 : Ottawa-Vatican

■ la météo

Ensoleillé. Se couvrant dans l'après-midi. Un peu moins frais. 40 et 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint-Hubert

VOL LX - NO 240

Montréal, jeudi 16 octobre 1969

10 CENTS

M-DAY

La "journée du moratoire" s'est déroulée dans l'ordre et la solennité

NEW YORK (AFP) — Sur une superficie de 5,9 millions de kilomètres carrés, sous tous les climats et températures, répartis sur huit fuseaux horaires, dans les villes-géantes comme dans les bourgs provinciaux, les Américains ont observé hier une "journée de moratoire". Cette première manifestation à l'échelle nationale tendant à démontrer l'opposition populaire à la participation des Etats-Unis à la guerre du Vietnam se distingue de toutes les précédentes par son ampleur, sa diversité, et surtout son caractère ordonné et pacifique.

Un bilan général, dans un pays où certains manifestants commencent à célébrer des services religieux matinaux tandis que d'autres en sont déjà à leurs retraites aux flambeaux, ne pourra être dégagé qu'ultérieurement. Mais il est clair que tous ceux, militants et modérés à qui le drame vietnamien et l'engagement américain sur ce théâtre des opérations posent un cas de conscience, ont participé d'une façon ou d'une autre à cette journée anti-guerre. L'activité la plus intense a régné naturellement sur les "campus" des universités, dans

Voir page 13 : Le moratoire



Un étudiant de l'université de Miami se recueille dans un cimetière militaire symbolique construit sur les terrains de l'université, à l'occasion du "moratoire" vietnamien auquel ont participé, hier, des dizaines de milliers d'Américains de tout rang et de tout âge. (Téléphoto AP)

M. Trudeau s'élève contre 'l'insolence' de M. de Lipkowski

de notre envoyé, Michel Roy

OTTAWA — Le gouvernement canadien a fait tenir au gouvernement français une note diplomatique l'invitant à préciser l'interprétation qu'il donne à l'accord-cadre conclu en 1965 entre Ottawa et Paris, accord-cadre en vertu duquel le Québec et la France entretiennent d'étroites relations dans les secteurs de l'éducation, de la culture, de la technique et de la coopération économique.

En annonçant cette nouvelle hier, le premier ministre a précisé que son gouvernement est désireux d'entreprendre des discussions avec la France si l'interprétation de Paris n'est pas conforme à celle du gouvernement d'Ottawa. Le cas échéant, a dit M. Trudeau, on devra ou bien modifier l'accord-cadre, ou bien le dénoncer. Mais il s'est empressé d'ajouter que les deux gouvernements devraient certainement parvenir à se mettre d'accord.

Manifestement contrarié par les ré-

centes déclarations de M. Jean de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de France, et par son refus de se rendre à Ottawa durant son séjour au Québec, M. Trudeau s'est élevé contre "l'insolence" de ce ministre "qui n'est pas une personnalité importante" et qui est "très mal informé" sur la constitution canadienne.

"S'il avait consenti à faire un détour par Ottawa, il eût été possible de l'informer sur la question des satellites avant qu'il ne fasse la déclaration qu'on lui a attribuée à Québec."

M. Trudeau souligne en particulier "l'impolitesse" de M. Lipkowski qui "se permet de dire comment fonctionne notre fédération et d'interpréter à sa manière la constitution de notre pays."

Le premier ministre faisait alors allusion aux déclarations faites par le secrétaire d'Etat français au cours de la conférence de presse qu'il a donnée mardi à Québec. A cette occasion, M. de Lipkowski a notamment annoncé que le Québec et la France allaient construire ensemble un satellite de communication.

Jusqu'ici il n'avait été question que d'une étude technique franco-québécoise sur l'éventuelle construction d'un satellite, ainsi qu'en témoigne une déclaration faite à Paris en janvier dernier par M. Jean-Guy Cardinal.

"Si la France veut améliorer l'état des relations entre Ottawa et Paris, elle doit d'abord s'abstenir d'interpréter de la sorte notre constitution. Nous demandons donc à la France de procéder par les

Voir page 2 : France-Ottawa

■ Le cardinal Paul-Émile Léger a reçu hier soir le prix annuel de \$50,000 de la Banque Royale du Canada (nos informations en page 12). Nos lecteurs trouveront à la page 5 le texte de l'allocation que prononça en cette circonstance l'ancien archevêque de Montréal.



M. Trudeau, lors de sa conférence de presse

Le problème linguistique

Une épreuve de force majeure se prépare au sein de l'UN

par Gilles Lesage

QUEBEC — Une épreuve de force — qui pourrait bien ne se résoudre finalement que par des élections générales — se dessine déjà au sein du gouvernement de l'Union nationale au sujet du projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal.

Tout comme l'an dernier lors de la crise du "bill" 85, les "cardinalistes" et les "traditionalistes" (faute de meilleurs termes) sont à nouveau opposés et certains membres de la députation ministérielle sont prêts à y jouer leur tête, dans un sens ou dans l'autre.

Et comme l'an dernier, l'opposition qui se prépare au projet de loi, quel qu'il soit, est faite par au plus une demi-douzaine de députés, dont quelques-uns, peut-être trois, se préparent à des "révisions déchirantes" advenant que le premier ministre, M. Bertrand, veuille cette fois aller jusqu'au bout, comme il semble bien qu'il le fera.

Ce n'est que ce matin que le conseil des ministres tient une réunion extraordinaire sur cette question hautement controversée. Ce n'est qu'ensuite — peut-être ce soir — que le caucus ministériel sera mis dans le coup, et ce n'est que la semaine prochaine, au plus tôt, que le projet de loi, inscrit au nom de M. Cardinal au feuillet (en son absence) sera déposé à l'Assemblée nationale.

Pourtant, dès hier, le ministre de l'éducation a dit qu'avant son adoption à l'Assemblée nationale, le projet de loi devrait être soumis à la Commission Gendron (quant aux principes en cause), au Conseil supérieur de l'éducation, à la commission parlementaire de l'éducation et même au parti de l'Union nationale.

M. Cardinal a fait ce commentaire à la suite de la publication par "La Presse" du présumé projet soumis par le ministre à ses collègues, et dans lequel il préconise un seul réseau de commissions scolaires sur l'île de Montréal plutôt qu'une division selon la langue, telle que proposée par le rapport Pagé et entérinée, semble-t-il, par le premier ministre dans ses propos au Canadian Club sur la "dualité culturelle" au Québec.

Le ministre n'a pas nié la teneur du projet qu'on lui prête et qui est loin de coller aux vues du premier ministre (sur la liberté de choix des parents), et du ministre de l'immigration, M. Beaulieu. Il a fait une double pirouette: c'est un projet du gouvernement et non le projet Cardinal; c'est sûrement la faute de M. ou de Mme Xérox.

Il a ajouté que les problèmes cruciaux de langue et de confessionnalité ne semblent pas rallier un "consensus général" (sic) au Québec et qu'avant une action par les députés, il serait important de procéder à de larges consultations pour déterminer "quel est le désir commun en général, s'il existe, sur une question aussi importante".

Cela va à l'encontre des vues de M. Bertrand. Le premier ministre est dispo-

sé à ce que la commission parlementaire de l'éducation étudie le projet avant son adoption en deuxième lecture, mais il n'est pas nécessaire, selon lui, de consulter la commission Gendron, encore moins, peut-on présumer, la commission politique de l'Union nationale.

C'est à ce point que les choses se corsent. Le premier ministre et la majorité de la députation sont prêts à agir sans le délai de consultation que M. Cardinal et quelques députés veulent.

Déjà au caucus, quelques députés ont fait sentir leur nette opposition à une "action rapide" et alors même que la commission Gendron fait enquête sur la situation du français au Québec. Selon des informations, ces députés sont MM. Antonio Flamand, de Rouyn-Noranda, Jérôme Proulx, de Saint-Jean, et Denis Bousquet, de Saint-Hyacinthe. Le ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, qui l'an dernier appuyait les "rebelles" dans leur lutte au bill 85, se serait cette fois rangé auprès de M. Ber-

trand, qui tient à "régler le problème" au plus tôt.

Un député a confié que l'Union nationale devrait même tenir un congrès général sur le sujet, tant l'enjeu est capital, et étant donné que le seul point sur lequel le caucus est d'accord, c'est sur le rejet de l'unilinguisme absolu, tel que proposé par M. Raymond Lemieux et la L.I.S. Il admet que la situation est confuse, mais elle doit le demeurer.

Voir page 2 : Épreuve de force

Saulnier rejette sur Ottawa l'affaire de Murray Hill

par Jean-Claude Leclerc

Poursuivant l'offensive qu'il a déclenchée samedi soir contre Ottawa, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier a accusé hier soir le gouvernement Trudeau de maintenir le monopole que l'administration fédérale a accordé à la Murray Hill à l'aéroport de Dorval.

M. Saulnier, qui était alors au courant du refus du premier ministre Trudeau d'instituer une enquête royale sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, a com-

mencé à lire sa déclaration en lançant: "Le gouvernement fédéral pourra profiter de l'enquête royale que j'ai réclamée, et que je continue de réclamer, pour expliquer l'absurdité de sa politique dans le cas de Murray Hill Limousine Service Limited." M. Saulnier a ajouté verbalement l'expression "et que je continue de réclamer".

M. Saulnier, qui était accompagné de deux policiers en civil, a fait sa déclaration en présence du maire Drapeau (qui

est monté, pour cette conférence de presse, dans la salle du comité exécutif), du chef de la police municipale, M. Jean-Paul Gilbert, (qui est arrivé au bureau de M. Saulnier quelques minutes avant la conférence), de MM. Gérard Niding et Gerry Snyder, membres du comité, et de l'avocat en chef de la ville, Me Michel Côté.

La conférence de presse a été très brève, le président Saulnier refusant de

Voir page 2 : Murray Hill

■ le synode des évêques

de l'envoyé spécial du DEVOIR,

Jean-Pierre Proulx

La centralisation excessive menace l'autorité du pape (Mgr A. Carter)

CITE DU VATICAN — "L'histoire montrera probablement que ce sont ceux qui sont le plus convaincus de la nature collégiale de l'Eglise qui auront le plus contribué à préserver l'autorité du pape. Une primauté authentique n'est pas tant menacée par la décentralisation que par la volonté d'imposer un contrôle général rigoureux. De notre temps, un pouvoir central qui ne s'exerce pas de manière raisonnable peut devenir plus facilement cause de fragmentation et d'aliénation qu'un changement sage et prudent des structures par lesquelles l'autorité s'exerce et s'exerce dans l'Eglise".

Telle est la conclusion de l'interven-

tion faite hier matin par Mgr Alexander Carter, président de la CCC devant les pères du Synode à Rome. D'emblée cette intervention a été jugée la plus vigoureuse de la journée par l'ensemble de la presse de langue française.

Mgr Carter, qui s'exprimait au nom des évêques canadiens a vivement contesté la partie doctrinale du schéma préparatoire du Synode en affirmant que "l'image de l'Eglise et de la société qui s'y trouve semble être un vestige de la vieille doctrine de l'équilibre statique. (...) L'idée de centralisation, a-t-il dit, va de pair avec un système d'équilibre statique tandis que l'idée de collégialité

correspond à un système flexible". "Il ne suffit pas, dit plus loin Mgr Carter, d'affirmer que la meilleure manière d'exercer le pouvoir suprême dans l'Eglise, pour rendre plus réelles et plus explicites son unité et sa diversité, sera pour le pape de le faire avec le Collège des évêques, si ensuite, on pratique, ce Collège n'est qu'un simple instrument de consultation dont le pape peut se servir selon son bon plaisir".

Au début de son intervention, Mgr Carter a dit aux évêques que s'ils voulaient en savoir plus long sur la pensée

Voir page 2 : Le synode

suites
de la première
page

OTTAWA-VATICAN

Saint-Siège, poste d'observation incomparablement supérieur à plusieurs autres, M. Trudeau a rappelé que le programme d'austérité économique d'une part et, d'autre part, les conclusions de la révision de notre politique étrangère, amèneront le gouvernement à fermer quelques-unes, sinon plusieurs de ses missions diplomatiques à l'étranger, celles dont le rendement ne justifie plus l'existence. Par contre — et c'est le cas du Vatican — d'autres missions seront ouvertes ailleurs, notamment en Afrique francophone.

Quand le Canada décide de fermer l'une de ses ambassades à l'étranger, a dit le chef du gouvernement, il ne porte pas un jugement de valeur sur le pays. C'est bien plutôt une décision qui intéresse d'abord la politique canadienne, son efficacité et son rendement.

Quoi qu'il en soit, a encore dit M. Trudeau, ce n'est pas l'Ambassade au Vatican qui sera très coûteuse car il ne s'y donne pas beaucoup de cocktails?

Interrogé sur l'état des discussions en cours entre Ottawa et Pékin au sujet de l'octroi éventuel de la reconnaissance diplomatique à la Chine, M. Trudeau a déclaré qu'il n'avait pas, sur ce point, de progrès à signaler. Certes, dans ce cas, les problèmes sont infiniment plus complexes qu'avec le Vatican et on ne doit pas s'étonner que les entretiens soient plus longs et plus laborieux.

JEUNES CANADIENS

Les Canadiens: donner une voix à ceux qui n'en n'ont pas dans la société, exprimer aux pouvoirs publics les doléances des citoyens dévalorisés. Aussi, en raison même de son rôle — et c'est ainsi qu'il a été conçu à l'origine — la C.J.C. est en quelque sorte "une épine dans le flanc de l'établissement".

Quant à savoir si quelques-uns de ses membres ont violé la loi et agi de façon subversive, c'est l'enquête en cours qui l'établira.

Il est vrai que certains des volontaires ne se sont pas toujours comportés suivant le rôle qui leur était dévolu, observe M. Trudeau qui dit avoir été lui-même témoin de scènes au cours desquelles des jeunes gens de cette compagnie, loin de se préoccuper des défavorisés, lançaient tout bonnement des injures en public. Mais il faut encore distinguer, dit-il, entre ce qui est illégal et ce qui est contraire aux exigences de la mission confiée à cette compagnie.

Ainsi, si des "jeunes Canadiens" se font séparatistes, ce n'est pas illégal, mais c'est contraire à leur mandat et à l'esprit qui doit animer leur mouvement. Le gouvernement ne leur verse pas de crédits pour leur permettre de militer dans une formation politique. Pas plus qu'ils ne peuvent oeuvrer dans le NPD, le parti conservateur ou le parti libéral.

"On dit souvent, par exemple, que le réseau français de Radio-Canada est rempli de séparatistes. C'est probablement vrai, du moins si l'on en juge aux résultats. Comment résoudre ce problème sans priver Radio-Canada de ses droits? Il est certain toutefois que cet état de choses soulève l'indignation de beaucoup de citoyens et indispose le gouvernement".

M. Trudeau n'apporte pas de réponse à cette question. Il se borne à donner cet exemple pour marquer la distinction qui existe entre ce qui est illégal et ce qui est irrégulier ou illogique. Comment peut-on trancher? demande-t-il encore. Convient-il de s'en remettre au seul critère de compétence? C'est possible.

Sur le fond de la question intéressant la compagnie des Jeunes Canadiens, et la requête de M. Lucien Saulnier, M. Trudeau s'en tient à la déclaration faite dimanche par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat. En somme, l'enquête de la police est en cours; une fois connu le résultat, le gouvernement avisera.

VALLIÈRES

Suite de la page 3

un emploi d'éditorialiste et d'administrateur lui garantissant un salaire minimal de \$200 par semaine. Enfin M. Gérard Pelletier, interrogé durant plus d'une heure par Me Lemieux et par le procureur de la Couronne, a exprimé sa foi en la compétence professionnelle du requérant lorsque Me Lemieux lui demanda pour quelles raisons il avait offert un emploi à Pierre Vallières comme rédacteur aux nouvelles internationales alors qu'il était rédacteur en chef du journal La Presse. "J'avais bien remarqué ses dons d'écrivain, de dire le secrétaire d'Etat, il écrivait dans un excellent français, il avait voyagé en Europe et c'était une époque où on avait grand besoin de journalistes compétents dans les salles de rédaction de Montréal".

M. Pelletier a fourni nombre de détails eu égard aux rapports qu'il a entretenus avec M. Vallières vers les années 62, 63, 64 soit lorsque Pierre Vallières assumait la codirection de la revue "Cité libre" succédant à MM. Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier et aussi lorsque Pierre Vallières devint journaliste à La Presse.

En argumentation, la couronne, représentée par Mes Louis Paradis et Gérard Girouard, fit connaître ses inquiétudes au juge Trépanier et expliqua pourquoi elle s'opposait à tout cautionnement pour Pierre Vallières. Les deux points d'inquiétude: 1) possibilités de recidive, 2) disponibilité du requérant lors de son procès. Les procureurs de la couronne voulurent verser au dossier un certain nombre de pièces dont un article paru dans le Dimanche-Matin et une déclaration que Me Lemieux avait accordée à Radio-Canada. Le juge Trépanier jugea

FRANCE-OTTAWA

voies normales et d'informer Ottawa des visites que font ses ministres au Canada... non pas trois heures avant de monter dans l'avion... car il y a malentendu sur le sens de l'accord-cadre... cet accord, non seulement permet, mais encourage les relations franco-québécoises... mais il n'exclut pas les relations avec Ottawa. Il n'y a encore qu'une adresse pour tous ceux qui ont affaires au Canada, et c'est Ottawa."

M. Trudeau a rappelé que des représentants du gouvernement français ont récemment exprimé leur désir d'améliorer les relations avec Ottawa. Il s'en félicite. Mais il croit savoir qu'il y a, dans le gouvernement de M. Pompidou, "des gaullistes qui ne veulent pas mécontenter le général".

Sur la nature des déclarations faites par M. de Lipkowski, M. Trudeau souligne qu'il n'a rien à dire, sinon qu'il n'appartient pas à ce ministre d'interpréter la constitution canadienne quand il vient au Canada, qu'il n'appartient pas à un ministre français de dire ici ce que Québec ou Ottawa peuvent ou ne peuvent pas faire.

C'est pourquoi, dit en conclusion le premier ministre, nous demandons à la France comment elle interprète l'accord-cadre.

LE SYNODE

des évêques canadiens ils n'avaient qu'à consulter le rapport de la Conférence canadienne sur le schéma "advenant la publication et la distribution des rapports soumis par les différentes conférences". Après la pause café, le cardinal Felici fit savoir que ces rapports seraient publiés des vendredis.

Hier, dix-neuf pères du Synode ont pris la parole. D'une manière générale, tous ont insisté sur la nécessité de pousser plus à fond le principe de la collégialité épiscopale.

Signalons que, retenu par l'audience générale de mercredi, le pape n'a pas assisté à la session. D'autre part, on a décidé de continuer aujourd'hui encore le débat sur l'aspect doctrinal du schéma préparatoire, contrairement à ce qui avait été prévu. Le cardinal Daniélou doit prendre la parole le premier aujourd'hui.

Aujourd'hui encore, les trois astronomes d'Apollo 11 seront reçus par les pères du Synode. Ils feront voir des diapositives de leur voyage à la lune.

Vendredi, le cardinal Marty de Paris doit faire rapport sur la deuxième partie du schéma préparatoire, partie qui concerne les rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège. Des lors, les pères du Synode travailleront non plus en séance plénière mais en ateliers de travail selon les groupes linguistiques. Fait cocasse, on avait prévu un atelier en latin, mais personne ne s'y est inscrit.

Du côté des prêtres "solidaires", l'enthousiasme baisse. "Plusieurs d'entre nous sont frustrés", disait un communiqué émis hier midi par 20 d'entre eux.

Les prêtres belges ont pour leur part une "réflexion critique" et ont demandé "de ne pas trop se prendre au sérieux". A toutes fins utiles, ils ont aussi contesté ce type d'assemblée à l'échelle européenne et demandent qu'à l'avenir on s'occupe davantage et principalement des communautés de base.

D'autre part, quatre prêtres hollandais ont été appréhendés place Saint-Pierre en train de distribuer des tracts. Hier, à midi, deux de ces prêtres étaient encore aux mains de la police vaticane.

MURRAY HILL

répondre à toute question relative à sa déclaration. Cette déclaration contient deux parties.

D'une part, M. Saulnier souligne que c'est Ottawa qui a accordé et qui maintient en faveur de Murray Hill un monopole à Dorval, en dépit des protestations des chauffeurs de taxis et des protestations de la ville.

M. Saulnier a soutenu que la ville a fait "des protestations officielles et répétées" à Ottawa à ce sujet, "au nom de la justice et de l'équité envers les chauffeurs de taxis de Montréal".

Les protestations de la ville tiennent dans des documents en date en 1964 et dans des "représentations répétées par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, notamment à Ottawa même dans le bureau du ministère des transports, en octobre 1968".

"L'attitude du gouvernement fédéral a toujours été de maintenir ce monopole", accuse M. Saulnier.

D'autre part, souligne-t-il, à cause de ce "monopole fédéral", c'est la

ville de Montréal qui est visée par l'action des activistes, "dont quelques-uns sont payés par le gouvernement fédéral".

"C'est l'absurdité érigée en système", a lancé M. Saulnier, qui a ajouté qu'en temps utile la ville déposera toute sa documentation à ce chapitre.

Quant à la juridiction municipale sur le taxi, il se fait fort de démontrer que la ville n'a jamais, ni directement ni indirectement, depuis 1960, favorisé cette entreprise de quelque façon que ce soit. L'administration a même, après sa victoire électorale en 1960, annulé les privilèges qui lui avaient été accordés avant. Les journalistes n'ayant pu poser de question à M. Saulnier, on ignore pour le moment si par l'expression "cette entreprise", il désignait dans sa déclaration l'industrie du taxi en général, ou la compagnie Murray Hill en particulier.

Le chef de l'administration municipale a conclu en affirmant ne pouvoir en dire davantage cette journée même, la cause de Murray Hill étant sub judice. Murray Hill, en effet, a porté en cour d'appel le jugement rendu contre elle en Cour supérieure. La compagnie demandait aux tribunaux de déclarer nuls les règlements de Montréal qui s'appliquent à elle sur le territoire de la métropole.

On sait que la semaine dernière, le ministre fédéral du transport, M. Don Jamieson a annoncé que son ministère revisait la teneur du contrat de Murray Hill à Dorval. Un porte-parole du ministère avait toutefois dit qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'une modification du contrat, le premier souci d'Ottawa étant "d'assurer au public voyageur le meilleur service possible". Depuis, un député néo-démocrate a demandé qu'on examine les versements que Murray Hill aurait fait à la caisse électorale libérale.

C'est la première fois que l'administration Drapeau-Saulnier porte devant l'opinion publique sa conviction que c'est le gouvernement fédéral qui est le premier responsable de la situation de monopole à Dorval, problème qui lui a pourtant valu de nombreux déboires avec les chauffeurs de taxis.

Précisons toutefois que l'affaire de Murray Hill pose deux questions distinctes. Les chauffeurs de taxis, en effet, s'en prenaient traditionnellement non seulement au monopole de Dorval, mais également à la flotte de taxis montréalaise de Murray Hill, et aux postes exclusifs dont elle jouissait près de certains grands hôtels de la métropole.

Les chauffeurs de taxis, au nombre de plusieurs centaines, ont déjà envahi le Champ de Mars, lors d'une séance du conseil municipal, le 13 septembre 1967, contestant l'attitude de l'administration Drapeau-Saulnier dans cette affaire.

M. Saulnier avait alors expliqué aux conseillers, au chapitre des automobiles de louage, que Murray Hill faisait l'objet, à première vue du moins, d'un traitement de faveur. Mais non pas d'une tolérance de la police, comme le soutenaient alors certains chauffeurs de taxis.

Le président du comité exécutif avait ce soir-là imputé la responsabilité de la situation à la Régie des transports de Québec, et au service de la police de Montréal. La ville, avait-il expliqué, avait soutenu devant la régie qu'elle avait une juridiction prioritaire sur les autos de louage. Si la ville, forte de cette conviction, n'appliquait pas davantage son règlement, c'est parce que, disait alors M. Saulnier, en vertu d'une tradition établie depuis un "demi-siècle", la police de Montréal n'agit plus quand un règlement fait l'objet d'une contestation judiciaire.

En octobre 1968, nouvelle manifestation des chauffeurs de taxis, cette fois contre le monopole à Dorval. Ils sont alors appuyés par les étudiants, les centrales syndicales et les autorités de la ville de Montréal. Ils rendent publique à cette occasion une lettre du premier ministre Trudeau annonçant que le ministre des transports, alors M. Paul Hellyer, allait étudier cette question d'un poste d'autos-taxis à Dorval.

Bref, il y a longtemps que pourrit l'affaire de Murray Hill. On ignore encore pourquoi l'administration de Montréal a choisi ce moment-ci pour accuser Ottawa, alors que, de son propre aveu, elle doit consacrer chaque minute de son temps à régler le problème des policiers de la métropole. M. Saulnier semblait toutefois bien décidé à vider cette affaire hier soir. Voici le texte intégral de sa déclaration.

"Le gouvernement fédéral pourra profiter de l'enquête royale que j'ai réclamée et que je continue de réclamer, pour expliquer l'absurdité de sa politique dans le cas de Murray Hill Limousine Service Limited.

"D'une part, c'est le gouvernement fédéral qui a accordé et qui maintient un monopole en faveur de cette compagnie à l'aérogare de Dorval et cela en dépit de protestations nombreuses des détenteurs de permis de taxis de la Ville de Montréal et des protestations officielles et répétées de la Ville de Montréal.

réel faites au nom de la justice et de l'équité envers les chauffeurs de taxis de Montréal. Ces protestations de la Ville sont reflétées.

1- Dans les documents des 16 et 21 juillet 1964 émanant du ministère des travaux publics et du secrétaire d'Etat, et impliquant le ministère des transports; cela en suite de des protestations officielles de la Ville adressées par le directeur des services municipaux de l'époque, M. Lucien Héty.

2- Dans des représentations répétées par le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, notamment à Ottawa même dans le bureau du ministère des transports, en octobre 1968.

"L'attitude du gouvernement fédéral a toujours été de maintenir ce monopole. D'autre part, à cause de ce monopole fédéral, l'action des activistes — dont quelques-uns sont payés par le gouvernement fédéral — est dirigée contre le gouvernement municipal.

"C'est l'absurdité érigée en système.

"En temps utile, la Ville de Montréal déposera toute sa documentation à ce sujet.

"Pour ce qui est de la juridiction municipale dans le domaine du taxi, la Ville de Montréal démontrera hors de tout doute qu'elle n'a jamais ni directement ni indirectement, depuis 1960, favorisé cette entreprise de quelque façon que ce soit et que, quelques mois après notre arrivée au pouvoir, nous avons annulé les privilèges qui lui avaient été accordés avant.

"Je ne parle pas davantage aujourd'hui parce que la compagnie Murray Hill a porté devant la Cour d'appel du Québec un jugement de la Cour supérieure la déboutant de son action demandant la nullité des règlements municipaux qui s'appliquent dans son cas."

ÉPREUVE DE FORCE

selon lui, en raison des intérêts supérieurs du Québec.

Il semble d'autre part que le gouver-

Bureaux du Québec
à Chicago, Boston,
Dallas, Los Angeles

NEW YORK (AFP) — Le Québec, afin d'attirer d'avantage de capitaux américains, va accroître le nombre de ses représentations commerciales aux Etats-Unis.

Le général Allard, ancien chef d'état-major des forces armées canadiennes et nouvel agent général du Québec à New York, a annoncé mercredi l'ouverture de quatre nouveaux bureaux, au cours des six prochains mois, à Chicago, Boston, Dallas et Los Angeles, qui viendront s'ajouter à celui qui représente déjà la province à New York. Le premier sera inauguré à Chicago le 28 octobre.

Une des principales tâches de ces bureaux sera d'attirer vers le Québec les investissements américains.



Vin classique pour le rôti: étant jeune il a une belle couleur rouge rubis, une rudesse et une âpreté qui, au bout de 4-5 années de vieillissement, s'affaiblissent et disparaissent pour céder la place à un goût moelleux, velouté, avec un délicieux parfum.

À la R.A.Q. No. 1888 \$2.15

Une société pétrolière
française peut encore
s'implanter au Québec

QUEBEC (PC) — Le projet d'implantation d'une société pétrolière française au Québec n'est pas définitivement écarté, a déclaré, hier à l'Assemblée nationale, le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, en réponse à une question de M. Robert Bourassa, député libéral de Mercier.

Ce dernier demandait au premier ministre s'il avait été question de ce projet d'investissement de quelque \$50 millions lors de la visite au Québec du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la France, M. Jean de Lipkowski.

Il est question depuis quelque temps de la venue au Québec de cette société pétrolière française.

Depuis l'installation de la compagnie Golden Eagle au printemps dernier à Saint-Romuald, au sud de Québec, il n'avait plus été fait mention de la venue éventuelle de la société française dans la province.

M. Bertrand a cependant laissé planer encore quelque espoir de ce côté-là aux membres de l'Assemblée nationale.

A l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement québécois, M. de Lipkowski avait fortement insisté sur la nécessité d'intensifier les investissements français au Québec si l'on veut connaître la véritable dimension de la coopération franco-québécoise.

Il avait déclaré qu'il était impérieux que la France "donne le coup d'accélérateur décisif dans ses investissements au Québec".

Au cours d'une conférence de presse, mardi dernier, le secrétaire d'Etat français avait fait état de projets d'investissement au Québec dont un très important.

Il pourrait s'agir, estiment les observateurs, de l'implantation de cette société pétrolière qui représenterait des capitaux de quelque \$50 million au Québec.

nement n'envisage pas une restructuration scolaire selon les langues en raison de difficultés constitutionnelles. Les divergences fondamentales non encore résolues se situent au niveau de la prépondérance du français, telle que souhaitée par le ministre de l'éducation, et de la liberté de choix préconisée par M. Bertrand. C'est au fond le même dilemme que soulevait le bill 85.

Il faut aussi tenir compte des pressions énormes qu'exercent les milieux anglophones, les hommes d'affaires et

es financiers montréalais, auprès de MM. Bertrand et Beaulieu, et auxquels M. René Lévesque a fait allusion hier en parlant des "réactions très vives et les pressions aussi discrètes qu'impudiques que les milieux d'affaires de langue anglaise se sont permises à l'occasion et à la suite des événements de Saint-Léonard".

Si ça bloque encore une fois, a dit un député hier, il n'y aura qu'une seule solution: un appel au peuple.

maxi goût
mini coût

\$8.15



Maxi-Dry Lin
de Melchers
en maxi-format de 40 oz
N° 182 à la R.A.Q.

...et vous direz:

maxi
beau coup!

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

COURS
DE
CONVERSATION PRATIQUE

\$25.00 par mois

- VOUS COMMENCEZ
 - VOUS PROLONGEZ
 - OU VOUS ARRÊTEZ
- Quand vous voulez

Venez nous voir pour
une leçon d'essai gratuite

APPELEZ 735-2636

INSTITUT 222 INC.
4970 - CHEMIN REINE-MARIE



M. Gérard Pelletier, se soumettant au sub poena qui l'assignait comme témoin de Pierre Vallières à sa requête pour cautionnement entendue hier au palais de justice, s'est présenté à la cour et n'a pas échappé aux journalistes qui voulaient savoir ce qu'il advenait de la

Compagnie des Jeunes Canadiens. M. Pelletier a dit à ce sujet qu'il s'en tenait à la déclaration qu'il avait déjà faite. Il a dit que la CJC continuait d'exister normalement, qu'elle allait recevoir ses fonds et que l'enquête policière qu'il avait demandée se poursuivait. "Nous

attendons les résultats de l'enquête, a dit le secrétaire d'Etat, et si certains membres de la Compagnie sont reconnus coupables de quelque délit ils seront punis de sanctions prévues par la loi."

Pierre Vallières

La requête pour cautionnement est prise en délibéré

par Guy Deshaies

Le juge Paul Trépanier, siégeant à la Cour du Banc de la Reine (juridiction d'appel en matière pénale), a pris en délibéré la requête pour cautionnement de Pierre Vallières et il fera connaître sa décision d'accorder ou non un cautionnement à ce dernier d'ici une dizaine de jours probablement.

Le juge Trépanier, qui présidait à l'audition de cette requête hier, a d'autre part décidé que la présence de M. Pierre Elliott Trudeau qui avait été assigné comme témoin n'était pas nécessaire.

Il a donc accepté la requête du premier ministre d'annuler le sub poena en vertu duquel il devait se présenter en cour mais il a entendu les trois autres témoins du requérant, à savoir M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat du Canada, Mlle Raymonde Laurin, fiancée de

Pierre Vallières et M. Fernand Robidoux, directeur de l'hebdomadaire "Choc".

Me Robert Lemieux s'est employé essentiellement à tenter de démontrer deux choses au cours de cette longue journée. Premièrement, en présentant ses témoins et en les interrogeant, il a voulu montrer à la cour que son client jouissait d'une bonne réputation sur le plan professionnel, c'est-à-dire comme journaliste, jadis collaborateur de M. Gérard Pelletier, qu'il obtiendrait un emploi (de M. Robidoux) dès sa libération; enfin qu'il désirait fonder un foyer avec Mlle Laurin à Montréal. Deuxièmement il a consacré son argumentation, durant l'après-midi d'une part à faire valoir "le grand tort qu'a subi Pierre Vallières en demeurant en prison durant trois ans en détention préventive sans

qu'aucune condamnation pèse contre lui" et d'autre part à dire au juge que les jugements des juges Hyde, Brossard, Montgomery, Turgeon et Taschereau qui, le mois dernier, ont cassé le verdict de la cour de première instance sur le meurtre de Mlle Morin établissaient une présomption d'innocence en vertu de laquelle un cautionnement devrait être accordé.

D'abord, en ce qui concerne les témoignages, Mlle Laurin a dit à la cour qu'elle et son fiancé projetaient un prochain mariage et que les deux désiraient s'établir à Montréal. M. Fernand Robidoux a précisé quant à lui la nature de son nouvel hebdomadaire et a assuré la cour qu'il était disposé à s'engager auprès de Pierre Vallières en lui offrant

Suite à la page 2

■ aujourd'hui

La 4e assemblée générale de l'Association des collèges du Québec (ACQ) a lieu au séminaire Saint-Augustin à Cap-Rouge, aujourd'hui.

Conférence régionale sur "La systématisation du bâtiment", aujourd'hui, à l'hôtel Bonaventure.

A 10h30, à l'occasion du 25e anniversaire de l'école de service social de l'université Laval, conférence de presse au salon des professeurs, pavillon Pollack (entrée no 3).

A midi, à l'hôtel Ritz-Elizabéth, déjeuner-causerie de l'Association québécoise des directeurs en assurances et évaluation des risques. Conférencier: M. R. N. MacDonald.

A 12h30, au salon Versailles de l'hôtel Windsor, déjeuner de la Société canadienne des relations publiques du Québec. Conférencier: M. A. Rivest, président de l'Université du Québec.

A 12h30, à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elizabeth, déjeuner et assemblée spéciale des membres du Club Richelieu-Montréal Incorporé.

A 12h30, à la Maison du commerce, 1080 côte du Beaver Hall, déjeuner du Kiwanis Club de Montréal. Conférencier: Mgr A. M. Michélla, évêque auxiliaire à Montréal. Sujet: "Immigration and Immigrants".

A 14h00, réunion régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

A 15h00, au Château Champlain, conférence de presse donnée par M. David Rockett, président de la Chase Manhattan Bank.

Le vandalisme

Drapeau et Saulnier acceptent de rencontrer les marchands

par Jean-Luc Duguay

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier que, si tôt réglé le problème pressant des policiers de Montréal, l'administration municipale recevra à l'hôtel de ville, comme ils y ont droit, les marchands victimes des actes de vandalisme perpétrés la semaine dernière dans le centre-ville.

M. Saulnier a fait cette déclaration immédiatement après avoir lu le texte de sa prise de position au sujet du "monopole" de Murray Hill et de l'attitude du gouvernement fédéral à ce sujet.

Le président du comité exécutif a expliqué aux journalistes que les dirigeants municipaux consacraient actuellement chaque minute de leur temps à régler le problème des policiers et pompiers de la métropole, "particulièrement des policiers", tenant ainsi leur engagement envers ces employés de la ville à qui ils ont promis un examen juste et rapide de leurs revendications.

"Il s'agit d'une période de quelques jours tout au plus," a ajouté M. Saulnier. Dès la semaine prochaine, donc, les représentants des marchands pourront rencontrer MM. Saulnier et Drapeau.

Plus tôt dans la journée, deux porte-parole des marchands, le président du "comité du 7 octobre", M. Raymond Lambert, et l'avocat du groupe, Me Colin A. Gravenor fils, avaient fait part aux journalistes de leur déception après

avoir essayé un "refus" du maire Jean Drapeau. Me Gravenor avait même soutenu que lors d'une conversation téléphonique en matinée, le maire avait dit n'avoir pas l'intention de présenter un règlement d'indemnisation des victimes de mardi dernier.

Les marchands, qui veulent à tout prix rencontrer les autorités municipales, ont annoncé hier qu'ils iraient quand même, en délégation à l'hôtel de ville, faire valoir leur point de vue, même si l'administration se dit trop occupée présentement pour les recevoir.

On ne sait pas toutefois si le groupe va donner suite à cette décision, un télégramme ayant été transmis le soir même par le maire Drapeau au président du "comité du 7 octobre", avec copie à la presse.

"En réponse à votre télégramme reçu à l'instant et me demandant une entrevue, leur dit le maire, je vous réitére la réponse donnée à votre procureur ce matin, à l'effet que je suis parfaite-

ment au courant que des dommages ont été causés, étant moi-même une victime du vandalisme du 7 octobre, et que des mesures préventives doivent être prises pour éviter une répétition des membres troubles. Ce à quoi nous utilisons tout le temps nécessaire. Et vous êtes invités à appuyer les efforts de l'administration municipale à cette fin, en endossant sa requête pour une enquête royale sur l'utilisation de fonds publics par la Compagnie des Jeunes Canadiens pour encourager et organiser des désordres et des menaces à la paix publique. J'espère pouvoir communiquer avec vous, la semaine prochaine, pour vous informer du progrès de nos travaux et démarches."

Les marchands veulent discuter avec MM. Drapeau et Saulnier des mesures de sécurité à prendre pour éviter à l'avenir la violence et le vandalisme, des permis municipaux pour les manifestations, de l'adoption d'un règlement d'indemnisation, etc.

Le huis clos à Anjou

Le juge André Surprenant, président de la commission d'enquête sur l'administration d'Anjou, a ordonné hier aux journalistes, aux témoins et aux avocats présents à l'audience, de ne rien dévoiler, pour le moment, de la preuve que la commission est en train de constituer sur un point particulier de son enquête.

Les journalistes ont toutefois pu prendre des notes, en prévision de la levée du huis clos, une fois la preuve

complètement recueillie.

La commission va reprendre ses travaux demain, des 10h30, au 360 rue McGill. C'est Me Jacques Bellemare qui interrogera présentement les témoins. Il est assisté de Me Jean Filiatreault.

Hier, Me Jean Salois, avocat de l'urbaniste Charles-E. Campeau, était présent, de même que Me Jacques Keable, qui représente Me Henri-Paul Lemay, avocat de M. Ernest Crépéault.

LE CENTRE CAPILLAIRE PIERRE ET CE QUE VOUS DEVEZ EN SAVOIR...



C'est une organisation s'occupant exclusivement des maladies capillaires et des déséquilibres causés par une perte anormale de cheveux. Les causes de ces maladies sont multiples et tous les "CLERICI-TOUT" et les "BONS CONSEILS" n'y changeront rien. Aussi ne parlerons-nous pas dans cet éditorial des causes et des effets.

Le Centre Capillaire PIERRE est une entreprise étrangère? NON, québécoise.

Depuis combien de temps ce Centre Capillaire est-il en opération? Depuis 1955 et depuis les 30 derniers mois à l'adresse mentionnée ci-dessous. Depuis le 1er avril nous avons dû procéder à de nouveaux agrandissements, c'est maintenant le plus vaste Centre Capillaire d'Amérique du Nord. Les bureaux sont vastes, luxueux et répondent aux exigences d'une clientèle que nous voulons exigeante.

Trois trichologues, MM. R.A. Pierre, G. Bonhivers et J. De Terwagne sont à votre disposition sur rendez-vous afin de résoudre avec vous le problème de la perte de vos cheveux et du non-remplacement. Les causes en sont multiples et variables, et les clients sont nombreux. C'est pourquoi le Centre Capillaire Pierre est le seul à requérir les services de trois spécialistes qualifiés pour un bureau, cela donne une idée de l'expansion de cette entreprise canadienne-française.

Nous demandons à nos clients, avant de nous consulter, d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de tirer leurs propres conclusions, tant au point de vue soins et services qu'au point de vue monétaire.

Un vaste et renommé laboratoire de Montréal, Accurate Manufacturing Chemists Inc., est en charge des recherches dans le domaine des formules exclusives au Centre Capillaire Pierre, ceci dans un cadre moderne, doté des derniers perfectionnements scientifiques et technologiques.

L'évolution que nous avons amenée dans le domaine des soins du cuir chevelu, provient du fait que le Centre Capillaire Pierre n'a jamais fait de promesses frauduleuses ni pris d'engagements qu'il ne pouvait tenir, en d'autres mots le Centre Capillaire Pierre combat l'idée qu'il est possible de faire pousser des cheveux. Mais à côté de cette impossibilité existent des moyens sûrs d'arrêter la chute et d'assurer le remplacement naturel des cheveux.

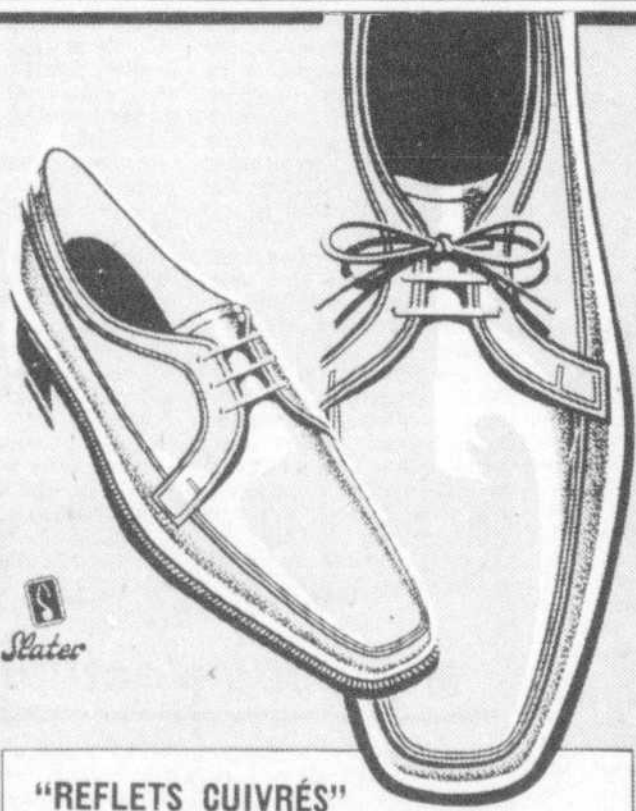
Il est donc parfaitement légitime de ne pas accepter la calvitie comme un fait accompli, cette calvitie qui fait sourire ceux qui ont une belle chevelure mais qui donne des complexes à ceux qui perdent leurs cheveux.

Soyez de votre temps, cessez d'être conservateurs et ne restez plus dans l'état d'esprit qui remonte dans la nuit des temps, avec leur cortège de superstitions, dans s'attaquer au problème là où il devrait être, c'est-à-dire dans le bureau d'un trichologue.

Cela dépend uniquement de vous si vous désirez mettre un terme à la calvitie qui vous guette et vous donne des complexes. L'examen est privé et d'une durée de 90 minutes, sur rendez-vous seulement.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



"REFLETS CUIVRÉS"

Nouvelle teinte cuivre, finie à l'antique
Forme jeune et élégante
Offert en largeurs A, B, C et D.
Disponibles aussi en noir

Slater "Custom Imperial" \$36.

UNE HEURE DE STATIONNEMENT GRATUIT
AUTRES MODÈLES DISPONIBLES
EN POINTURES DE 5 À 14 LARGEURS A À EEE
UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT



301 EST, STE-CATHERINE
844-1440
PLACE BONAVENTURE
878-1140 MONTRÉAL

J. R. LÉONARD

COURS DE TRADUCTION

SESSION 1969/1970

Pour tous renseignements appelez:

288-3111

Berlitz Traductions

1 Place Ville Marie

LE PARTI QUÉBÉCOIS VOUS INVITE AU CONGRÈS DES QUÉBÉCOIS

INVITATION

Il n'est pas nécessaire d'être membre du Parti Québécois pour assister à ce congrès comme observateur. Le public est invité. Nous croyons que la démocratie ne se fait qu'en pleine lumière.

HORAIRE

Vendredi soir 17 octobre au Centre Maisonneuve: ouverture, assemblée plénière. Samedi en matinée au CEGEP Edouard-Montpetit à Longueuil: travaux en ateliers. Samedi en soirée au Centre Maisonneuve: assemblée plénière. Dimanche, Centre Maisonneuve: plénière, élections, clôture.

SUJETS

Ce congrès portera plus particulièrement sur sept sujets prioritaires: L'ÉDUCATION, LE RÔLE DE L'ÉTAT DANS L'ÉCONOMIE, L'AGRICULTURE, LES MODALITÉS DE LA COMMUNAUTÉ MONÉTAIRE, LE TRAVAIL, LE RÉGIME POLITIQUE ET L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Le cardinal Léger parmi nous

Par-delà le caractère particulier de l'institution prestigieuse qui a choisi de lui rendre hommage, par-delà le caractère imposant du groupe réuni hier soir à l'île Sainte-Hélène pour le saluer, le prix que la Banque royale du Canada vient de décerner au cardinal Paul-Emile Léger revêt une signification qui dépasse de beaucoup cet événement immédiat. Il exprime, de façon concrète, l'estime de tout le peuple canadien à l'endroit d'un homme dont l'expérience et le message sortent nettement de l'ordinaire.

Le cardinal Léger est d'abord et avant tout un homme d'Eglise, un homme religieux: de cela, il n'a jamais fait mystère, et il a tenu à redire hier l'importance capitale qu'il attache à cette dimension de son être.

Mais ce n'est pas cet aspect, si central soit-il pour les croyants, qui a retenu l'attention du jury de la Banque royale. Ce qui a conquis le jury, c'est un trait essentiel qui avait depuis longtemps gagné au cardinal l'affection de ses compatriotes. Nous voulons parler de ses dons extraordinaires pour l'action, et de l'usage qu'il en a fait pour le service du peuple.

Contrairement à d'autres hommes qui se sont illustrés dans telle ou telle branche du savoir ou de l'activité, ou qui ont inscrit leur nom dans des oeuvres immortalisées par le béton ou la pierre, le cardinal Léger ne s'est pas d'abord imposé à l'attention de ses contemporains par telle ou telle réalisation particulière. Ce n'est pas que son séjour à Montréal, en particulier, n'ait pas été marqué par de multiples réalisations: on trouve, au contraire, dans toutes les parties de la métropole, des souvenirs de son apostolat énergique. Mais là n'est pas l'élément majeur que l'on retient à son sujet. Son vrai génie, sa richesse propre se situent ailleurs, c'est-à-dire dans sa puissance de compassion sans limite pour ceux qui souffrent et dans son aptitude non moins grande à s'engager totalement dans une action concrète à leur service.

Certains hommes s'engagent au service d'une institution, publique ou privée, profane ou religieuse, et s'y consacrent à un point tel que l'institution finit par absorber plus ou moins leur génie propre. L'originalité du cardinal Léger, c'est de s'être engagé à fond au service d'une institution aussi fortement structurée que l'Eglise de Rome et

d'avoir puisé dans cet engagement sans cesse renouvelé le secret d'une liberté d'action exceptionnelle. Dans chacun des postes qu'il fut appelé à occuper, le cardinal entreprit son travail à partir d'idées qu'on avait parfois raison de mettre en doute. Mais, dans chaque cas, notamment à Montréal, on put sentir, de façon tangible, que le souci de la vie et de l'homme ordinaire l'emportait chez lui sur le culte de l'idée.

Les plus grandes découvertes, les initiatives les plus spectaculaires du cardinal Léger lui sont venues non de raisonnements abstraits ou de savants calculs, mais d'intuitions jaillies tout droit de la vie. Sa force, ce fut et demeure son aptitude à faire suivre ces intuitions d'un don total de sa personne, d'un engagement absolu qui ne regarde plus en arrière.

On a souvent cherché le secret de l'amour spontané que le petit peuple porta au cardinal, tant au Canada qu'en Afrique. Le secret de cette affection est simple: le peuple sait reconnaître ceux qui se donnent totalement à son service. Pendant que les "sages" fignolent des distinctions subtiles, l'homme au coeur simple sait, allant tout droit au fond des choses, discerner l'amour. Voilà, par-delà toutes les explications rationnelles, ce que les humbles ont trouvé en abondance dans l'action du cardinal Léger. Voilà ce qui a fait de lui l'un des plus grands et des plus aimés des Canadiens de cette génération.

En raison de la note accrue d'authenticité que son geste de décembre 1967 ajoute à son témoignage, le message que devait livrer, hier soir, le cardinal Léger revêtait une importance exceptionnelle.

Le cardinal avait choisi, comme on s'y attendait un peu, d'entretenir ses auditeurs des réalités terrifiantes du Tiers-Monde. Il serait superflu de résumer ce qu'a dit l'orateur: on trouvera en page voisine le texte même de son allocution. Mais quelque chose importe bien davantage, à ce sujet, que les statistiques et les considérations savantes: ce sont les suites concrètes qu'aura le message au Canada même.

Les Canadiens ont vécu, jusqu'à maintenant, dans une attitude de complaisance paresseuse en face des problèmes du Tiers-Monde. A doses savamment calculées pour leur donner bonne conscience sans trop les déranger, ils ont fourni, depuis des années,

une certaine aide aux pays du Tiers-Monde. Cette aide est cependant restée sans commune mesure avec les besoins réels de ces pays.

Si le retour temporaire du cardinal Léger parmi les siens doit avoir une signification durable, celle-ci ne saurait résider ailleurs que dans une intensification considérable de notre effort collectif en faveur des peuples aux prises avec la faim, la maladie et la pauvreté.

L'accroissement devra d'abord se produire au niveau de l'action des pouvoirs publics: ceux-ci, malgré des améliorations sensibles, ont trop chichement mesuré les sacrifices exigés des citoyens de ce pays. Mais il restera aussi et toujours, quoi que fassent les gouvernements, une marge considérable d'action pour les groupes bénévoles, les églises et les associations libres de toute sorte qui sont l'un des grands actifs de toute démocratie vivante.

Parmi ces divers groupes, il faudra ranger au premier plan les initiatives du cardinal Léger et de ses collaborateurs. Le cardinal et ses collaborateurs ne sauraient être, dans ce domaine délicat et plein d'embûches, exempts d'erreur. Il pourra leur arriver, comme à tant d'autres qui ont voulu agir dans ce domaine, de commettre des erreurs coûteuses, d'entreprendre des projets dont l'utilité, avec un peu de recul, pourra sembler discutable. On posséderait au moins, avec eux, une assurance importante. On aura la garantie que l'action entreprise ne sera jamais très éloignée du peuple réel et de ses besoins concrets.

De tous les Canadiens, il n'en est peut-être aucun qui ait autant donné à son peuple et à l'humanité, et qui ait aussi peu exigé en retour, que le cardinal Léger. Cet exemple, à lui seul, justifiait l'hommage qui a été rendu hier soir au cardinal. Mais cet hommage n'aura vraiment de portée que s'il est suivi, au cours des mois et des années à venir, d'un engagement beaucoup plus grand de tous les Canadiens au service de la justice dans le monde. Tel est le privilège de ceux qui ne demandent rien pour eux-mêmes: leur désintéressement leur donne le droit de TOUT exiger pour ceux qui souffrent de la faim et de la pauvreté.

Claude RYAN



"La Nuit des poignards" de Robert Coates

par Ramsay Cook

M. Robert Coates, député conservateur de Nouvelle-Ecosse, vient tout juste de publier un volume dont le seul titre — "The Night of the Knives" — pourrait donner à croire qu'il s'agit de rien d'autre que d'un livre à scandale. Que l'ouvrage fasse scandale, nul ne saurait en douter: car M. Coates, de toute évidence, est intéressé à laver en public le linge sale de son parti, et il veut aussi gagner des points contre des personnes dont il pense qu'elles ont mal servi son parti dans le passé. Plusieurs conservateurs auraient sans doute préféré que le passé, aussi récent soit-il, fût oublié.

Il est pratiquement assuré, de plus, que la publication du volume de M. Coates créera de nouveaux ennemis à M. Robert Stanfield à un moment où celui-ci pense surtout à protéger les regards de son parti en avant, dans l'effort qu'il déploie afin de doter celui-ci d'un programme et d'une organisation capables de constituer une menace sérieuse pour les libéraux à la prochaine élection. Nonobstant ces considérations, tout lecteur attentif de l'ouvrage de M. Coates devra reconnaître que l'auteur, en dépit de son air et de sa partialité, poursuit en réalité un but sérieux. On peut même affirmer qu'aucune personne intéressée à l'histoire récente de notre système politique ne saurait se permettre d'ignorer ce volume.

M. Coates fut un partisan loyal de John Diefenbaker même s'il accorda son appui à Robert Stanfield lors de la course au leadership de 1967. M. Coates trouvait en John Diefenbaker le type de leadership politique répondant à ses aspirations. A l'instar de beaucoup d'autres Canadiens, spécifiquement de ceux qui vivent en dehors des deux provinces du centre du Canada, M. Coates appréciait l'intérêt que suscitait M. Diefenbaker chez l'homme ordinaire, l'intérêt très vif de M. Diefenbaker pour les No-Canadiens et peut-être par-dessus tout l'effort qu'il mit en oeuvre afin d'élaborer des programmes capables de venir en aide aux régions sous-développées des pays. M. Coates exagère lorsqu'il laisse entendre que la plupart de ces attitudes se traduisent en politiques concrètes, et il n'arrive pas à comprendre la disparition rapide de la foi que le Québec avait placée dans le régime Diefenbaker. Mais les sources de la loyauté qu'il porte à l'ancien chef de son parti sont claires, voire admirables.

La difficulté, c'est que M. Coates confond trop facilement la loyauté envers M. Diefenbaker et la loyauté envers le parti conservateur. Cela explique qu'il n'éprouve pas la moindre sympathie pour ces hommes, conduits par Dalton Camp, qui prirent sur eux d'obliger M. Diefenbaker à permettre une contestation ouverte du leadership du parti. Pour ces hommes, et spécialement pour Dalton Camp, M. Coates n'a que dégoût et aigreur. "Tout comme celui de Brutus, écrit M. Coates, le poignard de Camp était taché de sang lorsqu'il le retira de l'endroit où il avait frappé, mais ce n'était pas le sang de John Diefenbaker. C'était le

sang du parti progressiste-conservateur". Ce n'est là que l'un des nombreux jugements durs que porte M. Coates sur Dalton Camp et les partisans de celui-ci. M. Coates est incapable de croire que M. Camp ait pu avoir à coeur l'avenir du parti conservateur lorsqu'il entreprit de renouveler le leadership du parti. M. Coates est incapable de souscrire à une telle hypothèse, parce qu'il voit que le résultat de l'entreprise fut électoralement désastreux.

Même s'il est un partisan de M. Stanfield, M. Coates est persuadé que la querelle autour du leadership fut la grande cause de la défaite conservatrice à l'élection de 1968. A cette cause, il en ajoute une autre: le refus du parti d'appuyer sans réserve la politique d'un One Canada définie par M. Diefenbaker. Ici encore, c'est Dalton Camp qui est la principale cible des reproches formulés par M. Coates.

Le récit que M. Coates donne de ces luttes intestines est extrêmement intéressant, même si le jugement de l'auteur est souvent entaché de partialité. Le jugement de M. Camp en matière politique n'est sans doute pas infallible, mais comment pourrait-on douter qu'en soulevant la question du leadership en 1967, il exprimait une attitude très répandue à travers le pays? Il n'est pas interdit de conjecturer, comme le fait M. Coates, que John Diefenbaker aurait pu battre Lester Pearson à l'occasion d'une autre élection, mais M. Camp, de son côté, était passablement certain que M. Pearson ne conduirait pas de nouveau son parti dans une élection générale. De plus, M. Camp s'inquiétait honnêtement des effets qu'une victoire de Diefenbaker pourrait avoir sur le Québec. Voilà un facteur auquel M. Coates ne porte aucune attention. Il se peut que le jugement de M. Camp sur la situation québécoise ait été erroné. Mais M. Camp avait

sûrement raison de croire qu'il ne saurait y avoir de place au Canada pour un grand parti politique qui n'aurait manifesté aucune disposition à intégrer dans sa manière de voir les nouvelles attitudes du Québec.

En dépit de ces points controversés, l'ouvrage de M. Coates fait ressortir au moins deux problèmes que son parti serait fou d'ignorer. M. Coates montre d'abord que la cause des divisions terribles qui se firent jour dans son parti en 1966 et 1967 provient du divorce de plus en plus grand qui se creusa entre l'aile parlementaire et l'aile non parlementaire du parti. De ceci, M. Coates fournit une intéressante illustration graphique. M. Coates exagère sans doute la sagesse politique des politiciens élus. Mais il est clair qu'aucun parti ne saurait espérer survivre au type de division pleine d'aigreur qui surgit alors entre le groupe extraparlémentaire de M. Camp et le caucus parlementaire. Ce qui ne veut aucunement dire que toute la responsabilité, dans cette affaire, ait été du côté de M. Camp et de ses partisans. On doit se souvenir qu'il n'était pas facile de travailler avec M. Diefenbaker: il suffit pour confirmer ceci, de se rappeler les nombreuses divisions qui avaient surgi auparavant à l'intérieur du parti et du cabinet de M. Diefenbaker.

M. Coates invite ensuite son parti à cesser de chercher dans la "trudeumanie" l'explication de ses déboires. Les difficultés, soutient-il, viennent d'abord du parti lui-même, de son leadership, de son organisation, de ses politiques. M. Stanfield s'efforce à corriger ces faiblesses. Il sait qu'il a devant lui une tâche longue et ardue. Mais le leader et ses partisans seraient insensés de vouloir ignorer le petit livre de M. Coates. Car l'oubli des leçons contenues dans le récit de M. Coates ne saurait conduire qu'à une répétition de la "nuit des poignards".

■ propos d'actualité

"(...) Nous voici maintenant arrivés au terme de ce qu'on a appelé la "phase transitoire" du Marché commun. L'étape qui doit s'achever le 31 décembre 1969 est, au fond, celle qu'Aristide Briand considérait déjà, il y a quarante ans, comme "la nécessité la plus pressante": l'étape économique.

Il est évident que l'achèvement du Marché commun est un phénomène de portée non seulement économique mais politique.

La puissance économique de l'Europe devrait en effet lui permettre de retrouver dans le monde la place qui lui revient, et, en même temps, le mouvement qui a porté les peuples à s'unir dans la recherche du progrès économique pourrait les conduire à rechercher ensemble les conditions d'un nouvel équilibre politique. (...)"

(Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères de France, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 septembre 1969.)

"Ayant pour sa part renoncé délibérément à toute forme de domination, ayant établi et développé depuis de nombreuses années avec les peuples jadis compris dans son empire des relations d'amitié et de coopération, dans le respect absolu de la souveraineté de chacun, la France a hâte de voir disparaître partout les marques de politiques hégémoniques, toujours fondées sur la contrainte ou la manipulation, fausement parées d'idéal et en vérité profondément anachroniques. (...)"

(Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères de France, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 septembre 1969.)

"Le gouvernement libyen poursuivra une politique claire, objective et constructive, basée sur l'intérêt général du pays, et non une politique d'improvisation, de démagogie et de slogans incendiaires, qui ne servirait pas la cause arabe. Notre politique, définie par le Conseil de la révolution, réalisera les espoirs de la masse pour l'édification d'un régime démocratique, populaire, moderne, qui mènera le pays au développement économique, social et culturel. Notre gouvernement veillera au développement des liens d'amitié et de coopération avec tous les pays arabes et soutiendra moralement et matériellement le peuple palestinien dans sa lutte de libération jusqu'à la victoire finale".

(Mahmoud El Maghrabi, premier ministre de Libye, dans une allocution diffusée par Radio-Tripoli environ 10 jours après le coup d'Etat survenu en Libye)

Le congrès du parti conservateur

par PAUL SAURIOL

Si l'on devait juger la conférence que vient de tenir le parti conservateur fédéral à Niagara Falls par ses prises de positions sur les problèmes discutés, cette réunion semblerait plutôt décevante, car les conclusions qu'on peut tirer des travaux des divers ateliers sont le plus souvent imprécises: il s'agit plutôt d'indications pour les organismes du parti qui devront poursuivre le travail amorcé.

Par contre, cette conférence a été un succès pour M. Stanfield, dont l'autorité a été affirmée comme chef du parti, et aussi pour les cadres du parti, en particulier pour le caucus parlementaire. La direction trop autoritaire de M. Diefenbaker avait provoqué chez les conservateurs une réaction énergique qui avait ébranlé les structures du parti. En remettant au chef et au caucus la tâche de compléter et préciser les orientations esquissées, le congrès permettra l'élaboration d'une politique qui pouvait difficilement être formulée en quelques jours dans une réunion aussi nombreuse.

Dans l'accomplissement de cette tâche, les parlementaires seront aidés par un comité représentant les diverses tendances au sein du parti, par un groupe de recherche et par un secrétariat permanent. Ces divers organismes permettront la formulation graduelle et la révision permanente d'une politique d'ensemble. Les cadres du parti reçoivent ainsi un mandat d'autant plus large que les indications fournies par les ateliers du congrès sont assez générales.

Le principal effort de la réunion a porté sur les problèmes sociaux et économiques du pays. Le bureau de recherche de l'Opposition aux Communes avait publié le mois dernier un projet de réforme de la sécurité sociale qui s'imposait en quelque sorte à l'attention des délégués. M. Stanfield avait aussi mis l'accent sur ce sujet en disant, dans son discours d'ouverture de la con-

férence, que la première tâche des gouvernements est d'effacer toute trace de pauvreté au pays.

Il n'est pas facile de tirer une conclusion claire du débat sur le projet soumis par le bureau de recherche du caucus: ce document préconisait l'octroi d'une allocation de base aux citoyens qui n'ont aucun revenu, ou dont le revenu est trop faible, les bénéficiaires étant invités à compléter cette allocation par un revenu gagné.

Certains délégués qui s'opposent à l'instauration d'un revenu minimum garanti ont soutenu que la formule proposée ne doit pas être considérée comme une application du principe du revenu minimum garanti; c'est assez plausible, puisque le barème des allocations suggérées équivaudrait à la moitié du revenu minimum vital. Toutefois, le revenu gagné permettrait d'atteindre et même de dépasser légèrement le minimum vital avant que l'allocation décroissante disparaisse.

Les délégués ont paru divisés sur cette formule de sécurité sociale, et n'ont pas adopté d'attitude claire à ce sujet. Cela permettra à M. Stanfield de poursuivre la mise au point d'un programme du genre de celui qu'a proposé le bureau de recherche, mais on ne peut pas prévoir quelle sera l'attitude finale du parti.

Dans le domaine de la fiscalité, le congrès a adopté des positions qui sont peu cohérentes. On approuve certaines réformes proposées par la Commission Carter, et on rejette les mesures qui en sont la contrepartie. Le rapport Carter a proposé de remplacer l'impôt de type individuel par un impôt basé sur l'unité familiale. Le revenu nécessaire aux besoins essentiels de la famille ne sera pas taxé, et c'est sur le revenu excédentaire, ou "pouvoir économique discrétionnaire" que s'appliquerait l'impôt progressif.

D'autre part, le rapport Carter propose que les gains de capital

soient assujettis à l'impôt, et que dans cette perspective il y ait intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés commerciales. On fixerait le taux d'imposition sur le revenu des sociétés à 50 pour cent, et cela permettrait de réduire l'impôt des particuliers de telle sorte que le taux ne dépasse pas 50 pour cent. Ces deux grandes réformes auraient pour résultat de réduire le fardeau fiscal des gens qui ont un revenu modique et d'augmenter celui des gens qui ont un revenu élevé.

Or les délégués conservateurs ont décidé que le parti doit s'opposer à l'intégration pour fins d'impôts des revenus personnels et des revenus des sociétés, mais en même temps ils demandent que le taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers ne dépasse pas 50 pour cent. De plus, ils estiment que si l'unité familiale est adoptée comme unité d'imposition, les enfants devraient en être exclus. Ces conclusions n'aideront pas beaucoup les dirigeants du parti à formuler une politique fiscale.

Le congrès n'a pas voulu aborder de front les questions constitutionnelles et les autres problèmes relatifs à l'unité nationale, mais il semble avoir atténué les positions prises par le parti sur ces sujets. Il reconnaît que le Canada est formé de deux peuples fondateurs et de plusieurs autres groupes ethniques. La reconnaissance de deux peuples fondateurs est peut-être moins claire et moins forte que la thèse des deux nations, mais cela revient pratiquement au même pourvu que les deux peuples fondateurs conservent leurs droits respectifs. La contribution d'autres groupes ethniques à la formation du pays est chose évidente; mais il faut distinguer entre les prérogatives des peuples fondateurs et des autres groupes. La pensée des délégués ne semble pas très claire là-dessus.

L'attitude prise par le congrès

au sujet des relations extérieures des provinces est elle aussi ambiguë. Les délégués affirment que la juridiction du Canada dans les affaires internationales est exclusive. C'est un truisme, qui ne veut rien dire, à moins qu'on entende par le Canada le seul gouvernement central, ce qui n'est pourtant pas la même chose puisque le Canada est formé de onze gouvernements. On ajoute que cette juridiction exclusive ne devrait pas empêcher les provinces d'avoir des rapports avec l'extérieur dans le cadre d'accords généraux du Canada avec ces pays. Si le gouvernement central a juridiction exclusive, cela exclut tout rôle pour les provinces. Notre régime fédéral implique que les provinces peuvent seules traiter efficacement avec l'étranger dans les domaines de leur compétence, et que cependant ces relations doivent être coordonnées de quelque manière par le gouvernement central qui représente sur le plan international une fédération au sein de laquelle la souveraineté nationale est divisée entre deux ordres de gouvernements.

Si le congrès de Niagara Falls a fait progresser le parti conservateur dans la réforme de ses structures, il ne semble pas avoir réussi à intégrer de façon harmonieuse l'aile québécoise de cette formation fédérale. On rapporte que maints délégués anglophones unilingues ne se sont pas donné la peine d'utiliser les services de traduction simultanée pour comprendre les interventions des délégués qui parlaient français.

Les délégués du Québec ont décidé de tenir leur congrès à part l'an prochain pour définir les besoins de l'aile québécoise, et de faire intégrer ensuite leurs vues dans la politique du parti. La communication au sommet sera peut-être plus facile; mais ce n'est guère rassurant que dans un congrès de parti politique, où les délégués doivent avoir un certain souci de l'unité nationale, le dialogue et la communication soient aussi difficiles.

Mme C. Jean PYCOCK

Présidente du Comité pour l'amélioration de l'enseignement du français aux écoles protestantes
Montréal, 2-10-69

Un problème d'identité

gardera. Une langue est un signe de différenciation assez superficiel qui reflète une différence mais ne la crée pas. Si les Québécois ont une mentalité différente des autres Américains, je ne crains pas pour leur identité, même s'ils acceptent l'anglais comme langue première. Avec le temps, cette identité s'élargira à tout le Nord-Est de l'Amérique qui se différenciera d'avec le Sud-Ouest, et ainsi de suite toutes les vastes régions continentales se différencieront entre elles.

C'est ainsi que se sont formées les grandes civilisations dans le passé. Ce sont les regroupements géographiques et non la survivance

seignants des cours spéciaux sur l'enseignement de la langue française aux enfants qui ne la parlent pas à la maison.

d) de favoriser dans nos écoles le français comme matière ou

Dans sa lettre au Devoir intitulée "Lingua del pane", monsieur Gérard Godin pose un diagnostic extrêmement lucide: tant que la langue du travail au Québec, dit-il, sera l'anglais, il est injuste de demander aux immigrants et même aux francophones d'apprendre le français, langue qui les handicape.

Il veut, toutefois, inculquer aux Canadiens français le désir de rendre le français langue prioritaire du travail, sans qu'il en sera fait du Québec.

Seion moi, le Québec vivra tant que les Québécois auront une identité propre. Cette identité, ce n'est pas la langue française qui la lui

3) que les écoles anglaises puissent offrir à tous ceux qui le veulent l'enseignement en français depuis l'école maternelle (cet enseignement étant adapté pour les enfants qui ne parlent pas français au foyer); par exemple, à St-Lambert Elementary School le cours d'anglais ne commence qu'en troisième année où la méthode d'immersion totale en français avait donné un succès éclatant.

4) que le gouvernement du Québec passe une loi donnant droit aux parents de choisir les écoles anglaises ou françaises pour leurs enfants; les cours de toutes les écoles du Québec devraient préparer tous les élèves à bien parler français n'importe où ils iront.

Nous voudrions demander aux Canadiens français

a) de faire bon accueil à nos enfants qui vont à leurs écoles; b) de promouvoir de courtes visites entre les écoles anglaises et les écoles françaises; c) d'encourager les écoles normales françaises à donner aux en-

Le mémoire présenté par le "Quebec Federation of Home and School Associations" comprennent la fédération des associations de parents (ni français, ni catholiques) et des maîtres du Québec, à la Commission Gendron était l'oeuvre d'un groupe de parents frustrés par son incapacité d'obtenir un meilleur enseignement du français dans les écoles protestantes que fréquentent leurs enfants. Le mémoire a été soumis en premier à toutes les associations parents-maîtres de la Fédération. 68 associations, représentant 9.500 familles, firent connaître leur appui à son contenu. Une seule s'y opposa catégoriquement.

En bref, le mémoire recommande:

1) que tout le monde puisse aller aux écoles françaises (ce qui n'est pas le cas en ce moment); 2) que tous les élèves des écoles anglaises puissent atteindre "a working knowledge" de la langue française à leur graduation de l'école secondaire;

L'appel du cardinal Léger en faveur du tiers monde

■ Texte de l'allocution prononcée hier soir par le cardinal Paul-Émile Léger à l'occasion de la remise du prix annuel de la Banque Royale du Canada.

Le cardinal Paul-Émile Léger, ancien archevêque de Montréal, recevait, hier soir, au restaurant Hélène-de-Champlain, le prix annuel décerné par la Banque Royale du Canada à un Canadien qui s'est signalé par son action exceptionnelle au service de l'humanité. Après avoir reçu la médaille d'or et le chèque de \$50.000, que lui a remis le président du jury, M. J.V. Clyne, le cardinal Léger a prononcé une riche allocution sur les problèmes du tiers monde. Voici le texte presque intégral de cette allocution.

Si je suis ici ce soir, je le dois premièrement à une expérience riche et variée, que la volonté de Dieu m'a permis d'acquiescer depuis mon enfance. Lorsque je présentais à mon père les premiers prix que j'avais obtenus après une année scolaire, il me disait: "Mon fils, je te félicite, mais n'oublie jamais que l'expérience est plus précieuse que la science". Je comprends mieux, ce soir, la profonde sagesse de cet enseignement et de tous ceux que j'ai reçus de mes parents.

D'autre part, si j'ai accompli "une œuvre utile à l'homme ordinaire" je le dois à la bienveillance de mes supérieurs et à la confiance de nombreux collaborateurs.

Oubliant pour un instant toutes ces considérations trop personnelles, je profiterai de ces précieux instants durant lesquels j'occupe cette tribune que la générosité de la Banque Royale m'a gracieusement ouverte pour aborder un problème qui sollicite en ce moment l'attention de tous les hommes qui se préoccupent du sort de l'humanité de demain. Ayant vécu dans quatre des grands continents de cette planète, je crois que mon propos sera exempt de présomption et d'outrecuidance.

Un monde aux frontières terrifiantes

La découverte du tiers monde est toute récente. Elle fait partie de ces réalités complexes qui ont émergé peu à peu dans la conscience des hommes après les bouleversements qui se sont produits à la suite de la deuxième guerre mondiale. Depuis vingt-cinq ans, économistes, sociologues, psychologues et géographes ont essayé de cerner ce problème qui est devenu le problème No 1 de notre époque. Ces centaines d'ouvrages sérieux ont été publiés sur le sujet et des milliers de monographies décrivent un aspect de cette réalité aux facettes multiples. Or, si une lecture attentive de ces livres nous permet de décrire la réalité du tiers monde, la réflexion qui s'en suit provoque un profond malaise qu'il est difficile de dissiper. Après avoir absorbé toutes ces notions et ces statistiques, l'esprit éprouve une impression de vertige: celle de l'al-

piniste qui débouche au tournant d'un col sur un gouffre béant et infranchissable.

Ce vertige n'est pas provoqué par des "suspenses" que le cinéma scrute par l'œil de la caméra mais bien par des réalités angoissantes, comme la faim qui ténaille les viscères de millions d'hommes et la précarité de l'économie des pays en voie de développement dont la conjoncture peut conduire l'humanité vers une catastrophe.

Mais qu'est-ce que le tiers monde? D'une part, il est assez simple de répondre à cette question. Maintenant que l'homme a entrepris la conquête de l'espace, il peut regarder la terre avec assez de recul pour embrasser d'un coup d'œil le contour des continents et apercevoir plus distinctement les frontières qui séparent les pays en blocs de nations développées ou en voie de développement. Les terres nordiques sont presque toutes dans la première catégorie. Celles qui sont situées entre les Tropiques du Cancer et du Capricorne, dans la seconde catégorie.

Quels sont les critères qui nous permettront non seulement de fixer les frontières de ces "mondes", mais d'en discerner les caractéristiques et avec beaucoup d'humilité de proposer quelques solutions qui pourraient peut-être orienter notre action, car ne nous faisons aucune illusion sur ce point: l'homme d'aujourd'hui doit construire un meilleur monde pour demain.

la pauvreté

Tout d'abord, nous découvrons que le montant du revenu national par habitant et par an dans ce tiers monde est ridiculement insuffisant. Les économistes affirment que ce montant doit atteindre quatre cents dollars pour que le pointillé de la ligne de progression dépasse la zone du sous-développement.

Afin de ne pas alourdir cette causerie par des exposés plutôt scientifiques je me contenterai de formuler deux affirmations qui, si elles sont comprises, devraient provoquer en chacun de vous une inquiétude lancinante.

Pres de deux milliards d'hommes ont un revenu annuel ne dépassant pas deux cents dollars, la plupart d'entre eux n'atteignant pas cent dollars, et dans la catégorie des pays situés dans la zone du développement, le Canada tient la première place avec les États-Unis, dépassant confortablement tous les autres pays avec un revenu national de deux mille dollars par an et par habitant.

Nous dégageons plus tard les implications morales que comporte une telle situation, surtout si nous consultons les statistiques qui indiquent que le Canada occupait jusqu'à récemment la dernière place sur la liste des pays qui fournissent une aide aux pays en voie de développement.

Cette pauvreté, elle se manifeste dans tous les comportements de la vie, soit sur les plans social, familial et individuel. Il y a partout absence des infrastructures: insalubrité du logement; ignorance des lois les plus élémentaires de l'hygiène.

Dans certains quartiers de villes réputées pour leurs attractions touristiques, les membres d'une famille devront traverser trois maisons pour atteindre leur propre logis. Imaginez ce que cela peut comporter d'inconvénients, surtout à certaines heures du jour ou de la nuit. Le soir vous découvrirez des centaines d'étudiants qui sont accroupis sur les trottoirs, préparant dans la lumière des reverbères des rues illuminées les examens du lendemain.

Sous-alimentation

Un autre aspect qui caractérise le tiers monde c'est la sous-alimentation.

La faim est de loin le symptôme le plus grave et le plus général du sous-développement.

Se nourrir est le besoin premier de l'homme. Donner du pain à tous les hommes est un devoir qui relève de la conscience de l'humanité. Le jour où chaque foyer aura un garde-manger bien garni, le monde sera vraiment proche d'un équilibre et la paix ne sera plus comme souvent maintenant un mot aussi creux que les estomacs. Le Canada doit être attentif à ce phénomène autrement ses "murs de bled" pourraient devenir un scandale pour le monde entier.

Cependant ce phénomène doit être étudié avec grande circonspection, car la faim accompagne des situations économiques et sociales très dissemblables. L'Amérique de l'abondance est gérée d'avouer que la table de 20.000.000 de ses citoyens est dégarinée — tandis qu'une minorité d'hommes du tiers monde peut se gaver.

D'autre part il ne faut pas confondre la faim avec la famine. Celle-ci est un fléau que notre civilisation technique peut enrayer, même si la situation dans certaines parties du globe nous inquiète et devrait nous donner mauvaise conscience!

Je peux parler en ce moment de la sous-alimentation chronique qui est peut-être la longue plus destructrice que la faim. Le régime alimentaire moyen est compris entre 3500 et 1500 calories par jour. Or d'après les évaluations de la FAO, près de 70% de la population du globe est pratiquement dans une situation qui ne lui permet pas d'atteindre ce minimum requis pour assurer une nutrition quantitative et qualitative. Ce qui se traduit dans la dureté des faits par cette affirmation: sur 4 hommes, 3 souffrent de la faim. Cette distribution n'est pas aussi mathématique dans l'espace. Si la situation est grave à Calcutta, elle l'est moins en Afrique noire. Mais que notre conscience ne soit

pas trop vite apaisée, car si dans ces pays chaque individu trouve une alimentation quantitative, très souvent nous y découvrons une faim occulte engendrée par le manque de vitamines et de protéines. Ces insuffisances qualitatives ont des effets terribles et irréversibles. Elles réduisent les facultés physiques et intellectuelles et engendrent chez les enfants ces maladies de carences qui marquent l'organisme pour la vie: pellagre — béri — béri (je ne peux pas) rachitisme et surtout le terrible kashiorok (bébé rouge). Ces maladies dont le seul remède est dans la marmite, affaiblissent l'individu de telle sorte que des indispositions relativement bénignes (rhume, rougeole) pour des hommes bien nourris, deviennent mortelles.

Souffrance physique

Le tiers monde est un monde qui a faim, mais c'est peut-être plus encore un monde qui souffre.

Les grandes endémies qui ravageaient l'humanité de façon chronique, ont été jugulées. L'Organisation de grandes campagnes sanitaires résultait cependant, au moment de la colonisation, de sentiments philanthropiques qui n'étaient pas toujours désintéressés. Il fallait par exemple empêcher la propagation des grandes épidémies vers les métropoles. Aussi aujourd'hui les cas de typhus, de variole, de fièvre jaune sont isolés. Les taux de mortalité ont donc été considérablement abaissés. Les hommes du Tiers-Monde meurent en moins grand nombre qu'autrefois. Mais ils sont loin d'être en bonne santé.

Si de beaux succès ont été remportés contre le paludisme, plus d'un milliard d'hommes, de femmes et surtout d'enfants en subissent toujours les conséquences, et le coup de "palu" est souvent mortel.

Les bilharzioses (vers logés dans l'intestin) atteignent 150 millions d'individus.

Les filarioses, 250 millions d'individus;

Les trachomes, 400 millions d'individus;

Les parasitoses sont répandues à peu près partout et amputent dans une proportion de 25% les rations alimentaires déjà insuffisantes.

Ces grandes maladies dépassent de beaucoup, par les effets qu'elles produisent, la très célèbre lèpre qui n'atteint que 10 millions d'être humains.

Pour tenter d'améliorer cet état de santé catastrophique, le tiers monde est mal équipé. Si l'on compte 100 personnes par lit d'hôpital au USA, les pays en voie de développement offrent des situations désastreuses:

800 au Mexique; 3.000 aux Indes; 10.000 en Birmanie.

Même situation quant aux effectifs médicaux aux USA, un médecin pour 700 habitants;

Bresil, un médecin pour 3.300 habitants;

Indes, un médecin pour 5.700 habitants;

Nigéria, un médecin pour 57.000 habitants;

Indonésie, un médecin pour 70.000 habitants;

Ethiopie, un médecin pour 200.000 habitants.

Ainsi le tiers monde devient une gigantesque salle d'attente d'hôpital.

Les conséquences de cette situation sanitaire sont extrêmement graves. Elle a des incidences énormes sur la vie économique et sociale, en réduisant la productivité des individus dans les proportions de 30 à 60%.



Il faut reconnaître cependant que l'entrée massive des représentants des pays en voie de développement dans les assises internationales a accentué l'action des organismes tels que l'Organisation Mondiale de la Santé.

Ce qui nous conduit à considérer un autre critère qui caractérise le tiers monde.

La démographie galopante

Il y a un siècle l'humanité était soumise à un phénomène perpétuel d'érosion ou de rodage.

Soit par les endémies, les épidémies, la traite des

Suite à la page 7

COURS DE TRADUCTION

SESSION 1969/1970

Pour tous renseignements appelez:

288-3111

Berlitz Traductions

1 Place Ville Marie

AUJOURD'HUI pour réussir il faut LIRE PLUS RAPIDEMENT!

Cessez de lire comme il y a cent ans!



Vous lirez DE 3 A 10 FOIS PLUS VITE avec une compréhension améliorée

Assistez à une mini-leçon gratuite CE SOIR et DEMAIN SOIR à 5 h 00 et 6 h 30 P.M. et SAMEDI MATIN à 11 h 00 A.M. à l'institut

institut de lecture dynamique evelyn wood

Montréal: 205 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: 844-1941

27

Distribution: Éditions HMH, 380 ouest, rue Craig, Montréal/849-6381

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

ANDRÉE MAILLET

Souvenirs en accords brisés

THÉÂTRE

NOUVELLES - RÉCITS

par Pierre Olivier/Albert G. Paquette Bertrand Letourneur/Jean F. Somcynsky

POÈMES

par Pierre Nepveu/Cécile Cloutier

TEXTE ANCIEN

Histoire de l'eau-de-vie en Canada

Le volume: \$3.00 / Abonnement à 4 volumes: \$10.00

Une action de \$30 milliards

NEW YORK (AFP) — Trente milliards de dollars de dommages-intérêts sont réclamés aux principaux fabricants américains de l'insecticide "DDT" au nom de la génération actuelle et des générations futures.

En intentant une action en justice devant une cour fédérale, Mme Victor Yannacone a argué que les Américains ont tous le droit de jouir des ressources naturelles de leur pays sans que celles-ci soient endommagées par le produit chimique "biocide et persistant" qu'est le DDT. Mme Yannacone a l'intention de verser aux municipalités ainsi qu'au gouvernement fédéral et à ceux des États toute somme qu'elle recevrait du fait du procès.

Conseil supérieur de la sécurité

QUEBEC (OIPQ) — D'ici peu, le Québec sera très probablement doté d'un conseil supérieur de la sécurité, a annoncé à Québec, le ministre des transports et communications, M. Fernand Lizotte. Il a précisé qu'un projet de loi sera soumis incessamment au conseil exécutif et à l'Assemblée nationale.

1969: L.P.S. ouvre l'esprit...

Dès le premier instant où il apprend à parler, l'homme construit une barrière contre les autres langues. C'est comme une défense naturelle contre l'invasion de l'esprit, une défense faite de mots, de mots, de mots... Même les plus grandes écoles d'enseignement des langues n'exploitent que des moyens provisoires pour tenter de vaincre cette résistance.

Nous avons donc cherché.

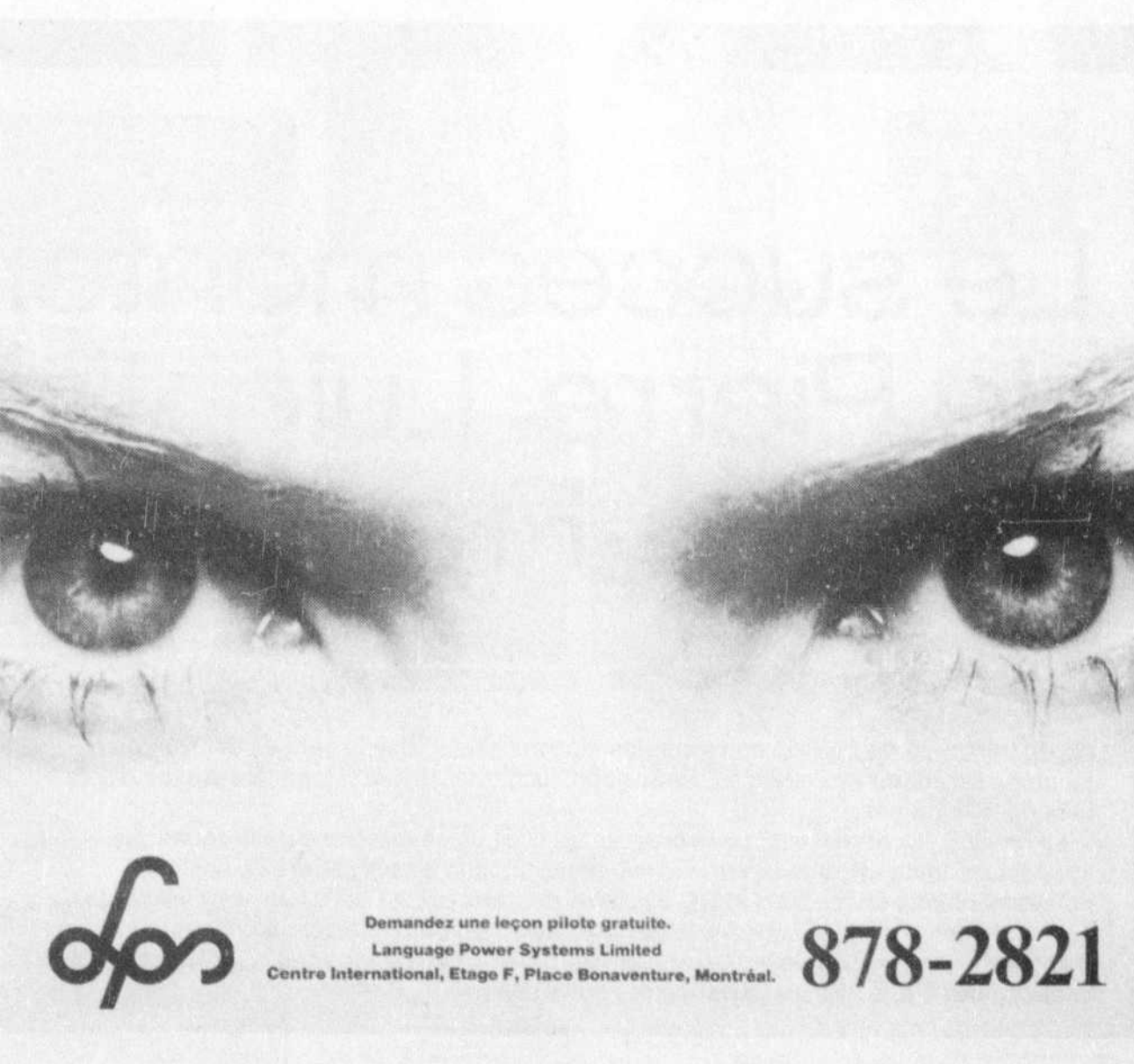
Et nous avons maintenant L.P.S. pour ouvrir votre esprit.

L.P.S. c'est une expérience linguistique totalement nouvelle. À chaque leçon, la barrière est brisée, la langue nouvelle s'implante: trois mots, d'abord, qui se métamorphosent, bourgeonnent, se multiplient et deviennent une langue complète dans votre mémoire, définitivement.

Cela n'a été possible que grâce à nos spécialistes de tous les coins du monde, à la technique du vingtième siècle et à la sélection impitoyable de nos instructeurs.

Mais nous y sommes: nous avons L.P.S.

Comment peut-on encore enseigner autrement?



Demandez une leçon pilote gratuite. Language Power Systems Limited Centre International, Etage F, Place Bonaventure, Montréal.

878-2821

■ lettres au DEVOIR

Quelques questions à propos du suicide d'un jeune garçon à Bordeaux

Il avait 18 ans. Il s'appelait Serge, il vivait à St-Henri, grand gars d'une famille nombreuse de petit salaire. Je l'ai bien connu. Sa famille suivait nos rencontres familiales depuis près de quatre ans, ils ont participé deux ans à un camp familial à Nominungue. Je les rencontrais assez souvent, nous sommes de bons amis.

Au mois de mai dernier, Serge est entrainé par un gars dans la vingtaine et participe à un vol qui rapporte, paraît-il \$73.00. Il y a quinze jours, Serge est arrêté par la police, conduit aux cellules et passe le lendemain matin en Cour. C'est sa première fois, il n'a aucun dossier, il ne sait pas comment cela se passe, ses parents ne sont nullement avertis. On lui conseille (qu'il?) de plaider coupable. Ce qu'il fait. Il est condamné à deux ans de pénitencier et amené à Bordeaux en attendant son transfert.

Le lundi matin, la mère téléphone à Bordeaux, on lui dit de venir chercher la réponse sur place. Elle voulait savoir où était son fils

n'ayant eu aucune nouvelle de lui depuis son arrestation. Pendant qu'elle se dirige à Bordeaux, le père reçoit un appel de Serge qui dit être en prison et demande qu'on lui apporte du linge. Il paraît assez calme et déclare qu'il a accepté une petite job pour passer le temps. Son père lui demande à quel endroit il se trouve, ON LUI COUPE LA LIGNE AU NEZ.

La mère arrive à Bordeaux, demande si Serge s'y trouve. Le monsieur consulte ses papiers et répond qu'il n'y est pas. La mère insiste, on fait des téléphones devant elle et elle n'obtient rien de plus. Le soir, les parents appellent à St-Vincent-de-Paul et à Leclerc. Rien. La mère passe la nuit à marquer son linge en espérant avoir un appel le lendemain. Toujours rien. D'autres téléphones suivent qui ne donnent aucun résultat.

Le mercredi p.m. (1 octobre), l'aumônier de Bordeaux vient annoncer la mort de l'enfant à Bordeaux. Il se serait suicidé par de-

couragement. Par ailleurs, l'aumônier dit qu'il l'avait vu auparavant et qu'il lui avait trouvé un air calme et normal. La mère écrit une lettre au gouverneur pour lui faire part de son indignation qu'on ne l'ait pas averti de la présence de son fils à Bordeaux et qu'on avait même déclaré devant elle qu'il n'y était pas. Aucune réponse. Vendredi matin, la mère et sa fille vont à Bordeaux chercher les effets personnels de Serge. Le gouverneur les fait venir, offre ses sympathies et commente le fait en disant que c'est une "coïncidence malheureuse", que c'était un nouveau... Il lui promet qu'ils auront le résultat de l'autopsie.

Cet événement est une tragédie très douloureuse. Un jeune garçon dont c'est le premier séjour en prison, un gars qui a été entraîné. Les circonstances de sa mort demeurent mystérieuses et j'apprends de toutes mes forces les parents qui réclament une nouvelle autopsie et une enquête sérieuse sur le court séjour de Serge en prison.

Pourquoi les parents n'ont-ils

pas été avertis de l'accusation qui pesait sur lui?

Pourquoi n'ont-ils pas su qu'il passait en Cour?

Pourquoi l'avocat d'office n'a-t-il pas communiqué avec la famille avant de conseiller à l'enfant de plaider coupable?

Pourquoi le jugement de Cour n'a-t-il pas été signalé aux parents?

Pourquoi l'administration de Bordeaux a-t-elle refusé de dire que le garçon était vraiment incarcéré là?

Pourquoi Bordeaux a-t-il coupé le téléphone quand Serge allait dire où il était?

Pourquoi le gouverneur de la prison n'a-t-il pas répondu à la lettre de la mère?

Si Serge s'est pendu avec sa ceinture, pourquoi a-t-il une marque sur la tête, très visible malgré les précautions d'embaumement?

Quelle sorte de société et de justice avons-nous pour qu'un jeune garçon de 18 ans meure d'aussi triste façon?

Jacques COUTURE, prétre-ouvrier

Montréal, 3-10-69

La dernière chance du Canada

Sans jouer au prophète, nous pouvons soutenir que notre pays vit actuellement les heures décisives de son histoire.

Deux questions doivent se poser à notre esprit: la première, le Canada anglais peut-il survivre à une scission du Québec? et la deuxième, le Québec pourrait-il assumer son indépendance dans ce nouveau contexte?

Pour répondre sensément à la deuxième question, il faut d'abord tenter d'éclaircir la première énigme. Le Canada anglais sans le Québec à notre avis, perd sa raison d'être, ce que nos compatriotes anglo-saxons ont mis du temps à saisir ou fait mine de ne pas comprendre. Nous croyons qu'à ce compte nos concitoyens de langue anglaise seraient rapidement assimilés par nos voisins, les Américains.

Dans cette perspective, la survie d'un îlot français en Amérique

du Nord devient plus que précaire. Les Européens, y compris les Français, viennent de redécouvrir le Canada et le Québec en particulier. Ils devront investir d'un océan à l'autre pour pouvoir effectivement contrebalancer l'influence américaine.

Dans un pays limité à la superficie du Québec, les chances d'intéresser l'Europe en dehors de la France nous apparaissent minces. Notre survie s'annonce à ce prix.

Nous devons trouver une formule où notre identification française ne souffrira aucune contestation, chez nous au Québec, tout en maintenant l'intégrité géographique du pays de l'Atlantique au Pacifique avec nos partenaires saxons et tous les émigrés qui voudront venir contribuer à l'essor prodigieux d'un pays unique.

Ainsi nous devons envisager un Québec français entouré de neuf provinces anglaises avec la langue

française comme langue de travail chez nous, et ailleurs, le processus inverse.

Naturellement pour donner à notre pays ce caractère biculturel, la langue française et la langue anglaise doivent avoir droit de cité dans les faits, soit dans toutes les institutions publiques du pays sous peine de sanctions sévères. Le gouvernement Trudeau a déjà posé un premier jalon dans cette direction par sa loi sur le bilinguisme à travers le pays. Il restera à l'appliquer.

Notre histoire nous prouve que les droits prévus par des textes constitutionnels ou autres peuvent y dormir du sommeil de la mort pour l'éternité. De toute façon, l'heure de vérité a sonné. Ou nos partenaires se rendent à l'évidence que nous sommes l'épine dorsale de ce pays et appliquent dans les faits les buts poursuivis par les textes de loi qui consacrent le fait français en terre canadienne et alors nous sommes certains d'entraîner la croissance d'un pays à l'avenir prometteur; ou ils s'y refusent aveuglément et sont les premiers aspirés dans le remous de nos puissants voisins du Sud.

Dans cette hypothèse, les Québécois seraient placés dans la situation de David et Goliath: sur le plan de la physique, une petite masse face à l'attraction d'une masse géante sur un même continent.

Notre survivance dans ces conditions devient problématique. Au fond l'Europe détient la clé de notre destin. C'est leur dernière chance d'établir un rapport d'équilibre avec les Etats-Unis d'Amérique en même temps que notre dernière chance de survie.

Yvon PICARD

Montréal, 10-10-69.

crent le fait français en terre canadienne et alors nous sommes certains d'entraîner la croissance d'un pays à l'avenir prometteur; ou ils s'y refusent aveuglément et sont les premiers aspirés dans le remous de nos puissants voisins du Sud.

Dans cette hypothèse, les Québécois seraient placés dans la situation de David et Goliath: sur le plan de la physique, une petite masse face à l'attraction d'une masse géante sur un même continent.

Notre survivance dans ces conditions devient problématique. Au fond l'Europe détient la clé de notre destin. C'est leur dernière chance d'établir un rapport d'équilibre avec les Etats-Unis d'Amérique en même temps que notre dernière chance de survie.

Yvon PICARD

Montréal, 10-10-69.

Le programme de M. Pierre Laporte

Le 6 octobre, à la TV, M. Pierre Laporte, candidat à la direction du parti libéral québécois, a dévoilé quelques-unes de ses intentions s'il devenait premier ministre:

1. La priorité de la langue française au Québec. Tous les écoliers, à leur sortie de l'école, devront pouvoir s'exprimer couramment dans la langue de la majorité, soit le français.

2. Le français, langue du travail, des communications, des affaires.

3. Garder le Québec dans la Confédération malgré les séparatistes québécois et les séparatistes anglophones des autres provinces.

4. Promouvoir le commerce, rendre le Québec différent de ce qu'il est aujourd'hui.

5. Avoir un gouvernement qui

sache prendre des décisions dynamiques.

C'est bien beau M. Laporte est plein de bonne volonté, c'est sûr. M. Laporte a dit aussi que le Québec sera au niveau des autres provinces dans la Confédération Ca, c'est plus difficile; je crois même que c'est impossible. Nous sommes une province française contre neuf anglaises, soit 75 députés québécois contre 190 des provinces anglophones. En démocratie, la majorité l'emporte toujours. Si Québec demande quelque chose et l'obtient, c'est que la majorité l'a voulu. On ne peut pas dire: c'est notre droit, nous le prenons. Nous sommes toujours à la merci des autres, des éternels quémandeurs.

Est-ce tolérable qu'un peuple de 5.500.000 héritiers de la grande

colonisation française soit contraint de quémander ses droits quand il serait si facile, il me semble, d'être nous-mêmes. On ne peut pas être égaux aux autres dans la Confédération, telle qu'elle est aujourd'hui; il faudrait être un contre un.

Pour que l'Etat du Québec soit égal aux autres provinces, je crois qu'il faut d'abord qu'il soit libre, ensuite qu'il s'associe librement aux autres. Il est certain qu'on ne peut pas tourner le dos aux autres provinces. On a vu six pays européens s'associer étroitement pour leur plus grand bien. Chaque pays est libre de son destin, chaque pays percute ses impôts et les emploie comme bon lui semble.

Le Québec peut devenir libre par les moyens démocratiques.

par le vote populaire. Nous sommes 82% de francophones. Si nous usons de violence physique, elle se retournera contre nous. Ce sera la preuve que nous ne sommes pas mûrs pour nous gouverner nous-mêmes.

Voyez-vous le Québec libre avoir rien à demander aux autres, être égal en liberté à tous les autres pays du monde, percevoir lui-même tous les impôts, les employer comme bon lui semblerait? Le Canadien français sortira alors de son complexe de colonisé, il effacera l'humiliante défaite des Plaines d'Abraham de 1759, dont les suites déprimantes se font encore sentir.

H. LAQUERRE
Montréal

Une seule langue officielle au Québec

taille qui serait perdue d'avance: un Québec bilingue pour l'avenir!

Evidemment certains de nos journalistes se posent des questions: pourquoi si peu de réponses francophones dans la province de Québec à l'invitation officielle de la Commission Gendron? Aurions-nous encore peur? Serions-nous incapables de présenter des mémoires? C'est facile pour Bell Téléphone, Molson, Dupont, C.I.P., C.P.R., Sun Life, etc. de dire Québec bilingue officiellement, c'est pratique surtout et c'est dans l'intérêt des Québécois, c'est-à-dire le leur immédiatement. Mais pour nous qui vivons en français, il faut plus, il faut mieux, il faut le ri- envers et contre tous, nous voulons vivre en français collectivement, nous voulons... nous voulons être nous entièrement. Et cela n'empêche personne autre d'être soi individuellement, chez-nous au Québec. Nous le voulons ainsi parce que c'est leur apport qui nous enrichit davantage.

Nous vivons dangereusement à la fin du 20e siècle, sur des bombes atomiques ou d'autres... mais nous vivons encore. Qu'on attaque et détruise les derniers re-tranchements du sanglier ou du beller québécois, il n'y aura plus de main de Québec français mais il n'y aura plus de Canada non plus. Il

y aura encore les United States of America. C'est une autre solution valable.

Devant une telle situation de désespoir il faut crier de toutes nos forces à qui veut l'entendre, la Commission Gendron, une seule

langue officielle pour tous les Québécois, le français! Et une grande ouverture de compréhension pour l'anglais comme dans l'Ontario présentement pour les français!

G.V. BOURBONNAIS, ing. président, section Dorval de la SSJB

La police déchue

Certains événements survenus le 7 octobre sont riches d'enseignements. Le "débrayage" des policiers nous démontre combien s'avère essentielle leur présence au sein de la cité. Mais cette même action nous prouve à quel point ceux dont la fonction consiste à maintenir l'ordre font fi de leur responsabilité.

Montréal a connu maintes grèves mais peu, je crois, auront été aussi stupides, tragiques. La situation des policiers requerrait-elle une mesure aussi draconienne que celle qu'ils ont prise? A ce compte-là, que ne faudrait-il pas entreprendre contre le génocide pratiqué au Biafra, les affaires de la guerre vietnamienne, le viol de la Tchécoslovaquie?

Nous assistons à une escalade dans le domaine des revendications. Toutes, évidemment, ne sont point illégitimes. J'estime toutefois qu'il faut condamner cette politique quand elle débouche sur le

chantage. La justice la plus élémentaire défend de se servir de certains avantages lorsqu'une telle pratique menace d'engendrer la panique et la frénésie ou de favoriser l'anarchie et le pillage. Ou sombre l'éthique?

Je me demande à quel titre les policiers réprimeront maintenant les manifestations, de quel droit ils s'érigeront en défenseurs du système qu'ils ont eux-mêmes piétiné. J'ai vu des gens qui furent arrêtés pour la seule raison qu'ils avaient conspué Pierre Trudeau. Nous savons quel sort nos gendarmes ont réservé à Monsieur Saulnier alors qu'il s'apprêtait à leur parler.

Il nous faut les incidents que nous connaissons l'attestent, des policiers. Nous n'avons malheureusement pas les policiers qu'il nous faut. Les faits confirment ce sentiment encore vague et flou naissant.

Marcel FORTIN



Le succès montera-t-il à la tête de Pierre, Luigi, Emmanuel, Rock, Gaston, Frank et Ingmar?

On dit tellement de bien de notre service "Connaisseur" que le succès pourrait bien monter à la tête de nos chefs. Et, entre nous, ils ont toutes les raisons du monde d'être fiers de leur succès.

Le service "Connaisseur" vous propose en effet une expérience gastronomique inoubliable. Mets affriolants, service impeccable: tous les passagers de nos vols nord-américains en jet DC-8 et DC-9 de plus de deux heures sont traités en véritables connaisseurs. Il va de soi que les longs parcours deviennent l'occasion rêvée d'apprécier à sa juste valeur ce festin en plein ciel. Voyez donc votre agent de voyage et demandez à prendre place parmi les connaisseurs.

AIR CANADA

connaisseur8
connaisseur9

L'appel du cardinal Léger

"Plus que jamais l'esprit des Béatitudes doit se répandre"

Suite de la page 5

noirs, les conquêtes coloniales. Ainsi la voie ferrée Congo-Océan construite entre les deux guerres coûta "un noir par traverse, un blanc par kilomètre". Aussi entre la conquête de l'Expo-Congo Belge et les années 1930 la population aurait diminué de 50%.

A cause de multiples facteurs (e.g. assistance médicale) la population du globe connaît une ampleur extraordinaire.

Au début de l'ère chrétienne 250 millions.

Au 16^e siècle 600 millions.

Au 19^e siècle 1 milliard.

En 1930 2 milliards.

En 1960 3 milliards.

En l'an 2000 7 milliards.

La lente croissance des ressources. Cette rapide montée des croissances démographiques est accompagnée dans les pays du tiers monde d'un autre phénomène d'ordre économique: la lente croissance des ressources dont disposent les populations.

La conjonction de ces deux réalités produit une disparité qui selon certains observateurs, pourrait bien être, non seulement le critère principal de la société du Tiers-Monde mais la cause fondamentale, primordiale de cette situation. Cette disparité est un vice congénital qu'aucune thérapeutique n'a pu redresser jusqu'à ce jour, malgré les efforts de l'ONU ou l'aide des pays développés.

On estime ordinairement que les investissements démographiques doivent être de l'ordre de 4% au moins du revenu national pour maintenir le niveau de vie dans un pays dont la population s'accroît de 1%.

D'autre part pour que le niveau de vie s'accroisse de 1% il faut réaliser le surcroît des investissements économiques équivalents à 4% également du revenu national.

Ainsi dans un pays dont la croissance démographique est de 2,5% par an, il faut investir 15% du revenu national pour voir augmenter le revenu par tête de 1% par an. Problème économique pratiquement insoluble.

Le véritable chemin de la paix

Ces aspects du tiers monde, la pauvreté, la faim, la souffrance, la croissance démographique et le manque de ressources sont les traits principaux d'un sombre portrait qui décrit une réalité que beaucoup de gens veulent ignorer.

Il y a toujours eu un fossé entre le tiers monde et nous,

un fossé créé par l'ignorance, le préjugé et les facteurs d'ordre économique. Mais ce fossé qui nous sépare s'est élargi presque à l'infini depuis l'exploit d'Apollon XI. Après des mois de navigation, Christophe Colomb atteignait les rives de ce nouveau monde. Après 100 heures de course spatiale les astronautes ont atteint la lune.

Combien faudra-t-il de temps aux peuples sous développement pour combler ce fossé? Or, laisser ces hommes dans un état de "frustration" durant les trente prochaines années pourrait provoquer une catastrophe mondiale. Le pape pouvait donc affirmer qu'aujourd'hui "le seul chemin de la Paix était celui du développement." Mais encore faudra-t-il trouver les hommes de réflexion et d'action qui sauront tracer ce chemin avec lucidité? Ce n'est pas en exportant tout simplement une forme de civilisation qui s'appelle tantôt "The American way of life" tantôt "les lendemains qui chantent" que ce phénomène se produira dans l'harmonie. Créer des villes, ces mégapoles artificielles, peut conduire à la ruine. Il faut créer un type d'homme qui acceptera les corvées du développement à la dimension et aux nécessités de la terre pour atteindre ce but. Cette responsabilité énorme repose sur les épaules des hommes d'Etat et des savants. L'Eglise peut définir la nature du climat dans lequel l'homme pourra évoluer; elle n'a pas reçu la mission d'édifier les structures techniques de cette cité de demain. Elle ne demande pas à ses ministres de prendre la direction d'un Centre comparable à celui de la NASA à Houston. Mais elle a le devoir de rappeler aux hommes que cette entreprise gigantesque ne saurait se faire si l'égoïsme continue à dresser des murs entre les peuples. Plus que jamais l'esprit des Béatitudes doit se répandre sur la terre. "Bienheureux les pacifiques et les doux, la terre leur appartiendra..."

C'est dans ce contexte que ma vocation de vivre dans le tiers monde prend toute sa signification. Je ne suis pas allé là-bas pour enseigner aux hommes des moyens de réussite sur le plan technique ou économique.

C'est un cri d'appel que je lance aux jeunes. Le temps est à la réflexion et à l'action. Il s'agit de construire un monde meilleur en ces régions de la terre où vivent près de trois milliards d'hommes. C'est un cri d'appel aux jeunes, car le chemin à parcourir sera long, et les obstacles à franchir nombreux et difficiles.

Et puis les barricades intérieures sont moins faciles à démanteler que les murs extérieurs de la honte. Or, nous oublions que plusieurs de ces barricades ont été dressées par

la cupidité des hommes blancs de l'Occident: esclavage, colonialisme, apartheid, passion du gain et outrecuidance de la couleur de la peau. Nous devons donc aller vers eux avec beaucoup d'humilité.

Nos "ismes" idéologiques doivent être remplacés par les "tês": Fraternité, Liberté, Egalité. Mais ici encore nous serons tentés de verser dans une détestable inflation verbale si ces mots véhiculent nos "a priori". Une fraternité humaine qui ignore la Paternité de Dieu sera toujours illusoire. Une liberté qui regarde avec indifférence "le déclin des absolus" deviendra "extra-vagante" et une égalité qui fait l'économie de la charité et de la bonté créera des situations de durcissement.

L'ouverture des esprits et des cœurs exige que les portes closes cèdent sous la poussée de l'esprit.

Les orientations souhaitables

En guise de conclusion, j'essaierai d'esquisser quelques orientations qui permettraient à des hommes perspicaces et résolus d'entreprendre la construction de ce monde qui est à la recherche de son unité.

1- Le vrai drame du développement est humain. Il s'agit de savoir comment les deux milliards d'hommes du tiers monde d'aujourd'hui et les cinq milliards de demain vont assimiler et appliquer l'esprit scientifique expérimental hors duquel on ne peut faire fonctionner une usine moderne et faire produire à la terre 70 quintaux de riz à l'hectare.

2- Mais consommer n'est pas tout. La contestation d'une génération l'a douloureusement démontré en ces deux dernières années. L'homme recherche d'autres fins: la justice, la morale, la vie spirituelle, la paix, la culture; autant de biens qui ne sont pas "fabriquables" par les usines de la civilisation technique. La qualité de la vie compte et elle est plus utile que certains progrès quantitatifs.

3- L'intégration du tiers monde à la civilisation technique exigera de la part des pays développés une vision lucide des problèmes et une volonté d'action désintéressée, car en toute rigueur scientifique le monde industriel actuel peut continuer son développement en se passant du tiers monde.

4- Or, l'immensité des problèmes exige une action rapide et dépourvue de toute préoccupation politique et idéologique.

La réussite de l'atterrissage d'Apollon XI a exigé la collaboration de 200.000 savants et techniciens de toutes spécialités et un investissement de l'ordre de 25 milliards de dollars. Il ne s'agit pas de porter un jugement de valeur sur cette performance scientifique. Mais une leçon terriblement actuelle s'en dégage: le problème de développement de tous les peuples exigera une collaboration globale de tous les hommes afin de déceler dans les faits d'aujourd'hui les puissances de germination qui porteront leurs fruits en l'an 2000.

Ce n'est pas à un homme d'Eglise qu'il incombe de dicter des orientations pour trouver des solutions à ces problèmes angoissants. Les pays industrialisés et ceux en voie de développement doivent prendre ensemble l'initiative de telles recherches. Cependant l'Eglise peut dire à ces hommes dans quel climat ils doivent chercher ces solutions.

Permettez-moi de citer ici les paroles que le pape prononçait à Genève lors de sa visite au Bureau International du Travail.

La force de l'Esprit d'Amour, source d'Espérance

Vaste programme, messieurs, bien digne de susciter votre enthousiasme et de galvaniser toutes vos énergies, dans le service de la grande cause qui est la vôtre, — qui est aussi la nôtre, — celle de l'homme. A ce combat pacifique, les disciples du Christ entendent participer de tout cœur. Car s'il importe que toutes les forces humaines collaborent pour cette promotion de l'homme, il faut mettre l'esprit à la place qui est la sienne, la première, car l'Esprit est Amour. Qui ne le voit? Cette construction dépasse les seules forces de l'homme. Mais, le chrétien le sait, il n'est pas seul avec ses frères dans cette œuvre d'amour, de justice et de paix, ou il voit la préparation et le gage de la cité éternelle qu'il attend de la grâce de Dieu. L'homme n'est pas livré à lui-même dans une foule solitaire. La cité des hommes qu'il construit est celle d'une famille de frères, d'enfants du même père, soutenus dans leur effort par une force qui les anime et leur soutient, la force de l'Esprit, force mystérieuse, mais réelle, ni magique, ni totalement étrangère à notre expérience historique et personnelle, car elle s'est exprimée en paroles humaines. "Venez à moi, vous tous qui peinez et playez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai". "Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés". (Matthieu II, 28 et 5, 10)

■ en bref

Prix à huit futurs actuaire du Québec

Des étudiants de la province de Québec se sont mérité huit des dix prix offerts à des étudiants d'universités canadiennes par les compagnies d'assurance-vie pour s'être classés au premier rang à l'examen de la Société des actuaires.

Il s'agit de Michel Bourque, de Sherbrooke, de Yvon Chamberland de Saint-Michel de Bellechasse, de Clermont Girard de Jonquière et de Roland Longchamps de Vallée Joliette, tous étudiants à l'université Laval de Québec; de Jean-Louis Masse, de Montréal, étudiant à l'université de Montréal; de Saul Saleh, de Saint-Laurent et de Henry Braun, de Montréal et de Robert William Wilson d'Ottawa, tous étudiants à l'université McGill. Les prix sont de \$100 chacun.

Horaire à l'aquarium

Le pavillon Alcan est ouvert au public du mercredi au vendredi, de 10 heures à 17 heures.

Et le cirque marin Alcan présente les spectacles des dauphins comme suit: le mercredi, jeudi et vendredi: 13h30 - 14h30 et 15h30; et le samedi et dimanche: 13h30 - 14h30 - 15h30 et 16h30.

Un stationnement gratuit est disponible près de l'Aquarium, à la ronde.

Pour plus de renseignements, prière de composer 872-4656.

Diner d'hommes d'affaires

à compter de \$2.50 par personne

RESTAURANT LA RENAISSANCE

Galerie Westmount Square

Réervations 937-6141

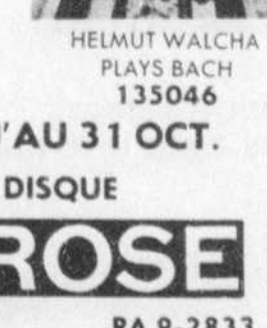
MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES

DEUTSCHE GRAMMOPHON

SÉRIE PRIVILÈGE
12" LONG JEU MICROSILLON
PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 5.29
3.99
PRIX MONTROSE



VENTE DE DISQUES



MUSICASSETTES Rég. 6.98 Spécial **5.95**
DISQUES Rég. 6.29 Spécial **4.99**

- | | |
|---|---------|
| 911.014 - BAR INTERNATIONAL | 237.377 |
| 911.015 - ELIZABETH SERENADE | 237.310 |
| 911.034 - NON-STOP DANCING, 66 | 237.495 |
| 911.036 - CARAMBA - Roberto Delgado | 184.017 |
| 911.039 - HAMMOND A GOGO No. 1 | 237.470 |
| 911.046 - TRUMPET A GOGO No. 1 | 249.040 |
| 911.047 - Hammond A GOGO No. 2 | 249.043 |
| 911.052 - Non STOP DANCING No. 2 | 249.068 |
| 911.059 - GUITAR IN GOLD | 249.098 |
| 911.060 - Accordeon A LA CARTE | 249.232 |
| 911.065 - SAX A GOGO - James Last | 249.121 |
| 911.068 - NON STOP DANCING, 67 | 249.122 |
| 911.074 - TRUMPET A GOGO No. 2 | 249.161 |
| 911.079 - NON STOP DANCING, 67 No. 2 | 249.160 |
| 911.086 - GOLD TIME - Kai Warner | 249.159 |
| 911.094 - AENNCHEN VON THARAU | 249.028 |
| 911.096 - TRUMPET IN GOLD | 249.055 |
| 911.105 - CLARINET IN GOLD | 249.194 |
| 911.109 - HUMBA, HUMBA A GOGO | 249.205 |
| 911.110 - HAPPY HARMONICA - Horst Wende | 249.176 |
| 911.111 - HIPPIE HAPPY - Max Greger | 249.209 |
| 911.114 - GUITAR A GOGO - James Last | 249.204 |
| 911.120 - NON STOP DANCING, 68 | 249.216 |
| 911.124 - PIANO A GOGO - James Last | 249.165 |
| 911.144 - ROCK AROUND WITH ME | 249.250 |
| 914.507 - CARIBIA HUGO BLANCO | 184.063 |
| 914.515 - TANGO-FRED HAUZE | 184.079 |
| 914.532 - GYPSY MATYL CSANYI GYPSY BAND | 184.019 |
| 914.536 - THAT'S LIFE - James Last | 184.092 |
| 914.537 - GAMES THAT LOVERS PLAY | 184.093 |
| 914.545 - CLASSICS UP TO DATE | 184.061 |

DISQUES POLYDOR

FABRIQUÉS AU CANADA

12" MICROSILLON Rég. 5.29 Sp. **4.19**

Non Stop Dancing 67:
Mrs. Robinson, Help Yourself, Hey Jude etc.
JAMES LAST. 543-018

Non Stop Dancing 68:
Ob-La-Di-Ob-La-Da, Éloïse, Those Where The Days,
A Minute of Your Time etc.
JAMES LAST. 543-040

Rollin' Home ave
La paloma, My Bonnie, Madagascar etc.
JAMES LAST 543-013

50¢ par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus
Suggérez un deuxième choix.

PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 6.29

DISQUES **ANGEL** 4.99 LE DISQUE

12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX MONTROSE



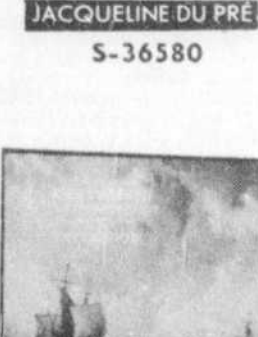
LES VALSES DE CHOPIN
NALCZYNSKI - COMPLETE
\$ 35726



SCLX 3650. Orch. de
Paris. 3 disques \$16.95



S-36580



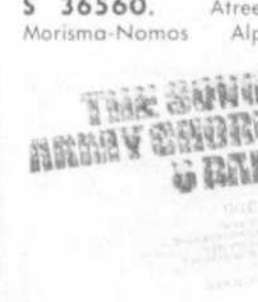
S 35411 SOVIET ARMY CHORUS AND BAND
35547 VILLA-LOROS. Bachianas Brasileiras No. 2, 3, 5, 6, 9
OFFENBACH. Oute Parisienne
ROSSINI. William Tell
S 35607 GOUNOD: Faust (the Phil. Orch./Karajan)
BIZET: L'Arlésienne (Nos. 1 & 2) / Corman (No. 1) Suites
(Karajan)
S 35618 STRAUSS: "Der Rosenkavalier" (Von Karajan)
S 35643 Schwanke/Ludwig/Unger/Makris/Randall
S 35696 ELIZABETH SCHWARTZKOPF: Singa Owartha
S 35728 CHOPIN: Six Polonaises (Piano Solo By Malczynski)
TCHAIKOVSKY: "The Swan Lake" - Ballet Suite, Op. 20
TCHAIKOVSKY: "The Sleeping Beauty" - Ballet Suite, Op. 36
SCHUBERT: "Trout" - Quartet in A Minor, D. 667 (Hepp)
S 35777 MENDELSSOHN: String Quartet in A Major, D. 807 (Hepp)
PUCCHINI: Madame Butterfly - Highlights - Victoria de
Los Angeles, Jussi Bjoerling
S 35821 VERDI: La Traviata - Highlights - Tullio Serafin,
Victoria de Los Angeles
S 35822 MARIA CALLAS in Paris (Maria Callas, Soprano/Orch. De La
Société Des Concerts Du Conservatoire Cond. by
Georges Fréhel)
S 36147



\$ 36482. 3 Gymnopé-
dies - 3 nocturnes - 3 Gnos-
siennes, etc.



\$ 36560. Atrees-
Morisma-Nomos Alpha.



CHORUS & BAND
SR-40107



S 36199 PUCCHINI: "La Bohème" Highlights (Nicolai Dedda/Mirella
Freni/Maria Sere/Man
ROSSINI: The Barber of Seville - Highlights (V. de Los
Angeles/L. Alon/S. Braccatori/Royal Phil. Victoria Gul)
S 36239 Maria Callas Singt Arias by Konstantin and Rousini
VERDI: Aida - Brighi Nilsson, Grace Bumbay, Franco
Corelli & orchestra and Chorus of the Cyprian House,
Rome cond. by Zubin Mehta
S 36566 Tchaikovsky/Mayuzumi/Tsuzuki Akatagawa, Tokyo Symphony
Orchestra conducted by Tadaaki Mouri - Bachanale
Phonologica symphonique Music, For Symphony
Orchestra - Triptique Far Spring Orchestra
RAVEL: Bolero (Rhapsodie Espagnole) - Orchestre de Paris,
cond. by Charles Munch
S 36577 PAGANINI: Concerto No. 1 in D Major, Op. 6
Viktor Tsytkov (Violin), Muzorek Phil. - Tsytkov, cond.
The Soviet Army Chorus and Band, Artistic Director: Boris
Alekandrov
SR 40015
SR 40078
TCHAIKOVSKY: Romeo and Juliet (Fantasy Overture)
Theme and Variations (from Suite No. 3) - Moscow
Phil. Symph. Orch. cond. by Kiril Kondrashin, Boris
Simsy (solo violin)
SR 40090



SE 3731. Emilie Gilels -
Cleveland Orch. Geo Szell
5 disques.



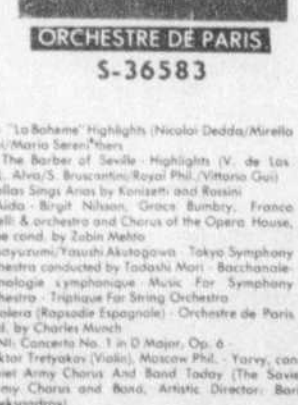
HANDEL WATER MEISIE
\$ 35948. Von Karajan



RESPIGHI:



VAUGHAN WILLIAMS
A SEA SYMPHONY
SB-3739



La chasse aux bébés phoques sera interdite en 1970 dans le golfe Saint-Laurent

OTTAWA (CP) — La chasse aux bébés phoques dans le golfe Saint-Laurent sera interdite en 1970. C'est ce que le ministre des pêcheries, M. Jack Davis a annoncé à Ottawa hier, en prédisant que cette interdiction ne s'étendait qu'aux phoques nouveau-nés, dits "blançons", et non pas aux phoques à pé-

ge tacheté, prêts à quitter leur mère, et dits "jeune cœur".

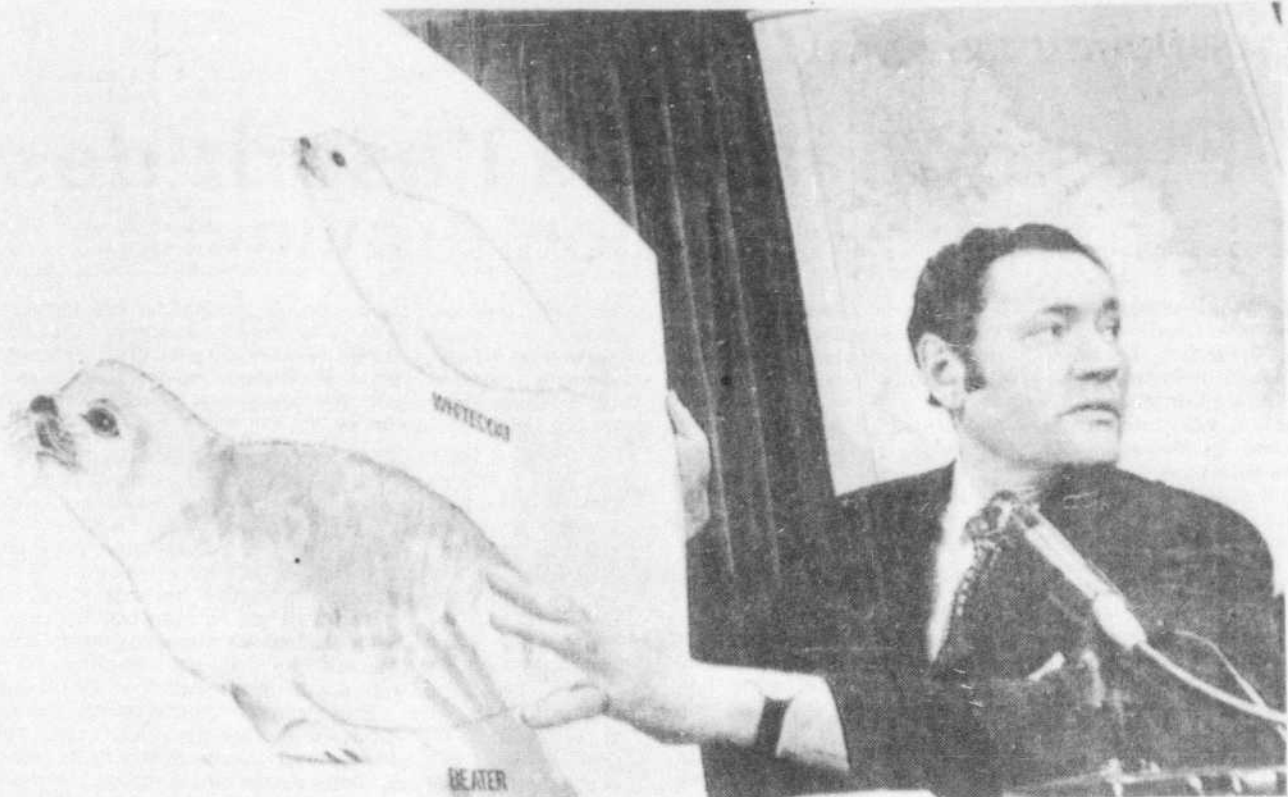
Toutefois, cette chasse aux "jeunes cœurs", plus âgés et par conséquent plus agiles sur les banquises, devra se pratiquer au fusil et non au bâton. M. Davis a laissé entendre que

la mise en vigueur des nouveaux règlements signifiait qu'un plus grand nombre de phoques qu'autrefois serait tué, et d'une façon plus cruelle encore qu'avec la méthode du bâton. Il a expliqué qu'il était plus facile de tuer d'un coup de bâton un "blançon" lent à se mouvoir que de tuer un "jeune

cœur" agile d'un coup de fusil. Les nouveaux règlements de chasse aux phoques interdisent de plus l'usage d'avions et d'hélicoptères par les chasseurs, sauf pour le repérage des troupeaux sur la banquise. La chasse devra donc se faire à partir de navires, sauf pour les chasseurs qui peuvent partir à pied du rivage, des îles de la Madeleine ou du Nouveau-Brunswick, par exemple, pour se rendre sur les glaces flottantes.

M. Davis a ajouté que des négociations avaient été entreprises avec la Norvège, le seul autre pays à se livrer activement à la chasse aux phoques du Groenland dans l'Atlantique nord, pour amener le gouvernement d'Oslo à adopter une politique semblable, qui serait mise en vigueur non seulement dans le golfe Saint-Laurent mais aussi dans la région du Front, qui englobe toutes les eaux du détroit de Belle-Isle et de l'océan Atlantique à l'est d'une ligne droite tirée entre un phare du Labrador et un phare de Terre-Neuve.

Le Canada aura juridiction sur les eaux du golfe l'an prochain grâce à une loi sur les eaux intérieures qui est en voie de préparation. Toutefois, ses droits de pêche exclusifs



Seuls les "jeunes cœurs", jeunes phoques au pelage tacheté et capables de nager, auront le "privilège" d'être les cibles de chasseurs lors de la prochaine saison, dans le golfe Saint-Laurent. Le ministre des pêcheries, M. Jack Davis, l'a annoncé hier à Ottawa. Les bébés phoques, ou "blançons", qu'on tuait autrefois à coups de bâton, auront la vie sauve. (Téléphoto PC)

L'utilisation d'armes à feu: gâchis biologique pour une race en voie de disparition

"Dans le territoire de chasse (aux phoques) des Esquimaux, l'utilisation des armes à feu cause des ravages inquiétants. En été, plus de la moitié des phoques atteints d'une balle, qu'ils soient blessés ou morts, coulent et échappent ainsi au chasseur. C'est donc un gâchis biologique très grave pour une race en voie de disparition."

C'est ce qu'écrivent dans la dernière livraison d'Actualités Marines, une publication du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Direction des pêcheries, une anthropologue française, Mlle Aliette Geistdoerfer, qui a vécu un an aux îles de la Madeleine, où elle a pu suivre de près la chasse aux phoques, l'an dernier.

Dans son article, Mlle Geistdoerfer souligne qu'il est nécessaire de protéger les espèces animales en voie de disparition, mais que les nombreux articles publiés au nom de la défense des phoques "fondent leurs protestations non sur des raisons biologiques objectives, mais sur des arguments établis par une exploitation malhonnête des faits

et des extrapolations statistiques, et exprimés avec une exagération statistique destinée à émouvoir la sensibilité des lecteurs".

Mlle Geistdoerfer relate dans son article comment les chasseurs des îles de la Madeleine procèdent pour tuer un bébé phoque.

"... deux coups de gourdin sur le crâne, après quoi, il est saigné par le sectionnement de la carotide, ensuite, et avec grand soin, le chasseur l'écorche au couteau". "Grâce à la campagne en faveur de l'abolition de cette chasse, poursuit-elle, les fourrures, sous prétexte d'une mévente de la fourrure de phoque due à la sensibilité des clients, ont fait tomber le cours des peaux de \$20 en 1966 à \$15 et \$10 en 1967 et enfin de \$4 à \$1 en 1968, tout en maintenant le prix de vente des vêtements."

Ces chiffres sont précisés dans un autre article de la revue, qui dit qu'en moyenne le prix des peaux est passé de \$5.60 en 1960 à \$14.35 en 1964 pour retomber à \$8.52 en 1967. Dans la même livraison d'Actualités Marines, on re-

produit une étude préparée par des savants membres de l'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN), étude dont les résultats ont été rendus publics en Suisse le 5 mars 1969.

Ces savants estiment qu'avant qu'on ne commence à les chasser commercialement, il existait près de 10,000,000 de phoques répartis ainsi dans le monde: 4,500,000 du groupe de la mer Blanche; 1,000,000 du groupe Jen-Mayan; 1,750,000 du sous-groupe du Golfe et 3,250,000 du sous-groupe du Front. Ce sont ces deux derniers sous-groupes, qui forment ensemble le troupeau de l'Ouest, qui font l'objet de la chasse au Canada.

Les chasses commerciales ont opéré des ravages dans ces trois troupeaux, qui ne comptent plus que 3,000,000 de phoques: 222,000 dans la mer Blanche, 1,500,000 dans le Golfe, près d'un million au Front et un peu plus de 100,000 près de l'île Jen-Mayan.

Toutefois, dans la région du Golfe, on estime qu'il naît environ 250,000 phoques chaque année et qu'il n'est pas excessif d'en abattre annuellement 90,000, à condition de maintenir à son bas niveau la chasse aux phoques plus âgés. Le troupeau du Golfe, ont constaté les savants auteurs de l'étude reproduite dans Actualités Marines, est le seul qui n'ait jamais été exploité de façon excessive durant une période prolongée. Bien que le troupeau actuel soit moins important qu'il ne l'était avant que ne commence son exploitation, il a toujours pu supporter ses pertes annuelles qui n'ont jamais mis en danger ses réserves. Les règlements actuellement en vigueur (1968) sont donc satisfaisants, concluent ces savants.

Par contre, dans la région du Front, la chasse aux phoques, à laquelle participent Canadiens et Norvégiens, a été trop poussée à partir de 1950 et les populations ont été durement atteintes. Au rythme actuel (180,000 blançons par année), on épuise sans doute chaque nouvelle génération, sans compter les bêtes adultes ou presque parvenues à maturité qui sont abattues. Pour préserver l'équilibre de l'espèce, il ne faudrait tuer que 75,000 bêtes par année.

Les savants de l'IUCN en viennent à la conclusion que l'espèce des phoques du Groenland, celle-là même que le gouvernement canadien veut protéger par ses nouveaux règlements, n'est pas en danger. Les troupeaux de la mer Blanche et du golfe Saint-Laurent sont actuellement bien protégés par les règlements en vigueur (1968) et ne risquent pas de s'épuiser.

répartition des captures de phoques au Québec

par région	Québec	Côte-Nord	Îles
1948	24 925	13 630	11 295
1949	34 281	19 518	14 763
1951	22 706	22 296	410
1956	27 532	5 491	22 041
1967	26 882	5 695	21 187
1968	21 870	4 230	17 640

par stade de développement

	Jeunes	Autres
1948	17 833	7 092
1949	24 210	10 071
1951	12 189	10 517
1956	23 626 (18 440 blançons)	3 906
1967	22 931 (17 726 blançons)	3 951
1968	17 327 (13 401 blançons)	4 543

répartition des projets de la chasse au phoque dans l'est du Québec

	Chasseurs à pied, petits bateaux et aéronefs	Navires de plus de 75 tonnes	Total
1960	4204 226	4635 932	8840 158
1961	135 902	304 600	440 502
1962	382 307	618 720	1 001 027
1963	610 048	821 664	1 431 712
1964	1 268 499	1 042 386	2 310 885
1965	966 368	815 290	1 781 658
1966	641 113	1 248 008	1 889 121
1967	278 961	1 010 131	1 289 092

Ces chiffres, extraits d'Actualités Marines, montrent la répartition des captures de phoques au Québec, et les revenus qui découlent de cette chasse.

JE MANQUAIS D'ENTHOUSIASME



Mon patron m'avait dit que je manquais d'enthousiasme. Il m'avait reproché de manquer d'intérêt à mon travail. Il avait affirmé que j'étais porté à voir les défauts des gens et les inconvénients des circonstances.

J'ai alors pris la première décision importante de ma vie. Je me suis inscrit au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. En retrouvant mes compagnons de cours, à chaque semaine, je me suis retrouvé moi-même. Je suis enfin sorti de ma torpeur, de mon indifférence. Mes amis m'estiment beaucoup plus. J'ai plus de concentration à mon travail. Je prends plus d'initiative et j'obtiens plus de succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute

personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 12,000 diplômés enthousiastes. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-mêmes la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi, le 16 octobre ou vendredi le 17 octobre à 8h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

Accord européen avec la Banque Centrale des USA

(AFP) — La réserve fédérale des États-Unis a doublé de 100 à 200 millions de dollars le montant de ses accords de "swap" avec les banques centrales d'Autriche, du Danemark et de Norvège.

Ces trois augmentations portent à 10,980 millions de dollars le montant total des accords d'échange de devises actuellement en vigueur entre les États-Unis et 14 pays étrangers.

FESTIN DE HOMARDS
Tous les lundis et vendredis soirs, Homards et scampi à une valeur exceptionnelle pour le consommateur.
\$2.95 par portion

Stationnement gratuit
Service de Coursier

rib'n reef
4105 Boul. Décarie
Réservations: 735-1601

espèce de crétin!

Aller descendre de voiture comme ça, du côté gauche, en plein trafic de pointe...
A-t-il seulement regardé derrière lui avant d'ouvrir sa portière pour s'assurer qu'aucune auto n'arrivait sur lui? Non. Quant à l'autre, il ne devrait jamais perdre le contrôle de sa voiture... ne fût-ce qu'une seconde pour s'allumer une cigarette.
Personne n'a le droit de se tuer sur la route, pas même les crétins.

Même si vous croyez avoir raison, comme les autres, vous avez une chance sur



GOUVERNEMENT DU QUEBEC

Le conflit de Chambly

Cardinal réfère les parties à la table de négociation provinciale

par Gilles Provost

QUEBEC — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a refusé de trancher le conflit de Chambly, lors de la rencontre qu'il a eue avec les parents, les élèves, les enseignants et la commission scolaire. Il a pourtant affirmé en Chambre que cette question "est parmi ses premières préoccupations dans le moment".

Il s'est donc contenté de référer les parties à la table de négociation provinciale qui, selon lui, serait pleinement habilitée à trancher le débat.

Pourtant la rencontre n'a pas été vaine puisque les enseignants et les représentants de la commission scolaire ont promis de s'arrêter, s'il le faut, pour arriver à une entente sur le protocole de rentrée et sur les conditions de travail. Ces négociations devraient être facilitées par la présence du comité de négociation formé de parents et d'étudiants.

Malgré tout, hier soir, à l'heure de mettre sous presse, la table de négociation provinciale n'avait pas encore pu préciser suffisamment les termes de l'entente pour être en mesure de rencontrer tout le monde. Plus précisément, chaque groupe de négociateurs a rencontré la partie qu'il représente pour préciser les positions communes. Ensuite, la table de négociation s'est réunie au complet pour faire le point. Ce n'est que dans un dernier temps que l'on devait rencontrer les parents et les étudiants, dans la soirée.

En somme, à l'heure de mettre sous

presse le déblocage tant attendu à Chambly n'était pas encore totalement assuré. Une détente est cependant sensible et M. Nappert, président de l'association des enseignants de Chambly, nous a déclaré que le seul fait d'avoir amené la régionale à négocier est déjà un "gros progrès".

En chambre, hier après-midi, M. Cardinal a d'ailleurs donné quelques précisions sur la rencontre d'hier matin, pressé de questions par le député de Chambly, M. Pierre Laporte. Il a notamment déclaré qu'il avait demandé aux deux parties d'éviter "la jurisprudence passée pour en créer de la nouvelle". L'important, selon lui, c'est surtout l'ouverture rapide des écoles.

Le ministre de l'éducation ne méconnaît cependant pas la complexité de la question: "C'est bien beau de dire qu'on rentre, a-t-il déclaré, mais il faut savoir comment on rentre et dans quelle situation on sera après".

M. Pierre Laporte, de son côté, a résumé à la Chambre l'ensemble du conflit et a dévoilé les grandes lignes du compromis qu'il avait proposé. Selon cette formule, les enseignants ne seraient pas payés pour la durée du lock-out et s'engageraient à cesser les moyens de pression dans les écoles. En contrepartie, les deux parties promettaient de négocier rapidement après l'ouverture des écoles.

M. Laporte a aussi accusé les enseignants de tenir les élèves en otage pour faire pression à Québec. M. Ray-

mond Laliberté a cependant formellement démenti cette affirmation hier, par téléphone: "Chambly n'a jamais été et ne sera jamais une cause-type", a-t-il affirmé.

Le président de la CEQ a approuvé son affirmation par les conditions spéciales qui font de Chambly un cas exceptionnel: le nombre et la durée des périodes d'enseignement sont particulières et tout est compliqué par la nécessité du double cycle d'enseignement.

M. Laliberté a aussi fait deux mises au point pour corriger des affirmations des commissions scolaires:

Premièrement, il est absolument faux, a-t-il dit, que M. Jos Leblanc, négociateur provincial pour la partie syndicale ait rencontré les enseignants de Chambly peu avant le lock-out de la régionale. (D'ailleurs, l'association des enseignants de Chambly nous a aussi fait des affirmations aussi catégoriques dans le même sens.)

Deuxièmement, M. Laliberté nous a aussi avoué sa surprise en lisant un article paru dans Le Devoir d'il y a deux jours: "J'y ai alors appris pour la première fois que M. Lefebvre et moi avions fait un accord au sujet de Chambly", a-t-il dit. Il a quand même admis avoir rencontré M. Lefebvre à cette époque. "Nos positions convergeaient sur certains points mais elles étaient très divergentes sur les implications de la convention pour la deuxième année de son application," a-t-il souligné.

Le financement des partis

La loi sera amendée avant les prochaines élections

par Gilles Lesage

QUEBEC — Des amendements "substantiels" seront apportés à la loi électorale avant la prochaine campagne électorale, a promis hier le premier ministre, M. Bertrand, au terme d'un débat à l'Assemblée nationale sur une action de M. René Lévesque relativement au financement des partis politiques.

Ces amendements devraient porter sur le financement des partis en campagne électorale — et même peut-être hors des luttes électorales — de même que sur la gratuité de périodes de temps à la radio et à la télévision.

La Chambre a adopté un amendement soumis par M.

Bertrand et portant que le problème soit soumis à la commission de l'Assemblée nationale. M. Lévesque aurait voulu que l'on presse la commission d'agir avec célérité, mais le premier ministre a dit que cela n'était pas nécessaire, que des modifications sont en voie de préparation par le président des élections et qu'elles pourront être étudiées et adoptées avant les élections, que l'on repousse ainsi au moins jusqu'à l'été prochain.

A titre de proposeur de la notion, le député de Laurier et président du Parti québécois a soutenu à nouveau que le financement traditionnel des partis, au moyen de cais-

ses électorales dont les opérations demeurent secrètes, est une menace à la liberté d'action des élus et nuit à la promotion constante de l'intérêt général. "C'est par les milieux d'affaires et tout d'abord par les grands milieux industriels et financiers qui dominent la vie économique qu'on est soutenu en coulisse", a soutenu M. Lévesque.

Quant aux méthodes de financement, a-t-il ajouté, elles en viennent facilement "à confiner littéralement à l'extorsion, à des pourcentages suggérés avec une terrible insistance sur les contrats, sur les engagements ou sur les chiffres d'affaires de tous ceux

qui traitent ou qui sont appelés à traiter avec le gouvernement".

Au nombre des suggestions qu'il met de l'avant, M. Lévesque a cité:

- constitution de listes permanentes et raccourcissement des campagnes électorales;
- droit de vote universel à 18 ans;

- accessibilité égale pour tous les partis reconnus aux journaux, à la radio et à la télévision;
- publication, divulgation des revenus des partis.

Sur ce dernier point, le député de Laurier nie, contrairement à M. Jean Lesage, que l'expérience ait tourné au ridicule aux États-Unis, tout simplement parce qu'elle n'a pas été tentée réellement.

M. Lévesque a souligné que le Parti québécois est tenu, par ses règlements internes, de publier une fois l'an des états financiers suffisamment détaillés pour permettre aux membres de connaître la situation véritable du parti; ainsi, les noms des soucripteurs sont et seront connus de tous les responsables du parti ainsi que du "comité chien de garde" qui a été établi.

M. Lévesque a, au surplus, donné aux députés les précisions suivantes. Le budget général pour le fonctionnement du parti est de \$100.000 cette année. Les cotisations individuelles (\$3 minimum), au nombre de 23.800 à la fin de juillet, ont rapporté \$71.000. Des souscriptions additionnelles au nombre de 3.300, ont rapporté \$29.000 et une campagne de financement spécial, avec 2.198 souscriptions, a rapporté \$70.000.

Séance de "prospection d'idées"...



Ce directeur exécutif et ses collègues vont quitter le bureau pour une séance de prospection d'idées qui aura lieu au Reine Elizabeth. Ils ne sont que six, mais déjà nous veillons à ce que tout soit parfait, comme s'il s'agissait d'un grand congrès. Voilà pourquoi ils ont choisi le Reine Elizabeth.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.



10% de rabais aux familles

Le train est le mode de transport idéal pour voyager en famille! Voilà pourquoi le CN offre 10% de rabais aux familles, partout au Canada, pour les trajets où le tarif Rouge est d'au moins \$7.00. Les enfants de 5 à 11 ans reçoivent toujours le rabais habituel.

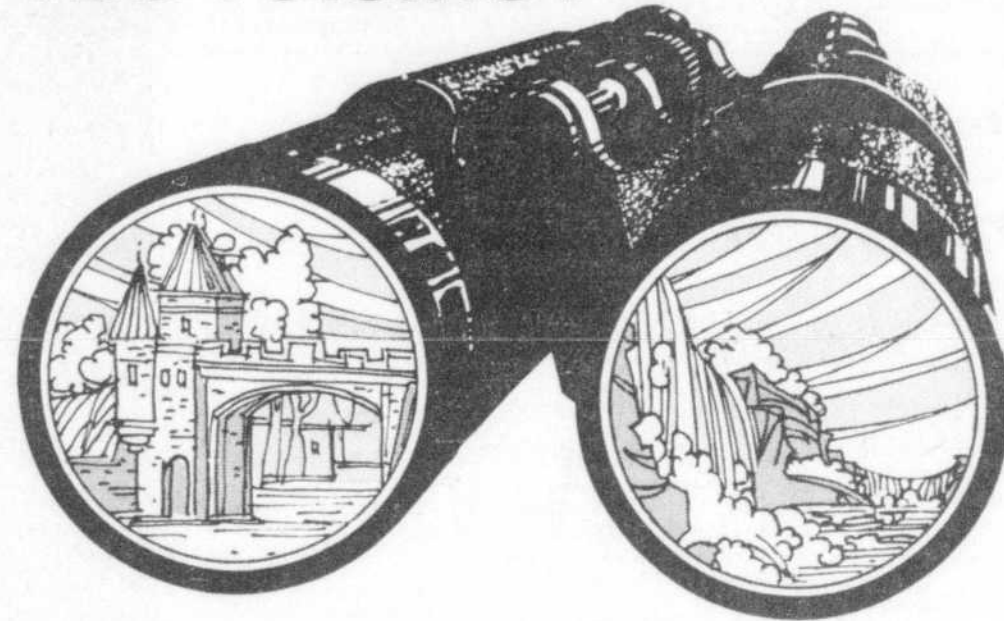


Holà! les adolescents! 25% de rabais!

Si vous avez 21 ans ou moins, vous avez droit dans la plupart des cas à 25% de rabais pour les trajets où le tarif Rouge est d'au moins \$7.00.

Consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

connaissiez-vous vos voisins?



Ce ne sont pourtant pas les "Invitations" qui manquent!

Il ne s'agit pas de vos voisins d'en face, bien sûr, ni de ceux d'à côté. Mais plutôt de vos voisins de Québec. Ou de Niagara. Ou de n'importe laquelle des nombreuses villes que vous offrez les voyages "Invitation" du CN. Pensez donc! 2 ou 3 jours merveilleux chez les

"voisins" de votre choix, comprenant transport, chambre d'hôtel (avec petit déjeuner), site de la ville, etc. En somme, si vous voulez voir du pays, hâtez-vous donc de répondre à l'une ou l'autre de nos "Invitations".

Pour obtenir plus de détails sur nos voyages "Invitation", demandez à votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN la série de brochures illustrées sur:

Halifax	Toronto	Edmonton
Québec	Ottawa	Victoria
Montréal	Winnipeg	Vancouver
Niagara		Chicago

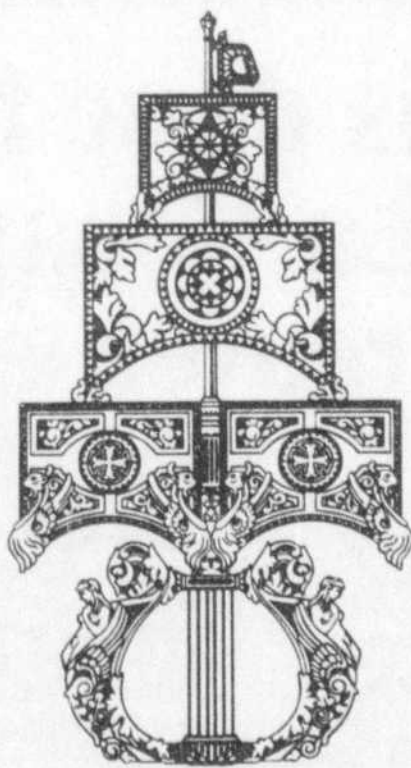
Les prix Nobel 1969 seront bientôt attribués

STOCKHOLM (AFP) — L'attribution des prix Nobel 1969 commencera aujourd'hui. Le prix de physiologie ou de médecine sera décerné dans la journée par le Collège des professeurs de l'institut Karolinska, faculté de médecine de Stockholm, réuni en séance secrète. Les professeurs auront à choisir un ou plusieurs lau-

réats parmi les candidats qui leur ont été proposés par différentes institutions médicales dans le monde entier ainsi que par les précédents lauréats de médecine. C'est le président de la réunion qui annoncera le ou les noms retenus et lira le motif de la décision prise par l'institut.

Les prix de physique et de

chimie seront attribués le 30 octobre par l'Académie des sciences de Suède. Le processus sera le même que pour les autres prix: l'Académie des sciences se réunira pour choisir le ou les lauréats de physique; elle en fera proclamer le nom par son président puis rentrera en séance pour choisir le ou les lauréats de chimie.



Sensibles aux témoignages d'encouragement reçus à l'occasion des dommages subis récemment, la direction, le personnel et les musiciens sont heureux d'exprimer leurs remerciements au public et de faire savoir que

LE VAISSEAU D'OR est ouvert tous les soirs à compter de 18 heures.

Dans un décor fin de siècle, l'orchestre de concert de 20 musiciens interprète, pendant le dîner, des oeuvres de Bach, Mozart, Debussy, Dvorak, Vivaldi, Tchaikovsky, Haendel, et autres grands compositeurs. Une soirée d'une douceur infinie, agréablement reposante.

Réervations 861-1868

au sous-sol de l'Hôtel Windsor, entrée par 1100, rue Cyrès

1er service — 18 heures concert — 19 h. 30

2e service — 21 h. 30 concert — 22 heures

montréal-toronto 4 h 59 min. en toute quiétude par le Rapido



Relaxer dans un vrai bon fauteuil... pouvoir se lever et marcher... chanter dans l'ambiance endiablée du Bistro... prendre une consommation, en tête à tête avec un paysage splendide, dans la voiture Skyview... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Certainement! Dans le Rapido du CN!

Départs quotidiens du Rapido, de la gare Centrale: 8h 20 et 16h 40.

Billet simple:

Voiture-coach, tarif Rouge: \$9.90

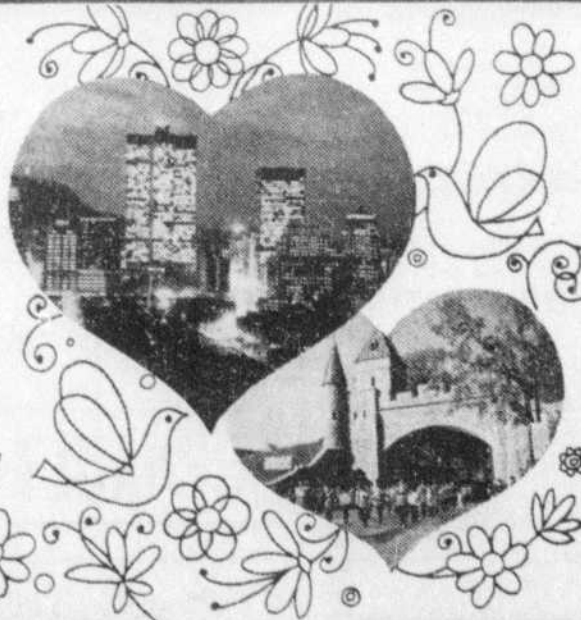
Montréal-Québec "cœur-à-cœur"

Le cœur de Montréal bat tout près du cœur de Québec grâce à la liaison quotidienne du CN. D'un cœur à l'autre, l'ambiance est agréable, l'atmosphère détendue et les repas joyeux (compris d'ailleurs dans le prix du billet de voiture-salon).

Départs de la gare Centrale: 8h 45, 17h 15 et 12h 15*

Billet simple les jours de tarif Rouge: en voiture-coach: \$5.20

*Casse-croûte seulement



EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du





Les pompiers tentent de maîtriser un violent incendie qui s'est déclaré dans un réservoir contenant 630.000 gallons d'essence, à Meridian, au Mississippi. (Téléphoto AP)

Rosaire Morin

Notre avenir dépend du redressement des injustices

Le prédicateur de l'épanouissement économique des Canadiens français, M. Rosaire Morin, inlassable, portait hier ses paroles aux gens de Québec.

Après avoir dressé un sombre tableau de la situation économique du Canadien français chez lui, qui gagne en moyenne 12,2% de moins que son concitoyen de langue anglaise, après avoir rappelé que les banques canadiennes ne détenaient que 6,14% de l'actif bancaire canadien, que les sociétés canadiennes françaises de fonds mutuels ne possédaient que 3,3% des actifs canadiens dans ce secteur, que les compagnies canadiennes françaises de placement ne possédaient que 3,46% des actifs canadiens, que nos compagnies d'assurance-vie ne possédaient que 3% des actifs canadiens et percevaient au Québec 18% des primes, que nos compagnies d'assurances-généralistes ne représentaient que 6,4% des actifs canadiens, que nos compagnies de fiducie comptaient 5,7% des actifs canadiens, et que nos caisses et sociétés d'épargne, notre plus belle réussite, possédaient 17,5% des actifs du pays, M. Morin s'est attardé à faire l'autopsie, non de la participation canadienne-française dans les institutions étrangères (canadiennes) mais de la participation des Canadiens anglais dans les industries québécoises.

"Nous avons analysé, a-t-il dit, les 181.274.740 actions ordinaires détenues par 116 sociétés de fonds mutuels et 70 compagnies de placement,

d'administration et de fonds de retraite.

"Au 31 décembre 1965, les 175 compagnies canadiennes-anglaises détenaient 349.135 actions de compagnies canadiennes-françaises, soit 0,2%. Ces mêmes compagnies détenaient 16,4% d'actions provenant de sociétés québécoises canadiennes-anglaises, et 33,8% provenant de sociétés ontariennes.

Les investissements des compagnies canadiennes-anglaises au Québec sont aussi minimes, a dit M. Morin. Par exemple, la Sun Life a investi \$21.000.000 dans des entreprises canadiennes françaises sur un actif de \$916.000.000 soit une proportion de 2,3%.

M. Morin a dit quelques mots des événements de la semaine dernière à Montréal. "Ces journées tragiques, a-t-il affirmé, ont été préparées par les grèves des enseignants par les grèves dans les hôpitaux, par la grève des employés de la Commission des transports en pleine Expo, par la grève de la RAQ, par la grève des débardeurs du port de Montréal et par des centaines de grèves contre des entreprises privées.

"Le bon sens semble disparu de certains cerveaux. En

une période où toutes les forces devraient être canalisées vers un effort total pour la disparition de la pauvreté, les éléments les plus dynamiques de la société sont engagés dans la voie de la destruction".

Et M. Morin de se demander s'il ne vaudrait pas mieux de penser à ces centaines de milliers de travailleurs qui ne gagnent que \$56 ou \$74 par semaine, à ces dizaines de milliers de chômeurs, à ces 200.000 assistés sociaux. C'est en haussant les salaires qu'on aboutit à la majorité des prix et à la hausse du coût de la vie.

"Pendant qu'il en est encore temps, alors que la pauvreté n'est pas encore organisée, il faudrait bien que toutes les classes favorisées collaborent à la disparition de la pauvreté".

"L'avenir de la société canadienne-française exige le redressement des injustices sociales qui condamnent des hommes à vivre misérablement dans une société de richesse et d'abondance, a dit encore M. Morin, pour reprendre ensuite, après cet écart, le thème du redressement économique qui lui est cher.



L'étonnante

RENAULT 16

chez

RENAULT CANADA

Succursales Détails

COMPÉTENCE
COURTOISIE
COMPÉTITIVITÉ

1824 Ste-Catherine O
937-9551
et
6875 Côte de Liesse
735-1331

Dîner
Repas à la carte
à partir de \$2.95
Repas complet
à partir de \$3.95
Incluant:
dîner familial
du dimanche,
Dîner d'Hommes
d'Affaires
à partir de \$1.75

SOIRÉE EXQUISE

Délasser-vous
ce soir
dans l'atmosphère
mélodieuse
du Bar-Salon.

FACILITÉS DE
RÉCEPTION

**Restaurant
La Diligence**
Décarie et Jean-Talon
Réservations: 731-7771
Grand stationnement

L'opération "reclassement"

Des 1,364 employés mis à pied à Vickers, 898 ont, à ce jour, retrouvé un emploi

par François Barbeau

Depuis mai, mois où l'on a beaucoup parlé des congédiements aux chantiers de la Canadian Vickers, de l'inhumanité de cette décision, d'une marine marchande canadienne, etc., les personnes les plus touchées par ces mises à pied, les ouvriers eux-mêmes, se sont assez bien tirés d'affaire.

C'est ce qu'ont révélé hier les membres du comité de reclassement des employés de la Canadian Vickers, comité formé de représentants du service de reclassement du Québec, du service consultatif de la main-d'œuvre (Ottawa), de la Canadian Vickers et du syndicat des employés de cette compagnie.

Formé le 2 juin 1969, ce comité a dû tout d'abord rejoindre près de 300 employés de la Canadian Vickers qui avaient été licenciés depuis octobre 1968 pour évaluer leurs besoins et leurs possibilités de reclassement.

Les membres du comité ont souligné que leur tâche n'avait pas été rendue facile par le fait que le roulement de la main-d'œuvre à la CV est de 10% mensuellement, à cause du nombre et de la nature des contrats qu'on traitait aux

chantiers de la rue Notre-Dame est. C'est ainsi que des 1.364 employés licenciés d'octobre 1968 à septembre 1969, 292 avaient moins de six mois d'ancienneté ou avaient été embauchés après le 1er octobre 1968.

Néanmoins, les centres de "main-d'œuvre du Québec et d'Ottawa se sont occupés d'eux de telle sorte qu'à la fin de septembre, au moins 117 d'entre eux avaient un emploi.

Un peu plus de 35% des employés sujets au reclassement avaient 40 ans ou plus et 8,1% seulement avaient poursuivi leurs études jusqu'à la 11e année ou plus loin. La grande majorité de cette main-d'œuvre (25,7%) était composée d'aides et de journaliers, le reste de brûleurs et soudeurs (24,6%), d'ajusteurs, assembleurs et monteuses (8,3%), de mécaniciens, plombiers, peintres, etc.

Il ressort des statistiques présentées par le comité que des 1.364 employés licenciés depuis un an, 898 ont obtenu, soit de leur propre initiative, mais surtout par l'entremise du comité, un emploi soit permanent ou temporaire. De

ce chiffre, 485 ont un emploi permanent ailleurs qu'à la Vickers, puisqu'il faut dire que de nombreux licenciés ont été réembauchés temporairement par leur ex-employeur. Cent quatre-vingt-douze sont encore sans emploi tandis que 222 suivent des cours de formation générale ou professionnelle. De nombreux autres, soit

233, ont décidé de prendre des vacances prolongées, ne possèdent pas un dossier complet au comité ou n'ont pas été rejoints par les membres du comité pour qu'on leur fasse part des emplois qui seraient disponibles. Il existe aussi 27 cas spéciaux d'employés handicapés, soit trop âgés pour se placer ailleurs, soit en mau-

vaise santé, qui n'ont pas encore été réglés.

Enfin, 14 des employés licenciés depuis un an ont pris leur retraite et 292 ne tombent pas sous la juridiction du comité, ce qui laisse encore 192 sans emploi. Il faut préciser que de ce nombre, il s'en trouve qui viennent à peine d'être licenciés.

La restructuration des municipalités

Les secrétaires-trésoriers aimeraient dire leur mot

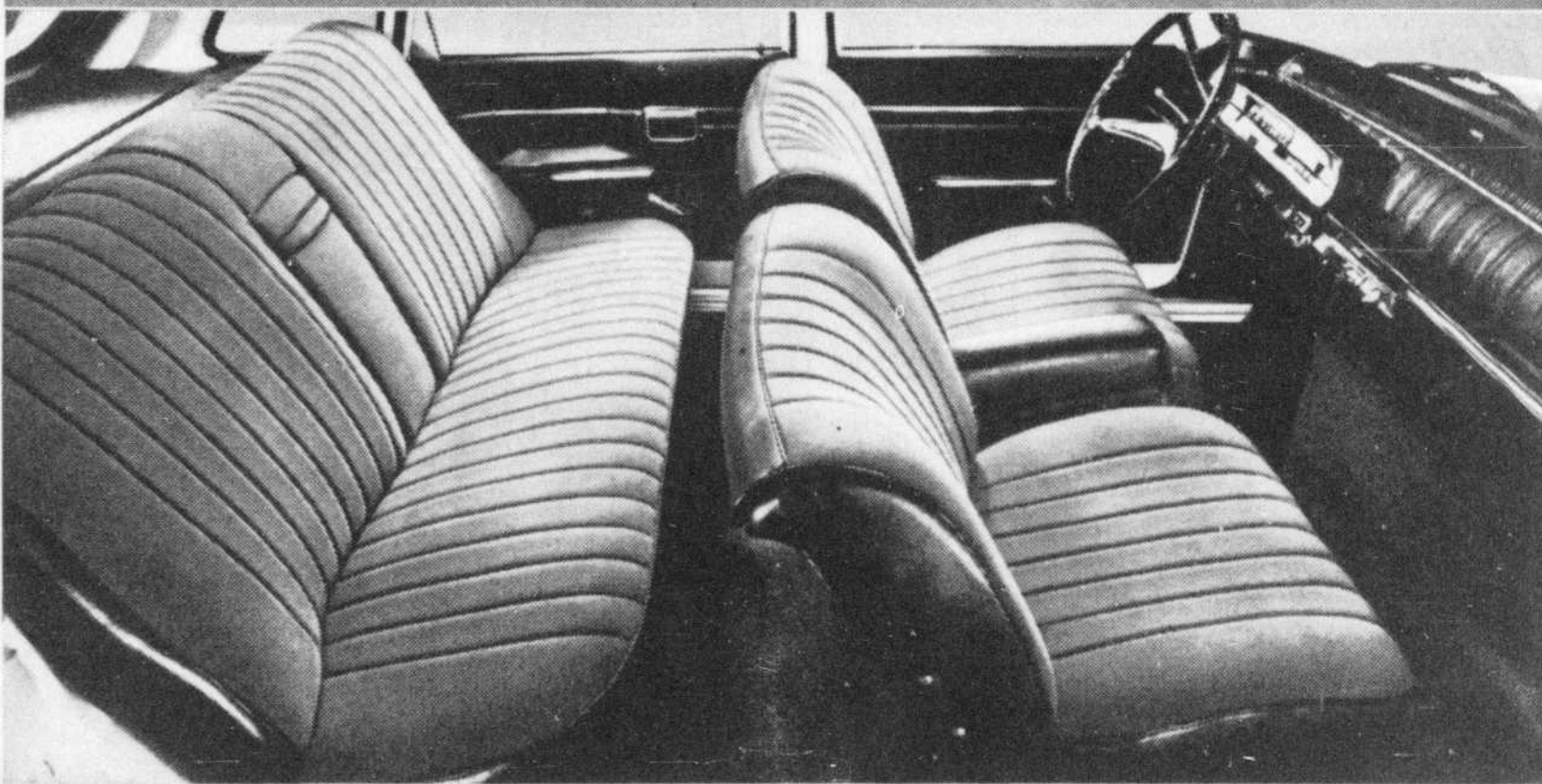
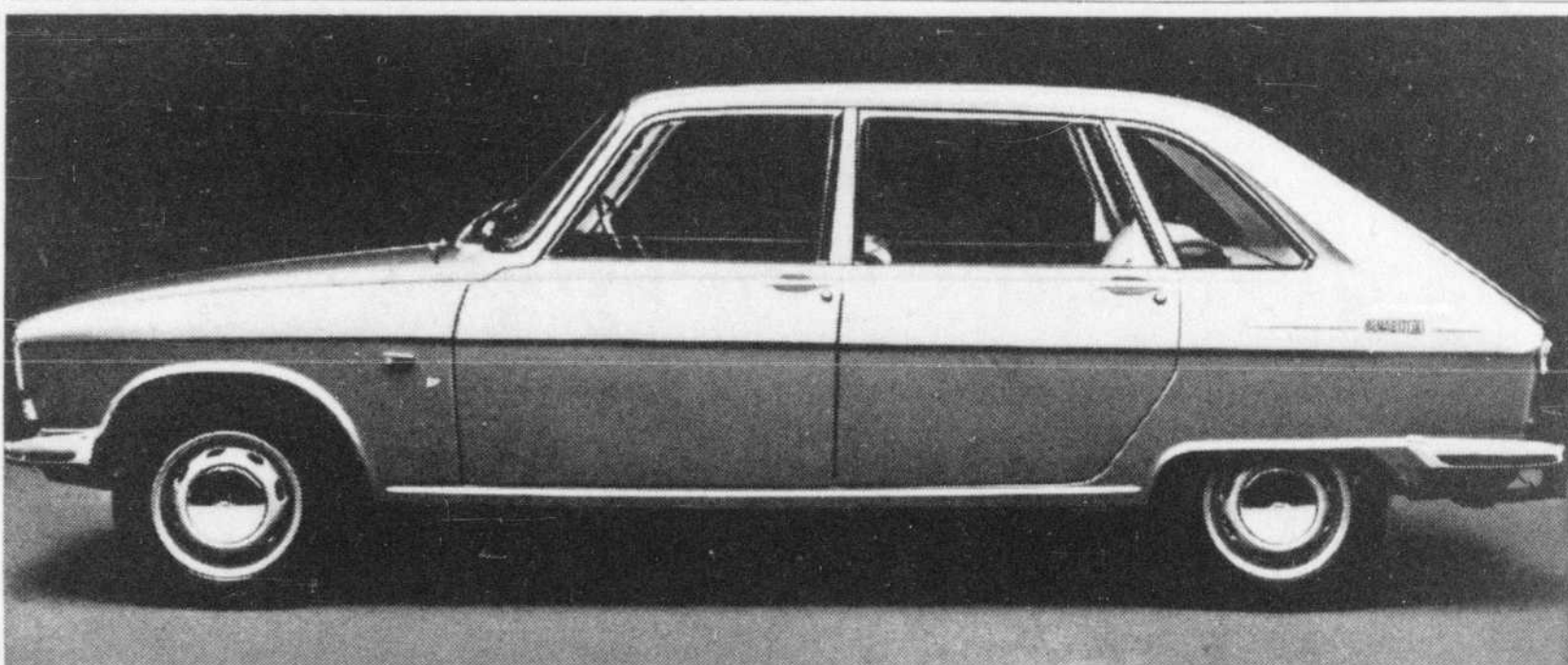
Les secrétaires-trésoriers de la province de Québec offrent leur collaboration au gouvernement pour le fonctionnement des nouvelles structures municipales et scolaires, mais en échange demandent d'être représentés lors de l'élaboration de ces structures, a révélé le président de la Corporation des secrétaires-trésoriers de la province de Québec, lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du congrès annuel de l'organisme.

"Les secrétaires-trésoriers devraient être les premiers consultés par ceux qui ont déjà commencé la restructuration des municipalités," a déclaré M. Marcien Emond, de La Pocatière.

Selon Me Guy Pinsonnault, de Québec, conseiller juridique de l'association, on éviterait nombre de problèmes dans la restructuration en consultant les secrétaires-trésoriers. "Cet homme-là est l'homme-clé, la cheville ouvrière, le tampon social en-

tre le contribuable et le conseil," a-t-il dit.

Tout en admettant que certains membres ne sont pas entièrement prêts à remplir les postes de secrétaires-trésoriers dans les nouvelles structures en train d'être formées par le gouvernement, les membres de l'association réclament la priorité pour l'obtention des nouveaux emplois, ainsi que des cours de recyclage pour acquérir les connaissances nécessaires pour remplir ces postes.

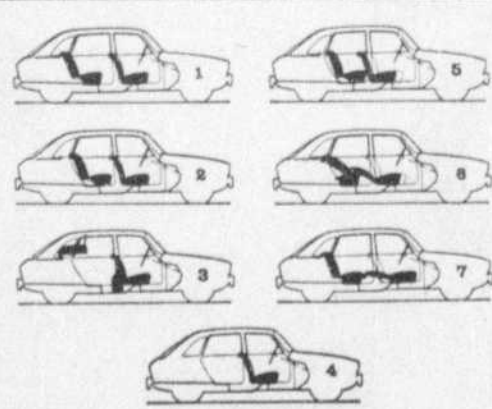


Il est bon parfois de se fier aux apparences. La Renault 16 en est la preuve.

Avec ses lignes d'une élégance audacieuse.

Avec ses sièges bien galbés, rembourrés de 7 1/2 pieds cubes de caoutchouc mousse. Et son espace habitable qui comporte 7 possibilités différentes d'aménagement intérieur (tel qu'illustré ci-contre), c'est à la fois une familiale spacieuse et une station-wagon utilitaire grand luxe.

Mais le confort de la Renault 16 va plus loin. Parce que sa suspension indépendante à barres de torsion transforme en autoroute les chemins les plus cahoteux. Parce que le dégivreur électrique incorporé



à la vitre arrière vous donne une visibilité parfaite. Parce que ses 30 livres d'insonorisant vous isolent du monde et du bruit. Parce que sa climatisation par nappes différentielles vous plonge, hiver comme été, dans une confortable atmosphère.

Traction avant, la Renault 16 vous offre en outre une tenue de route et une souplesse étonnantes. Et son freinage équilibré est le gage d'une sécurité à toute épreuve. Avant de vous laisser tenter par les apparences, venez vous convaincre en essayant une Renault 16 chez le concessionnaire.

L'étonnante

RENAULT 16

Fabriquée au Québec.

\$2598.*

*F.o.b. St-Basile, Port, livraison, taxes provinciales et municipales non compris.

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.

Leadership libéral

Claude Wagner sera candidat s'il jouit de l'appui populaire

ROBERVAL (PC) — Le député de Verdun à l'Assemblée nationale, M. Claude Wagner, a déclaré mardi à Roberval, au terme d'une tournée de sondage dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, qu'il sera candidat au leadership du parti libéral, "si l'accueil continue d'être aussi chaleureux dans le reste de la province". En outre, a dit M. Wagner, "s'il y a la moindre malhonnêteté au cours de la course au leadership, si je constate que des tactiques déloyales sont employées ou que la dissension s'est installée à l'intérieur même de notre parti, je tirerai tout simplement ma révérence", ajoutant qu'il retournerait alors à la pratique du droit à plein temps.

Abordant les problèmes de l'économie et de l'ordre, M. Wagner a déclaré qu'il est facile pour un premier ministre de s'associer un bon économiste, mais qu'il est difficile d'un économiste de s'associer un bon premier ministre.

Après avoir écarté les objections de ceux qui lui disent que le secteur économique était

probablement le plus mal en point au Québec, il a ajouté que notre province devait avant tout être nettoyée, si l'on espère attirer les investisseurs étrangers capables de relancer ces économies défectives.

"Il est absurde de parler d'économie au moment même où le désordre le plus complet nous conduit vers une anarchie de plus en plus menaçante", a poursuivi le député de Verdun.

"Il est avant tout nécessaire de ramener la paix et l'ordre, a-t-il affirmé, après quoi, avec l'aide d'économistes et de techniciens compétents, il sera temps de revivifier notre économie".

Selon l'ancien ministre de la justice dans le cabinet Lesage, il est possible de mettre fin au désordre dans lequel est baignée notre province dans un temps relativement court.

"Donc, a dit M. Wagner, il ne faut pas conclure que l'économie devrait pour cela attendre bien longtemps".

Des organisations catholiques internationales tentent de coordonner leur aide au tiers monde

Les dirigeants d'une douzaine d'organisations catholiques venant de l'Europe, de l'Australie et de l'Amérique du Nord, se réuniront à Montréal les 16 et 17 octobre pour étudier les moyens de coordonner leur action de développement dans les pays d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine. Ces organisations ont

recueilli durant l'année 1968 un montant de \$25,000,000 qui a été attribué à des projets socio-économiques. Ces organisations catholiques nationales se regroupent dans une nouvelle organisation connue sous le nom de CIDSE (Coopération internationale pour le développement socio-économique) dont le

siège est en Belgique. Elles

ont déjà centralisé leurs efforts par les campagnes nationales qui ont lieu durant la période du Carême. Le Canada y est représenté par l'O.C.C.D.P. (Organisation catholique canadienne développement et paix). A elle seule, l'O.C.C.D.P. a recueilli en 1968, \$1,300,000, et autant durant la

campagne de 1969. M. Roméo Maione, directeur exécutif de l'O.C.C.D.P., souligne que "le travail des Eglises en regard du développement devient de plus en plus important". Il attribue cette

évolution au fait que "les gouvernements commencent à se rendre compte que pour aider plus efficacement les popu-

lations du tiers monde, ils doivent s'appuyer sur des organisations volontaires, dont celles des Eglises, qui ont des contacts avec la population".

Selon M. Maione, cette évolution accentue également la nécessité d'une collaboration oecuménique dans le développement du monde.

Vient de paraître

Un Atlas de la conquête lunaire

La conquête de la lune par les cosmonautes américains Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont fourni aux éditions Payot Lausanne l'occasion de publier un premier atlas de l'ère spatiale, sous la signature de Patrick Moore, directeur de la section "Lune" de l'Association britannique d'astronomie.

Les grandes cartes Hallwag représentant la surface de la lune dans ses moindres détails constituent évidemment le centre d'intérêt de cet "Atlas de la conquête de la lune". Mais cet ouvrage de vulgarisation répond aussi à de nombreuses questions: sur la nature de la lune, de ses montagnes, de ses "mers" sèches; sur la formation de ses cratères; sur sa place dans l'univers et plus précisément dans le système solaire.

L'ouvrage explique également l'histoire détaillée d'Apollo. Il reproduit en couleurs vives les divers véhicules spatiaux. Il parle des hommes qui ont rendu possibles les expéditions dont le point culminant fut la conquête lunaire. Et de toutes les photos qu'il présente de l'ère spatiale, les plus impressionnantes sont sans contredit celles de l'homme marchant sur la lune.

A ceux qui ont suivi les diverses étapes de la grande aventure de l'homme contemporain, soit à la télévision, dans les journaux, dans les revues ou les magazines, cet Atlas de la conquête de la lune permettra de faire le point avant les nouvelles missions Apollo car l'ouvrage d'une cinquantaine de pages indique les prochaines aires d'atterrissage et ouvre des horizons sur Mars et Vénus.

L'Université du Québec aura son réseau d'informatique

QUEBEC — Etudier les besoins de l'Université du Québec en matière d'informatique, à court et à long termes tel était le mandat du comité de l'informatique qui vient de pu-

blier son rapport quelques semaines après la nomination de M. Pierre Jeannot au poste de vice-président aux communications.

Le comité de l'informatique

se composait de MM. Jean Baudot (université de Montréal), Robert Girard (ministère de l'éducation), Pierre Jeannot (Air-Canada, puis Université du Québec), Louis Robichaud (université Laval), Peter Sandiford (université McGill) et Guy Trudeau (Université du Québec).

Dans son rapport, le comité propose qu'un service du réseau soit mis en place, pour subvenir aux besoins de l'UQ en matière d'ordinateurs, de bibliothèques, d'audio-visuel et de communication. De son côté, M. Alphonse Riverin annonçait, dans un discours prononcé le 3 octobre devant les diplômés de McGill, que "l'université du Québec avait entrepris de mettre sur pied un réseau intégré d'informatique reliant ses campus de Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski" et que "des ententes ont déjà été conclues, qui permettront de relier le réseau de l'UQ avec les centres d'informatique de McGill et de Laval".

"Deux hypothèses sont à la base du rapport que le comité publie aujourd'hui", explique M. Jeannot. "Premièrement: que toute information, quelle que soit sa forme (livre, bande magnétique, fiche, etc.), doit pouvoir être trouvée et communiquée le plus rapidement possible; deuxièmement: qu'en matière d'informatique, et surtout en ce domaine, la mise en commun de ressources n'est plus une simple addition, mais une multiplication des ressources".

Le grand jour approche...



Seize ans la semaine prochaine... et pour célébrer cet événement, une réception au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout: salle, rafraîchissements, gâteau d'anniversaire, service. Elle en révé! Sa mère avait bien raison de nous confier l'organisation de cette fête.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

Chez archambault

VENTE ANNUELLE

BALDWIN

JUSQU'À **25%** DE RABAIS

UNE INVASION D'AUBAINES CHEZ ARCHAMBAULT

PIANOS BALDWIN

	SPECIAL		SPECIAL
243 Style Studio Professionnel	Chêne foncé \$1,249.	991 Style Italien provincial	Noyer \$1,299.
924 Style Méditerranéen	Pécan 1,569.	993 Style Français provincial	Cerisier 1,299.
947 Style Scandinave	Noyer huilé 1,439.	993 Style Français provincial	Blanc antique/or 1,409.
962 Style Classique provincial	Noyer 1,459.	994 Style Méditerranéen	Noyer 1,299.
990 Style Contemporain	Noyer 1,229.		

ORGUES BALDWIN

MODÈLE No 77

Style classique - fini noyer - 2 claviers de 44 notes chacun ■ Pedalier de 13 notes ■ 10 jeux parlants ■ Répétition du son avec contrôle de vitesse ■ Accouplement au solo ■ Soutien à la pédale ■ Vibrato ■ Tremolo théâtral ■ Contrôle du timbre ■ Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne ■ Prise pour écouteurs.

\$1,149.

MODÈLE NO 77/R IDENTIQUE plus section rythmée, **\$1,299.**

Modèle 48/H/R

Semi-professionnel - Style classique fini noyer - section rythmée

2 claviers complets de 61 notes chacun ■ Pedalier de 25 notes ■ 23 jeux parlants ■ 6 jeux de percussion ■ 3 combinaisons de jeux pré-sélectionnés ■ Répétition du son, au solo et à la percussion, avec contrôle de vitesse ■ Accouplement grand orgue 16' au solo ■ Accouplement grand orgue 8' à la pédale ■ Vibrato ■ Tremolo théâtral ■ Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne.

\$3,829.

MODÈLE No 91

Style classique - fini noyer 2 claviers de 44 notes chacun ■ Pedalier de 13 notes ■ 13 jeux parlants ■ 2 jeux de percussion au solo (vibra harpe et cordes) ■ Répétition du son avec contrôle de vitesse ■ Accouplement 4' au solo ■ Soutien à la pédale ■ Accentuation des anches et des cordes au récit ■ Vibrato ■ Tremolo théâtral ■ Contrôle du timbre ■ Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne ■ Prise pour écouteurs.

\$1,399.

MODÈLE NO 91/R IDENTIQUE plus section rythmée, **\$1,549.**

MODÈLE NO 56

2 claviers de 44 notes chacun ■ Pedalier de 13 notes ■ 18 jeux parlants ■ 7 jeux de percussion au solo ■ 3 combinaisons de jeux pré-sélectionnés ■ Répétition du son au solo et à la percussion avec contrôle de vitesse ■ Accouplement accompagnement 16' au solo ■ Contrôle du timbre ■ Vibrato ■ Tremolo théâtral ■ Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne.

\$2,129.

MODÈLE NO 56/R IDENTIQUE plus section rythmée, **\$2,259.**

MODÈLE NO 81

Style classique - fini noyer 2 claviers de 44 notes chacun ■ Pedalier de 13 notes ■ 16 jeux parlants ■ 4 jeux de percussion au solo ■ Répétition du son avec contrôle de vitesse au solo et à la percussion ■ Accouplement de l'accompagnement 8' au solo 16' ■ Effet panoramique ■ Annulation automatique des jeux aux deux claviers ■ Renvoi des pédales au clavier d'accompagnement ■ Vibrato ■ Tremolo théâtral ■ Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne ■ Prise pour écouteurs.

\$1,699.

MODÈLES NO 81/R IDENTIQUE plus section rythmée, **\$1,839.**

MODÈLE PR/200

Professionnel - Style moderne - Fini noyer et cabinet de son 3 Pr. section rythmée 2 claviers complets ■ 61 notes chacun ■ 1 pédalier complet de 32 notes, concave et radiant ■ 33 jeux parlants ■ 6 combinaisons fixes ■ Section percussion et rythmique ■ 19 jeux 15 au récit et accompagnement 4 aux pédales ■ 4 combinaisons fixes à la section percussion ■ Tremolo indépendants sur flûtes et cordes ■ Vibrato et tremolo théâtral ■ Répétition automatique et alternative au récit ■ Accentuation séparée au simultané pour flûtes, cordes et anches ■ Contrôle pour les mutations de 5 1/3, 2 2/3, 1 3/5 ■ Contrôle de volume pour flûte 8' ■ Accouplement 8' du grand orgue à la pédale ■ Accouplement 16' du grand orgue au solo ■ Accouplement 4' du grand orgue à la percussion ■ Solo muet ■ Percussions muettes (permettent d'annuler momentanément les jeux au solo et à la percussion) ■ Effets sonores.

\$6,729.

AUTRES FANTASTIQUES AUBAINES

Pianos Lesage et orgues Lowrey neufs ou échantillons de plancher.

PIANOS LESAGE

73 Modèle compact, noyer huilé	\$629.
3400 Provincial français, cerisier 2 tons.	\$779.
3400 Provincial français Blanc antique/or rococo	\$899.
Archambault/Lesage # 68 pattes rondes, Noyer huilé	\$649.
Archambault/Lesage # 68 pattes carrées, Noyer huilé	\$649.
Lesage, "Clair de Lune" Vert antique	\$1,159.

ORGUES LOWREY

Modèle Tp-10 Skylark Style classique - fini noyer huilé.	
2 claviers de 44 notes chacun.	
Pedalier de 13 notes	
11 jeux parlants	
Reverbération	
Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne. Prise pour écouteurs.	
SPECIAL \$919.	
TP-10/R (modèle identique avec section rythmée).	
\$1,199.	

ORGUE LOWREY

Modèle Ts-88/R - Tempest Style classique avec section rythmée, fini noyer.	
2 claviers de 44 notes chacun	
Pedalier de 13 notes	
12 jeux parlants	
Reverbération	
Haut parleur Leslie incorporé	
Contrôle du vibrato pour effets de guitare hawaïenne. Prise pour écouteurs.	
SPECIAL \$1,639.	

Le magasin de musique le plus complet au Canada

Ed Archambault INC.

500 est, Ste-Catherine

849-6201

Situé en face de la Station Berri, sortie Ste-Catherine

Nous honorons la carte CHARGEX

Berlitz peut améliorer votre anglais

À Montréal, Mlle Mary - Tél.: 288-3111

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incrovable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais, espagnol, allemand, italien ou français.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

Montréal, 2055 Rue Peel et Place Ville Marie, Tél.: 288-3111
St-Jean, 207 Richelieu, Tél.: 346-6100
Trois Rivières, Édifice Place Royale, Tél.: 378-2811
Sherbrooke, 1845 King ouest, Tél.: 569-9179

"Votre vie est une source d'inspiration..."

Le cardinal Léger reçoit le prix de la Banque Royale

Le prix de la Banque Royale du Canada pour 1969, comportant une médaille d'or et un chèque de \$50,000, a été remis hier soir au Cardinal Paul-Émile Léger en présence de quelque 200 invités réunis au restaurant Hélène-de-Champlain.

Rappelant les motifs qui ont amené le jury à désigner, il y a quelques mois, le présent lauréat, le président de la Banque Royale M. W. Earle McLaughlin a déclaré: "Votre vie est pour nous tous une source d'inspiration et c'est là une réalisation hautement méritoire".

Auparavant, le président du jury, M. J. V. Clyne avait fait remarquer que "les deux premiers lauréats appartenaient au secteur des sciences naturelles, et que c'est pour leur compétence dans ce domaine que le Dr Penfield et M. MacKenzie ont été choisis". Il avait enchaîné en disant:

"L'intention n'a jamais été, cependant, de limiter la portée du Prix aux réalisations scientifiques. Les arts et les humanités, l'industrie et le commerce, sont d'autres champs d'action où des lauréats peuvent être choisis. Celui de cette année, bien qu'il soit un humaniste et un éducateur, n'a pas nécessairement été choisi pour cette raison. Il n'a pas, non plus, été choisi pour son travail en tant qu'écclesiastique, bien qu'il se soit distingué dans ce domaine par son dévouement et ses réalisations. Enfin, ce n'est pas, non plus, son œuvre en Afrique qui lui vaut cette marque d'appréciation, car cette œuvre, comme il saurait sans doute le premier à le dire, est loin d'être terminée. Plus que toute autre chose, les réalisations du Cardinal Léger sont purement personnelles. On y note un comportement hautement humanitaire, beaucoup de sagesse, beaucoup de détermination".

Ainsi, dans l'esprit des membres du jury, la personnalité même du lauréat, en vertu de ses qualités morales et spirituelles, constitue le principal apport du Cardinal au bien commun. Au-delà de ses nombreuses réalisations particulières, c'est donc la personne même du Cardinal que le prix vient reconnaître. M.

McLaughlin a révélé que le lauréat avait été proposé au jury par MM. R. M. Fowler, Marcel Faribault, Pierre Bour-nival, C.H.R. Camping, tous de Montréal ainsi que par M. Hervé Alary de St-Jérôme. Quelque 100 candidats avaient été mis en candidature à travers le Canada.

Le jury lui-même était composé de l'hon. J. V. Clyne de Vancouver, M. Roger Gaudry de Montréal, M. Henry D. Hicks, de Halifax, M. Trevor F. Moore, de Toronto, Dr Walter H. Johns, d'Edmonton



Le cardinal Léger

et de M. A.W. Trueman, d'Ottawa. En annonçant que les mises en candidature pour le Prix de 1970 étaient maintenant ouvertes et que le jury les recevra jusqu'au 28 février 1970, le directeur général de la Banque Royale pour le Québec, M.G.H. Mercier a déclaré que tous les membres du jury avaient accepté de continuer à remplir leurs fonctions pour un autre mandat.

Au début de son exposé, M. McLaughlin avait rappelé les raisons qui ont amené la Banque Royale à créer ce prix annuel: premièrement, marquer le Centenaire canadien; deuxièmement combler une lacune qui consistait en l'absence de prix spécial décerné

à ceux qui sont à l'avant-garde du progrès et du bien-être et enfin faire comprendre au public que "les valeurs humaines doivent pouvoir compter sur une base de productivité, et que, d'autre part, la productivité sans les valeurs humaines n'a aucun sens".

En conséquence, M. McLaughlin s'est réjoui du fait que "le jury du prix de la Banque Royale ait choisi un homme chez qui le souci de la préservation des valeurs humaines s'allie à un sens profond du dévouement".

Dans son discours de remerciement, le cardinal Léger a profité de la circonstance pour attirer l'attention de ses auditeurs sur la situation dramatique du tiers monde, "problème No 1 de notre époque". (Le lecteur trouvera en page 5 le texte complet de cette allocution.) Le cardinal s'est attaché à définir "les frontières qui séparent les pays en blocs de nations développées ou en voie de développement".

Chiffres à l'appui, le cardinal a successivement fait état de la pauvreté, de la sous-alimentation, de la maladie, de l'ampleur de la croissance démographique, de la lente croissance des ressources dans le tiers monde, avant de lancer un appel particulier aux jeunes: "Le temps, disait-il, est à la réflexion et à l'action. Il s'agit de construire un monde meilleur en ces régions de la terre où vivent près de trois milliards d'hommes. C'est un cri d'appel aux jeunes, car le chemin à parcourir sera long, et les obstacles à franchir nombreux et difficiles."

Soulignant que des "barricades ont été dressées par la cupidité des hommes blancs de l'Occident" et qu'il fallait se méfier de l'inflation verbale, le cardinal a conclu en esquissant "quelques orientations qui permettraient à des hommes perspicaces et résolus d'entreprendre la construction de ce monde qui est à la recherche de son unité". Précisant que "ce n'est pas à un homme d'Eglise qu'il incombe de dicter des orientations pour trouver des solutions à ces problèmes angoissants", le lauréat du Prix de la Banque Royale a tenu à parler du climat dans lequel ces solutions devraient être cherchées.

"Le vrai drame du développement est humain, dit-il... Mais condamner n'est pas tout. La contestation d'une généra-

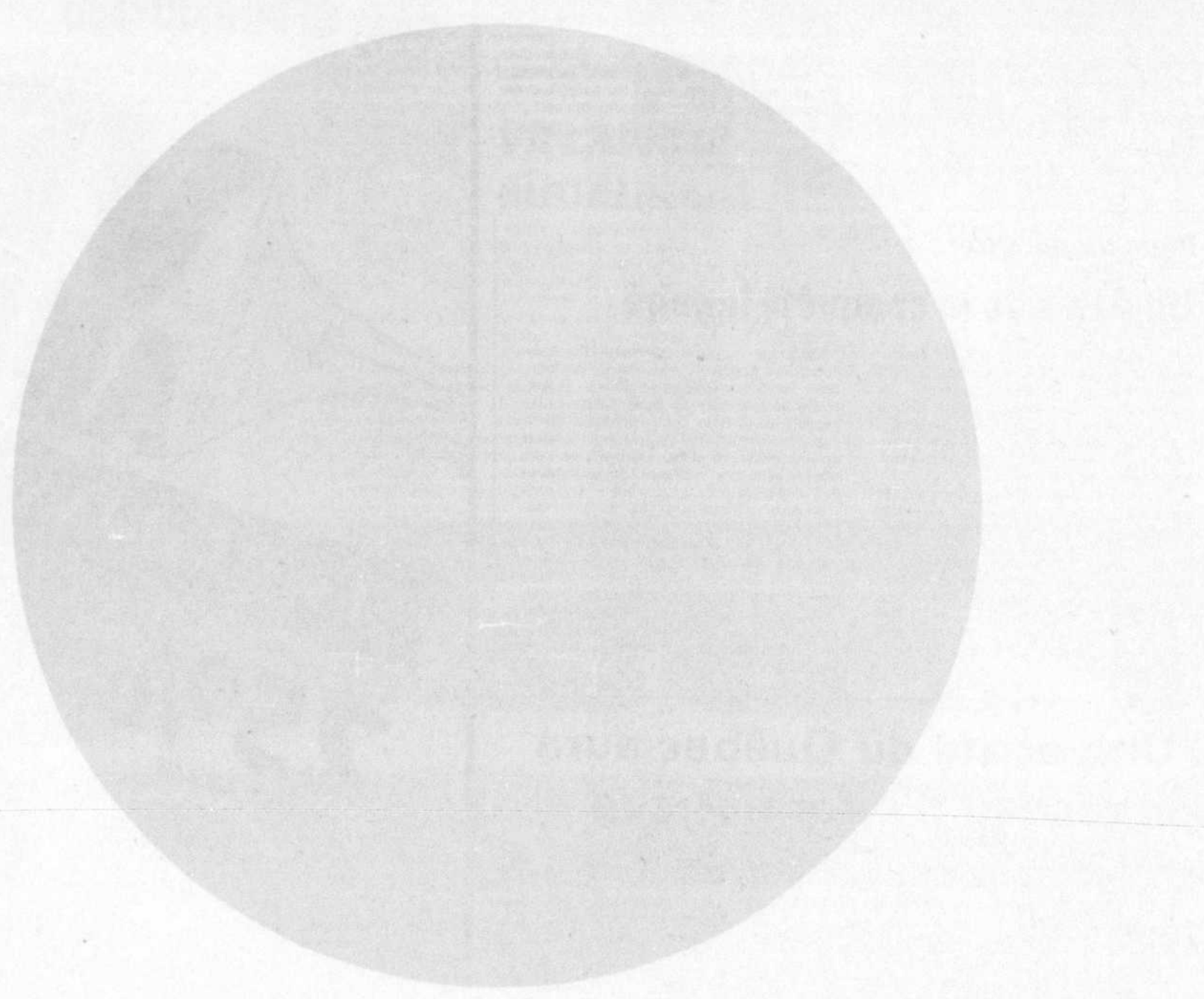
tion l'a douloureusement montré en ces deux dernières années. L'homme recherche d'autres fins: la justice, la mo-

rale, la vie spirituelle, la paix, la culture... L'intégration du tiers monde à la civilisation technique exigera de la part

des pays développés une vision lucide des problèmes et une volonté d'action désintéressée". Et il conclut: "L'im-

mensité des problèmes exige une action rapide et dépouillée de toute préoccupation politique et idéologique."

Les pays du soleil! CP Air vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



à bon compte

le soleil du
PORTUGAL \$339

le soleil du
MEXIQUE \$481

le soleil
d'**HAWAII** \$487

Le synode des évêques

Mgr Plourde se réjouit de la création d'une commission pour les questions controversées

"La création, par le pape Paul VI, d'une commission qui étudiera les principaux problèmes de l'heure et l'intention du Saint-Père de reconnaître aux évêques une plus grande autonomie dans l'exercice de leur fonction pastorale réalisent deux desirs que l'é-

piscopat canadien avait précisément considérés comme "prioritaires".

En faisant cette déclaration au cours d'une communication téléphonique en provenance de Rome, Mgr J. Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, soulignait l'annonce officielle, parue lundi matin, selon laquelle le pape avait nommé une commission pour les questions controversées, présidée par le cardinal Péricle Felici et composée de l'archevêque de Karachi, Mgr Joseph Codeiro et de l'évêque de Litoměřice (Tchécoslovaquie).

On sait que le synode a été centré sur le problème de l'autorité dans l'Eglise et que plusieurs pères déplorait le fait que certaines questions brûlantes n'apparaissent pas à l'ordre du jour. On relevait notamment la régulation des naissances après Humanae Vitae, le célibat, le problème des divorcés et des ma-

riages mixtes, celui de l'inter-communion et de la contestation.

Se référant au document officiel préparé par l'épiscopat du Canada, Mgr Plourde a fait remarquer qu'étant donné qu'il ne semblait pas possible au Synode d'étudier en deux semaines tous les problèmes auxquels l'Eglise doit actuellement faire face, il paraissait préférable de mettre sur pied un organisme spécial.

Selon l'archevêque d'Ottawa, le Synode est également résolu à aborder la délicate question du partage de l'autorité et de la décentralisation des pouvoirs dans l'Eglise en dotant les conférences épiscopales d'une partie de l'autorité actuellement exercée par les curies romaines. Mgr Plourde considère enfin comme un grand progrès l'emploi dans une bonne partie des délibérations de six langues modernes par les 146 membres du Synode qui ne sont plus désormais restreints à l'usage du latin.

Truc ou traite

A l'occasion de l'Halloween, la Fondation canadienne des maladies du rein met en vente au coût de \$1.00 une marionnette bourrée de bonbons et de sacs dits "un truc ou une traite". Cette initiative a pour but de venir en aide à ceux qui souffrent de maladies du rein. La Fondation rappelle aux parents que la contribution n'excède pas le prix qu'ils auraient à verser au magasin de bonbons du coin et leur demande d'accorder plutôt leur appui à la campagne qu'elle lance.

PEUGEOT

Solde final des voitures de la Direction

de

PEUGEOT CANADA LTÉE

8 SEULEMENT

404, automatique

toit ouvrant, siège couchette, pneus Michelin X, 4 saisons, servofrein à disque, phare de recul, bouton, cadran, compteur de régime, allume cigarette, ventilateur débrayable, garnitures en acier inoxydable.

prix: \$2,695, avec pleine garantie d'usine

Financement jusqu'à 36 mois pour payer.
Nous payons la valeur maximum sur votre échange.

ROGER AUTOMOBILES LTÉE

4269 ouest Ste-Catherine

932-2925

Ouvert jusqu'à 10 p.m.

Samedi jusqu'à 5 p.m.



MANOIR ST-DAVID

est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale, il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits d'hôtel avec bain et cuisine équipée (sur la base de 2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment où jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacance: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisine (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année est l'année: suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

À la conquête du monde avec CP Air

CP Air



— SOUS QUELLE LATITUDE QUE CE SOIT, NOTRE AGENCE VEILLE SUR VOUS —

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

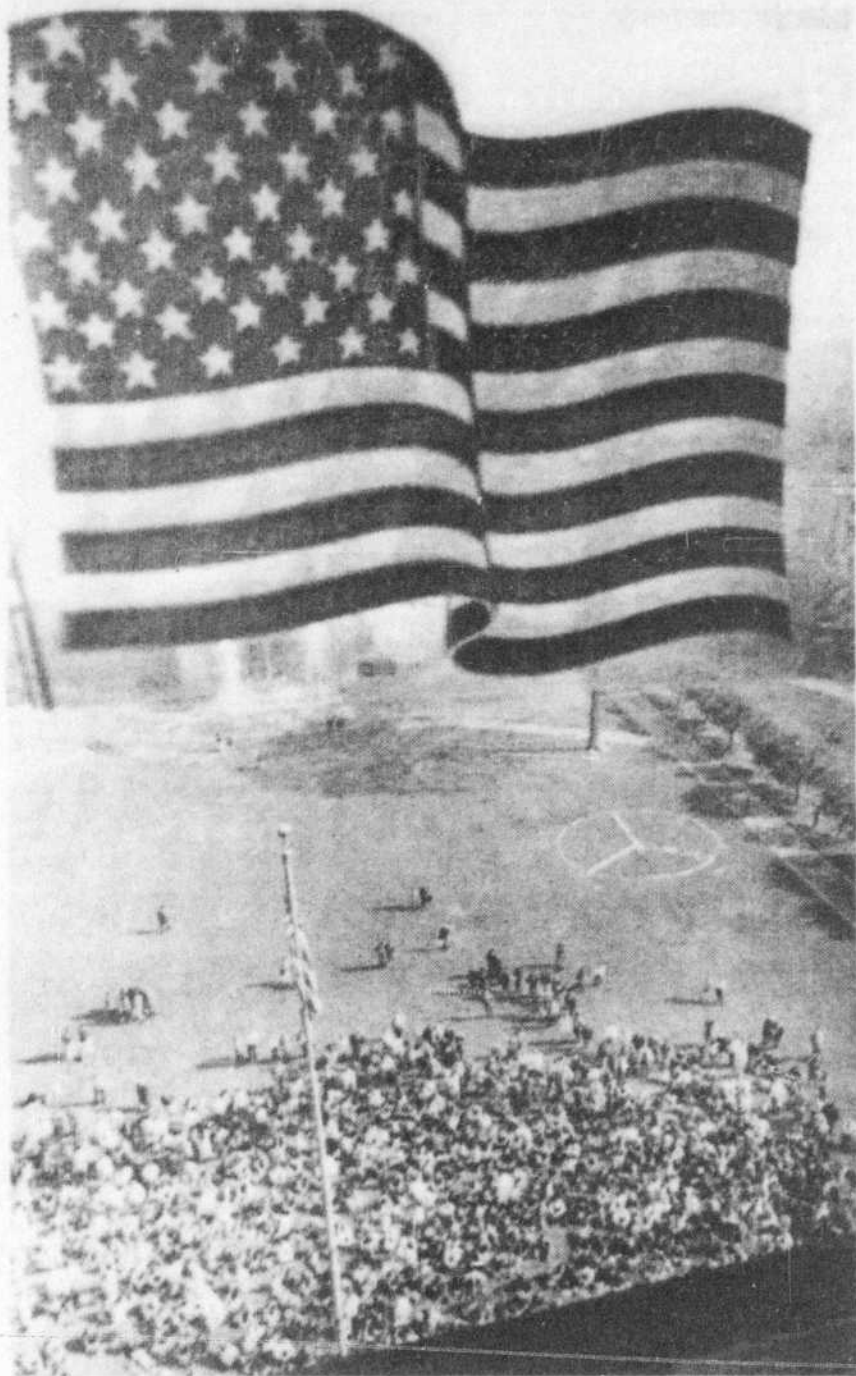
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

Militants ou modérés

Les Américains étaient au rendez-vous



Le drapeau d'un drapeau américain pare une fenêtre de l'imposante "Cathédrale du savoir" de l'université de Pittsburgh où plus de 1.000 étudiants ont planté, hier, jour du "moratoire", des croix de bois dans la pelouse. Les 137 croix, qui figurent un symbole de paix, portaient les noms de soldats du comté d'Allegheny morts au Vietnam. (Téléphoto AP)

Le "moratoire" fournit une tribune aux adversaires du président Nixon

WASHINGTON (d'après l'AFP) — Partout aux États-Unis, des hommes politiques ont profité des grands meetings publics à l'occasion du "moratoire" pour exprimer leurs vues sur la politique vietnamienne de l'administration Nixon.

A Boston, le sénateur Edward Kennedy a affirmé que les États-Unis doivent annoncer leur décision "irrévocable" de retirer toutes leurs forces terrestres du Vietnam avant un an. Il a ajouté qu'il ne pense pas que M. Nixon se soit compromis à poursuivre la guerre mais a dit craindre "le danger d'un engagement du gouvernement vers des buts et envers des personnalités qui garantiront que la guerre se poursuivra". M. Kennedy a "respectueusement" suggéré au président d'expliquer aux Américains sa propre politique et non pas une politique basée sur des conditions hors de notre contrôle, une politique qui ne soit pas sujette à un veto de Hanoi ou de Saigon.

Le sénateur Eugene McCarthy a repris le même thème, s'attaquant à ceux qui cherchent à discréditer le "moratoire" en le présentant comme étant d'inspiration communiste. L'ancien aspirant candidat à la présidence a affirmé: "Le moratoire est l'expression de la meilleure conscience du peuple américain."

A Los Angeles, le sénateur Alan Cranston a fait appel aux chefs militai-

res pour qu'ils informent le congrès et le pays du délai nécessaire pour assurer un retrait des forces en assurant leur sécurité.

Mais M. Barry Goldwater, ancien candidat républicain à la présidence, a affirmé, à Anshelm, en Californie, que ceux qui participent au moratoire "jouent le jeu de ceux qui ont pour tâche de tuer des soldats américains". Il a dit que ces manifestations gênent M. Nixon dans la négociation et sapent le moral des hommes qui se battent.

A Ithaca (New York), le sénateur Charles Goodell a répété sa demande d'un retrait total du Vietnam avant la fin de 1970, disant: "De nouveaux combats ne feront pas d'une politique qui a échoué dans le passé une politique de succès dans l'avenir."

A New York, en dehors de huit discours prononcés à travers la ville, M. Ted Sorensen, qui fut le conseiller des présidents Kennedy et Johnson, a publié une lettre ouverte au président Nixon déclarant: "Nous ne sommes pas des défaitistes, nous sommes des réalistes. Nous n'absolvons pas les dirigeants de Hanoi, mais nous ne devrions pas les imiter. Nous ne demandons pas une réduction de notre participation à la guerre, nous insistons pour qu'elle prenne fin."

Suite de la première page

les collèges et écoles. Processions, discussions, discours, veillées. Environ 800 établissements publics et privés ont consacré la journée à la guerre du Vietnam.

Mais des représentants éminents des trois communautés religieuses, protestante, catholique et israélite, des partis politiques, d'organisations et groupements civiques, de nombreuses autorités locales et municipales, du corps enseignant, des professions libérales, et même de la masse d'Américains moyens, en groupes ou individuellement, se sont associés, chacun à sa manière, au mouvement non-violent lancé par une poignée d'étudiants qui avaient fait leurs premières armes dans la campagne présidentielle du sénateur Eugene McCarthy. Avec des nuances portant surtout sur le calendrier, ils réclament tous le désengagement des États-Unis de cette guerre sans issue, meurtrière, coûteuse et qu'ils estiment compromettante pour leur pays.

La journée du moratoire a été marquée à travers tous les états par les mêmes manifestations dispersées: services religieux, sonneries de cloches, lecture publique des noms des 40.000 Américains tués au Vietnam, rallies bruyants ou marches silencieuses, signature de pétitions, discussions publiques, discours, beaucoup de discours pour et contre, brassards noirs, drapeaux en berne pour marquer qu'on est pour le "moratoire", drapeaux en haut des hampes pour montrer qu'on fait confiance à l'administration Nixon, phares de voitures allumés en plein jour pour désapprouver les manifestations, rassemblements, tracts, pancartes, etc. etc.

Jusqu'au milieu de l'après-midi, lorsque se sont produites des violentes échauffourées à Washington entre la police et les manifestants devant la Maison Blanche, les incidents enregistrés sur l'ensemble du territoire étaient mineurs au regard de l'ampleur et de la diversité des manifestations. Un drapeau brûlé à Brunswick (New Jersey), quelques brassards noirs arrachés des bras des protestataires à Austin (Texas), une charge de police montée contre une foule de plusieurs milliers de personnes à Détroit, une rapide et brutale intervention de la police contre quelques centaines de jeunes qui assiégeaient un centre de recrutement à Portland (Oregon).

D'ores et déjà, la tenue, la solennité, la sincérité, des manifestants dans plus de cent villes, bourgs et bourgades donnent à cette "journée" une signification particulière.

A Laramie (Wyoming), vingt personnes se sont tenues debout, sans bouger, pendant toute la nuit devant le monument aux morts au Vietnam, malgré huit centimètres de neige et une température de moins dix.

A Miami, par contre, un rally anti-guerre a réuni plusieurs centaines de personnes en costumes de bains sur la plage. A l'université de Harvard (Massachusetts), George Cabot Lodge, fils du négociateur américain à Paris, était parmi le millier d'auditeurs de l'économiste J.K. Galbraith qui déclarait notamment que la fin de la guerre au Vietnam remettrait sous contrôle l'"Establishment" militaire américain. A l'université de Berkeley (Californie), plusieurs centaines de personnes ont écouté debout, sous une pluie diluvienne, l'interminable litane des listes de morts au Vietnam. A Whittier (Californie), à l'école où le président Nixon a fait ses études, les élèves ont défilé avec des pancartes portant: "Faites rentrer nos boys — tout de suite". D'après les premières évaluations, les manifestants sur la voie publique (c'est-à-dire sans compter ceux des églises, campus, etc.) étaient les plus nombreux à New York (10.000), Boston (15.000), Philadelphie (50.000) et Minneapolis (10.000).

Le président Nixon a travaillé toute la journée dans la Maison Blanche. Il s'est occupé des problèmes d'Amérique latine et de l'inflation aux États-Unis.

L'ancien président Johnson, dans son Texas natal, s'est refusé à tout commentaire. Son porte-parole a dit simplement: "Vous savez, à cette époque de l'année, il y a beaucoup à faire dans un ranch. De plus, il écrit ses mémoires".

L'ancien vice-président Hubert Humphrey a assisté à un rallye du "moratoire" à St. Paul (Minnesota) mais n'a pas pris la parole. Il a trouvé que certains propos tenus étaient "plutôt injurieux", notamment lorsque le prof. T. Grissom a déclaré: "Nous vivons dans un pays dont le gouvernement est le principal obstacle à la paix dans le monde".

D'autre part, la chambre des représentants a refusé hier, d'adopter une motion dénonçant le message à la nation américaine de M. Pham Van Dong comme une intrusion intolérable dans les affaires intérieures américaines.

La motion, proposée tant au sénat qu'à la chambre des représentants par les leaders des deux minorités républicaines dans l'une et l'autre assemblée, avait pour objet d'associer le congrès à la virulente condamnation de ce message du premier ministre nord-vietnamien formulée mardi après-midi par le vice-président, M. Spiro Agnew.

Le texte de cette motion était le suivant: "Nous abhorrons la tentative de M. Pham Van Dong d'associer ceux des Américains qui manifestent en faveur de la paix à la cause de notre ennemi".

Il a suffi de l'intervention, hostile à cette motion, d'un seul représentant démocrate, M. Robert W. Kastenmeier (Wisconsin) pour faire abandonner le projet par la chambre. M. Kastenmeier a dit que ce projet n'aboutirait à son avis qu'à semer le trouble parmi ceux qui participent au moratoire. Prétendre imposer à brûle-pourpoint les vues du président au congrès, a-t-il ajouté, "c'est dénaturer la procédure législative".

A Londres, le Dr Horace King, speaker de la Chambre des communes, a refusé hier après-midi l'ouverture d'un débat d'urgence sur "l'impossibilité du gouvernement de M. Harold Wilson de se dissocier de la politique américaine au Vietnam, malgré les vues exprimées à ce sujet par les trade unions et une partie importante de l'opinion publique britannique".

D'autre part, la journée de protestation contre la guerre du Vietnam a été observée à Paris, où, dans le courant de l'après-midi, plusieurs délégations d'étudiants américains résidant en France ont été reçus par des responsables de l'ambassade des États-Unis auxquels ils ont remis des motions et des pétitions demandant la fin du conflit.

L'important service d'ordre qui avait été mis en place n'est intervenu à aucun moment.



Le lieutenant Jesse Rosen, de New York, a fait la guerre, hier, avec, autour du bras, un brassard noir, afin de manifester sa sympathie au "moratoire" organisé dans son pays. "C'est ma façon à moi de protester en silence", a dit le lieutenant, qui menait ses hommes en patrouille à travers des rizières sud-vietnamiennes. (Téléphoto AP)

M-Day

Calme complet à Saigon

SAIGON (AFP) — La journée du "moratoire" contre la guerre au Vietnam s'est déroulée dans le calme le plus complet à Saigon, et la seule manifestation de pacifistes américains organisée dans la matinée n'a provoqué aucun incident. Les soldats américains, pour leur part, ne se sont pas rendus dans le centre de Saigon pour s'associer à cette manifestation, contrairement à ce qu'avaient annoncé certaines sources américaines.

A la délégation de pacifistes venue lui apporter une lettre pour le président Nixon, l'ambassadeur Ellsworth Bunker a déclaré: "Votre moratoire ne contribuera pas à ramener plus rapidement la paix. Au contraire, cette journée encouragera l'autre côté à maintenir son

attitude et à refuser de négocier sérieusement".

M. Bunker a toutefois accepté de transmettre la lettre très brève des pacifistes au président Nixon, puis il a observé une minute de silence pour les Américains tués au combat.

Des porte-parole militaires ont déclaré en fin de soirée qu'aucun incident ne s'était produit sur les bases au Vietnam et qu'ils n'avaient reçu aucun rapport indiquant que des GI's s'étaient joints aux pacifistes.

Les Vietnamiens, de leur côté, se sont abstenus de toute manifestation de rue. Le président Nguyen Van Thieu avait rappelé, la veille, à l'occasion d'une conférence de presse, que la loi interdit toute manifestation contre la guerre au Vietnam.

Les Obligations d'Épargne du Canada

Elles sont en or! Elles rapportent 8% rendement annuel moyen à l'échéance

La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!



• Doublez votre argent en 9 ans!

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100.00 vous rapporte \$7.00 d'intérêt la première année, \$8.00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8.25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!



• A votre portée!

Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25.000, au comptant ou par versements, à votre travail, après de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.

• Argent instantané!

Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Les raisins de la Californie

Cesar Chavez sera à Montréal demain

Le leader syndical des travailleurs agricoles de la Californie, M. Cesar Chavez, sera l'invité d'honneur à un déjeuner organisé par le mouvement syndical et les Églises, demain à l'occasion de son séjour de trois jours dans la métropole.

Le dirigeant de la grève des vignobles californiens et du boycottage des raisins passera à la frontière canado-américaine demain matin à 8h 30, et sera accueilli par une délégation de sympathisants montréalais.

Il entrera ensuite à Montréal par la route 9 à la tête d'un défilé d'automobiles et participera à un déjeuner fraternel à l'Union nationale française, au 429 de la rue Viger, où il prendra la parole à midi et demi.

C'est l'abbé Gérard Dion, du département des relations industrielles de Laval et président de la mission d'information québécoise en Californie, de mai dernier, qui présidera cette manifestation.

Dans l'après-midi, M. Chavez s'adressera aux étudiants des niveaux universitaires et collégiaux, au Leacock Hall de l'université McGill, et donne-

AGENTS DEMANDÉS

Hommes ou femmes, gagnés de l'argent additionnel en vendant des nouvelles Obligations d'Épargne du Canada parmi vos contacts pour une firme réputée, membre de l'Assn. Can. des Courtiers en Valeurs mobilières. Commission généreuse payée au début de décembre, et pour détails, écrire:

CASE POSTALE 792, Place d'Armes, Montréal 126, P.Q.

MANTEAUX

par Society Brand

Nos nouveaux manteaux Society Brand confèrent un cachet de distinction qui n'échappe pas au sens d'appréciation de tout homme désireux de paraître à son meilleur avantage. Légers sur les épaules, chauds et confortables, ils possèdent en outre une résistance qui se traduit par une EXCEPTIONNELLE durabilité.

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine coin St-Denis - 288-6153

A cent pas de la sortie du métro Berri et Sainte-Catherine

L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE L'ARTICLE AUTHENTIQUE

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

regards

Birmanie

Le régime du général Ne Win, au pouvoir depuis sept ans, aborde un tournant difficile

par JEAN-CLAUDE POMONTI

BANGKOK (Le Monde) — En réclamant publiquement le 29 août, de Londres, le renvoi du Conseil révolutionnaire militaire qui dirige l'Union birmane depuis sept ans, l'ancien premier ministre, M. Nu, aura donc au moins porté sur le devant de la scène une crise interne qui couve maintenant depuis un an. Issu du coup d'État du 2 mars 1962 contre le gouvernement de M. Nu, le régime autoritaire du général Ne Win aborde effectivement un tournant difficile. Les dirigeants eux-mêmes s'interrogent depuis quelque temps sur les insuccès répétés de leur "voie birmane vers le socialisme", sans toutefois en remettre en cause le principe. En fait, ils sem-



blent imaginer possible aucun autre système, hors le système communiste qu'ils rejettent. M. Nu, en revanche, estime qu'une troisième voie est possible — et qu'il est le mieux placé pour rétablir ce type de régime. Mais, outre que son dernier passage à la tête du gouvernement n'a pas donné les résultats les plus heureux, il n'est pas certain qu'il parvienne à ses fins malgré le marxisme économique actuel. L'insurrection communiste et l'incapacité du régime à trouver un terrain d'entente avec les principales minorités ethniques.

Appliquée depuis 1962, la "voie birmane vers le socialisme", dont les inspirateurs sont, outre le général Ne Win, son conseiller financier, M. Ba Nyein, et le général Tin Pe, n'a pas porté tous ses fruits. En se repliant sur elle-même, la Birmanie a un peu sacrifié à son indépendance des possibilités d'essor économique immédiat qu'offrent ses richesses naturelles. Les mesures prises par une administration militaire assez dépourvue de cadres, notamment les nationalisations en série, ont contribué à maintenir le pays dans une économie de subsistance. Des revenus sont régulièrement en baisse, les échanges extérieurs ont subi une nette réduction et les prix à la consommation, même pour les produits de base, ont nettement

augmenté (depuis 1962, le prix du riz a doublé et son exportation, malgré une amélioration sensible cette année, a trois fois baissé de volume). Reconnaissant franchement ces échecs au début de l'année, M. Ba Nyein les attribuait surtout à deux facteurs: l'inefficacité des travailleurs et le marché noir.

Le mécontentement des minorités

Le gouvernement de Rangoon n'a pas eu beaucoup plus de succès avec les minorités ethniques insurgées depuis maintenant une vingtaine d'années. Les plus grandes difficultés proviennent des Karens, sur la frontière avec la Thaïlande, et des Kachins, le long de la frontière chinoise. Ces derniers sont menés par trois frères, dont deux, Zan Tan et Zan Tu, sont assez proches du parti communiste birman maoïste. Le troisième serait plus favorable à une négociation avec Rangoon. Seuls des

convois protégés peuvent gagner la capitale de l'Etat Kachin, Myitkyina. La situation n'est pas tranquille non plus dans l'Etat Shan, notamment dans le Nord, près de la ville de Lashio. En 1963, le Conseil révolutionnaire birman avait offert une amnistie partielle aux minorités, mais les contacts entrepris par la suite avaient buté sur deux points essentiels: le contrôle de leurs propres ressources par les Etats minoritaires, et celui des unités birmanes stationnées sur leurs territoires. Depuis, la lutte armée n'a fait que saper la santé de l'Union.

Le danger présenté par le parti communiste birman (le P.C.B.), que dirige la tendance pro-chinoise (le "drapeau blanc"), se situe à plus long terme. Depuis l'assassinat de son ancien président, Than Tun, voilà un an, le P.C.B., dont les effectifs sont généralement estimés à cinq mille hommes, affronte de sérieux problèmes de réorganisation interne. A l'occasion du trentième anniversaire de sa fon-

dation, le 15 août, il s'est manifesté assez spectaculairement en faisant dérailler un train sur la voie Mandalay-Rangoon. Mais ses progrès réels face à l'armée birmane (cent vingt mille hommes) sont moins évidents. En janvier de cette année, le général Ne Win avait rencontré au Pakistan des officiels chinois. Il leur avait demandé que Pékin cesse de soutenir le P.C.B. En échange, ses interlocuteurs avaient réclamé la libération des Chinois arrêtés lors des émeutes antichinoises de 1967 à Rangoon. L'entretien n'ayant donné aucun résultat, Pékin a renouvelé depuis son appui au P.C.B., dont une partie de l'état-major réside dans la capitale chinoise, contre "la clique réactionnaire de Ne Win". Une détente entre Pékin et Rangoon faciliterait grandement la tâche des Birmanes contre le P.C.B. ainsi que, probablement, des négociations avec les Kachins. Le ton antichinois sur lequel s'est déroulée la visite de Mme

Gandhi à Rangoon, début avril, indiquait plutôt qu'on ne s'engage pas dans cette direction.

Une série de consultations

Arrêté lors de sa déposition en 1962, M. Nu avait été libéré l'an dernier sous condition qu'il ne se mêle pas de politique. D'autres personnalités étaient sorties de prison peu avant ou à la même époque, notamment M. Kyaw Nyein, un politicien respecté, M. Myint Thein, ancien chef de la justice, le Dr Ba Maw, président du temps des Japonais, ainsi que le général Aung Gyi, ancien chef d'état-major général adjoint et deuxième personnage du régime jusqu'à son éviction en 1963. Ces gestes pouvaient être interprétés, de la part du régime, comme un premier signe de la libéralisation et, surtout, de confiance. La surprise vint quand la plupart des détenus furent invités par le général Ne Win à s'associer aux travaux d'un comité consultatif, l'Internal Unity Advisory Board (I.U.A.B.), chargé de préparer un programme de réformes pour le Conseil révolutionnaire. Avec la création inattendue, en novembre 1968, de ce "Comité des Sages" — "les Trente-Trois" — formé pour l'essentiel de personnalités hostiles au régime, s'ouvrit donc, à la demande du général Ne Win, le débat non seulement sur les erreurs du régime, mais également sur le choix à effectuer entre le so-

cialisme autoritaire et la démocratie libérale.

Les conclusions du rapport — ou des rapports, car les "Trente-Trois" n'avaient pu se mettre d'accord sur un même texte — furent remises fin mai au général Ne Win, qui devait déclarer, après en avoir pris connaissance, qu'"il espérait et croyait que le document présenté par le conseil serait profitable au pays". En fait, vingt et un sages, en tête desquels M. Kyaw Nyein, préconisaient un socialisme plus souple et plus libéral, onze autres, des socialistes pro-soviétiques comme M. Chit Maung, se prononcèrent pour un Etat socialiste. Restait M. Nu, qui, seul, proposait un retour au régime parlementaire et déclarait vouloir former un gouvernement provisoire pour le rétablir.

Religion et politique

La deuxième surprise vint encore une fois de Ne Win. Avant de rejeter les trois rapports, il autorisa en juin leur publication. Entre-temps, M. Nu et le général Aung Gyi, faute de pouvoir mener des activités politiques ouvertes, avaient parcouru le pays pour donner sur le bouddhisme des conférences qui suivaient des auditoires de plus en plus larges. L'ancien premier ministre, fervent bouddhiste et toujours populaire, se taillait un succès sans rapport avec l'intérêt de ses propos. Tout cela ne manquait

pas d'inquiéter certains militaires, comme le général Tin Pe, qui, tout en reconnaissant les torts du régime, voyait d'un mauvais oeil s'activer des adversaires du régime au pouvoir n'avaient d'ailleurs pas donné de meilleurs résultats. Car si M. Nu est un idéaliste, il s'est montré, notamment de 1960 à 1962, piètre chef de gouvernement et encore plus mauvais chef de parti. Sentant la confusion qui risquait de se répandre, un membre du conseil révolutionnaire, le général San Yu, lança début mai un avertissement à ceux qui, comme M. Nu, utilisaient la religion à des fins politiques. Entre-temps, l'ancien premier ministre s'était envolé pour l'Inde, où il se rendait en pèlerinage, avant de gagner Bangkok, où il devait déclarer en privé qu'il considérait le régime du général Ne Win comme "illégal et fasciste", puis Londres où il prit publiquement position contre le régime.

Il est très difficile, au stade actuel de la crise, de prédire ce qui va se passer. La réunion du comité des Sages s'est soldée par un échec. M. Nu a procédé, selon son habitude, revendiquant le gouvernement comme son droit. L'avenir de son entreprise ne dépend pas seulement de l'attitude du peuple, qui ne manifeste guère son ressentiment à l'égard du régime, mais aussi de l'armée dont l'état d'esprit demeure une incon-

Suite à la page 18

La R.F.A.

Les élections ont consacré la "réhabilitation" du parti socialiste et permis la formation d'une "petite coalition"

par P.-J. FRANCESCHINI

BONN (Le Monde diplomatique) — Les enseignements du scrutin législatif en République fédérale confirment et amplifient ceux que l'on avait pu retirer de la précédente consultation: remontée lente et irrésistible des socialistes au détriment des chrétiens-démocrates, efficacité des dispositions visant à priver les très petites formations de toute représentation, érosion des positions libérales, bipartisme accentué d'un système auquel l'affrontement, durant la campagne électorale, de deux "candidats à la chancellerie" donne un caractère plébiscitaire.

La formation, menée à bien avec une rapidité étonnante par MM. Brandt et Scheel, d'un cabinet socialiste-libéral, ne trahit en rien, quoiqu'en dise M. Kiesinger prononçant à ce propos le mot de "falsification", la volonté exprimée vers la gauche s'est en effet produit en Allemagne; il s'est traduit par l'évolution idéologique des libéraux aussi bien que par les gains en voix et en sièges des socialistes. En revanche, les chrétiens-démocrates ont paru constamment sur la défensive. Leur dernier échec éclatant à propos de la réévaluation leur retirait l'un des principaux arguments invoqués pendant la campagne pour se maintenir au pouvoir.

Le 28 septembre, les électeurs allemands étaient appelés à se prononcer pour ou contre MM. Kiesinger et Brandt, avec cette singularité que M. Brandt a souvent paru s'effacer derrière son adjoint

au sein du parti, M. Schiller, dont l'extrême popularité a dominé tout le débat électoral et la stratégie des adversaires. La lutte, d'abord fœtée, puis, à mesure qu'approchait le scrutin, sans ménagements, que se sont livrés les quatre "vedettes" de la scène politique allemande, MM. Kiesinger, Strauss, Schiller et Brandt, a eu même à proposer de la réévaluation — constamment le pas sur le débat d'idées. Le parti libéral (F.D.P.), qui seul avait mené une campagne fondée sur une argumentation proprement politique et "dépersonnalisée", a connu une déroute sans précédent.

La concentration des suffrages sur les deux grands partis a ouvert la voie, et cela semble-t-il sans même qu'il soit besoin d'introduire un mode de suffrage majoritaire, à un système "à l'anglaise" désormais inéluctable. S.P.D. et C.D.U. — C.S.U. réunissent, à la fin de la campagne, un peu plus de 50% des voix; cette année, ils confisquent 89% des sièges.

Le parti libéral, mis en avantagisme et paradoxale posture par les élections, a assuré sa survie par le seul moyen dont il disposait: l'alliance avec les socialistes. Il obéissait ainsi à la volonté de ses électeurs, puisque ce sont précisément les adversaires de cette coalition, clairement annoncée par M. Scheel et l'équipe dirigeante, qui abandonneront le F.D.P. le 28 septembre. Les autres solutions envisagées eussent sonné le glas du parti: un ralliement à la C.D.U. eût en effet provoqué une scission immédiate des parti-

sans du "nouveau cours". En rendant une "grande coalition" indispensable, un retour à l'opposition eût provoqué la disparition du F.D.P. Il va jouer sa survie dans la législature qui s'ouvre.

L'écroulement des extrémistes est également l'un des traits dominants du scrutin. On ne peut tirer argument du fait que le parti national démocrate soit passé de 2 à 4,3% des voix pour conclure à un gain d'influence. A peine constitué en 1965, le parti de M. von Thadden n'avait pas donné sa mesure. Il a prouvé, au fil des élections partielles, qu'il constituait le recours de la contestation de droite sectorielle et l'épisodique, mais que son audience nationale, du moins en période économique prospère, restait marginale. Dans un premier temps, le vacarme entretenu autour du N.P.D. par la presse et par de jeunes opposants "antnazis" avait plutôt servi la cause du N.P.D. en lui conférant l'aura des persécutés. Ce vacarme s'est retourné contre lui à la fin de la campagne. Quant à l'extrême gauche, l'insignifiance de ses résultats confirme, si elle n'était besoin, que le communisme — fût-ce sous ses variantes "expotiques" et "pacifistes" — n'a pas d'avenir à Bonn.

La fin d'une suspicion

Après de l'électeur "modéré" qui a si nettement rejeté la troisième force et les "radicaux" de droite et de gauche, le parti social-démocrate a remporté une victoire décisive. Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, il a passé le cap des 40%, battu son vieil adversaire dans la répartition des mandats directs qui mesurent la popularité des candidats dans leur circonscription, entraîné la défaite d'importantes personnalités C.D.U. conquises des villes réputées impenables, mordu sur l'électorat bourgeois et sur les zones agricoles rebelles à son influence.

En progression partout, confirmant une évolution qui n'a pas cessé depuis vingt ans, le S.P.D. est incontestablement le grand vainqueur du scrutin. A contrecœur, il avait relevé le gant que M. Kiesinger lui a jeté dans la seconde phase de la campagne électorale. Une controverse pour ou contre l'héritage d'Adenauer s'était alors ouverte. Le chancelier avait en effet porté son effort sur la "politique allemande" et l'ouverture à l'Est, qu'il estimait être les points faibles du dispositif de M. Brandt. Le fait que les dénégations de la "capitulation" socialiste, les attaques contre les "politiciens de démission", les perspectives de "conflit mondial", les appels à l'intransigence et à la vigilance anticommuniste n'ont pas réussi à maintenir au bercail les électeurs traditionnels de la C.D.U. montre à l'évidence que le S.P.D. a réussi à convaincre une partie importante du

Avis légaux - Avis publics

BOHDAN EDDY WOJCIWICH
Avis est par les présentes donné que BOHDAN EDDY WOJCIWICH, Conseiller en Systèmes, de la Cité de LaSalle dans le District de Montréal, résidant au 534, 43e Avenue, fera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour un décret changeant son nom pour celui de BOHDAN EDDY WHITE, et ledit changement de nom sera aussi au bénéfice de son épouse, Dame Caroline Kienza.

JACQUES HOWARD STALKER
MCDUGALL, GRAHAM & STOKES
Procureurs du requérant

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
TANSEY, DEGRANDPRE, BERGERON
LAVRY O'DONNELL & CLARK
Procureurs de la requérante

Montréal, le 14 octobre 1969

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
TANSEY, DEGRANDPRE, BERGERON
LAVRY O'DONNELL & CLARK
Procureurs de la requérante

Montréal, le 14 octobre 1969

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

DATE: à Montréal, ce 14e jour d'octobre 1969

Philip F. Vineberg
secrétaire

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
UNIVERSITY TOWER CORPORATION

Avis est par les présentes donné que "UNIVERSITY TOWER CORPORATION", une compagnie constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies du Québec, et ayant son siège social en la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire de la province de Québec



Des femmes vietnamiennes pleurent les victimes des massacres de Hué, durant la messe de funérailles mardi. Les massacres se sont produits lors de l'offensive du Tet, en février 1968, mais les restes n'ont été retrouvés que le mois dernier.

Dubcek et Smrkovsky démissionnent Épuration radicale au sein du parlement tchécoslovaque

Vienne (AFP) — L'Assemblée fédérale tchécoslovaque et les deux Chambres (Chambre du peuple et Chambre des nations), ont donné suite hier aux recommandations de la récente session du comité central, et ont procédé à une épuration radicale de leurs éléments libéraux.

Les places devenues vacantes ont été occupées en partie par des amis politiques de M. Gustav Husak, chef du parti, en partie par des "Marxistes-Léninistes" orthodoxes, con-

nus pour leur pro-soviétisme.

Les grandes victimes de l'opération sont MM. Alexandre Dubcek et Joseph Smrkovsky, figures symboliques du "printemps de Prague". Comme cela a été prévu, les deux personnalités ont été amenées à donner leur démission de leurs postes de présidents de l'Assemblée fédérale et de la Chambre du peuple, respectivement. M. Dubcek a été remplacé par M. Dalibor Hanes, M. Smrkovsky par Mme Sonia Pennigova.

M. Hanes est un homme politique slovaque, partisan dévoué de M. Gustav Husak qui l'a fait élire, en janvier dernier, président de la Chambre des nations. Un autre Slovaque "husakiste", l'écrivain Vojtech Mihalik, président de l'Union des écrivains slovaques, prend la place de M. Hanes à la tête de la Chambre des nations.

Il est à noter que l'élection de M. Hanes, en remplacement de M. Dubcek, qui lui-même avait remplacé en avril dernier M. Smrkovsky à la présidence de l'Assemblée fédérale, a été acquiescée par 236 voix, six députés s'étant prononcés contre cette mesure et

trois s'étant abstenus. En avril dernier, M. Dubcek avait été élu par 226 voix sur 256. En avril 1968, à l'apogée de la libéralisation, M. Smrkovsky avait été élu par 186 voix pour 85 contre et 10 abstentions.

La purge a touché également le groupe des députés communistes de l'Assemblée, à la présidence duquel un ancien "novotnyste", Oldrich Velenik, secrétaire du comité central, remplace le libéral Václav Neubert.

Au présidium de l'Assemblée fédérale, douze députés libéraux, dont le très populaire Joseph Boruvka, ancien ministre de l'Agriculture, Leopold Hoffmann, ancien président de la Commission de la sécurité et de la défense du parlement, et M. Joseph Spacek, un des promoteurs de la "politique d'après janvier 1968", ont été remplacés par des personnalités "conservatrices" et pro-soviétiques inconditionnelles, tels que M. Vasil Bilak, ancien premier secrétaire du PC slovaque à l'époque de Novotny, Alois Indra, ancien secrétaire du comité central tchécoslovaque, Vilem Novy, ancien rédacteur en chef du "Rude Pravo", chef de file des "vieux Bolcheviks",

Accords signés à Moscou

L'URSS accroît son aide militaire et économique au Vietnam du Nord

MOSCOU (AFP) — A la suite des pourparlers qui ont eu lieu ces derniers temps à Moscou, avec la délégation du gouvernement et du parti de la République démocratique du Vietnam, des accords ont été signés hier portant sur l'octroi par l'URSS au Vietnam du Nord d'une aide économique et mili-

taire gratuite et de nouveaux crédits à long terme, annonce l'agence Tass.

D'autre part, "des documents ont été signés concernant quelques autres questions touchant la coopération soviéto-nord-vietnamienne".

"Conformément à ces accords, l'URSS livrera à la Ré-

publique démocratique du Vietnam d'importantes quantités de produits alimentaires, de produits pétroliers, des moyens de transport, des biens d'équipement complets, des métaux ferreux et non ferreux, du coton, des médicaments, des engrais chimiques, de l'armement, des munitions ainsi que d'autres matériaux nécessaires au renforcement de la capacité de défense de la RDVN et au rétablissement de son économie" ajoute Tass.

Les accords ont été signés du côté soviétique par M. Kossyguine et du côté nord-vietnamien par M. Pham Van Dong, premier ministre de la République démocratique du Nord-Vietnam.

"Ces nouveaux accords, conclut l'agence Tass, consacrent le renforcement de l'amitié fraternelle des peuples soviétique et nord-vietnamien ainsi que l'élargissement de la coopération entre l'URSS et la RDVN".

Le délégué palestinien blessé Attentat contre le siège de l'OLP à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — En plein milieu de la matinée hier une violente explosion a secoué l'immeuble où se trouve le siège de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) boulevard Mazraa, à Beyrouth. L'explosion qui a provoqué d'importants dégâts dans les bureaux de l'organisation et fait six blessés, dont le délégué de l'OLP à Beyrouth, a été provoquée par six roquettes lancées d'un appartement situé en face.

Les six blessés, après avoir reçu les premiers soins, ont pu quitter l'hôpital, tandis que les autorités ouvraient une enquête. Selon les premiers éléments de cette enquête, l'appartement d'où ont été tirées les roquettes était occupé par un ressortissant autrichien qui l'avait loué sous le nom de Ahmed Raouf, et qui a quitté Beyrouth la nuit dernière pour Francfort. Selon le délégué de l'OLP il a laissé à sa fenêtre le dispositif de lancement automatique qui a fonctionné à 10h45 précises, propulsant six roquettes sur les bureaux à cent pieds de l'autre côté du boulevard.

Le délégué de l'OLP à Beyrouth M. Chafik El-Hout, qui a été blessé au bras, a déclaré aux journalistes à sa sortie de l'hôpital, que selon lui les services de renseignements israéliens étaient les auteurs de l'attentat.

Il a indiqué qu'il y a quatre jours un homme se prétendant photographe de la télévision hollandaise avait voulu filmer les bureaux de l'OLP et que devant le refus il s'était adressé au locataire d'où ont été tirées les roquettes hier matin. Ce dernier, a-t-il ajouté, nous a alertés et nos hommes ont expulsé le prétendu photographe.

McCarthy appuie le Biafra Ojukwu se dit prêt à négocier s'il y a trêve

LIBREVILLE (AFP) — Le chef du gouvernement biafrais, le général Ojukwu, a écrit hier au président de la République du Gabon, M. Albert-Bernard Bongo, pour lui faire savoir qu'il était prêt à entamer des négociations avec le Nigeria, sans condition préalable, à l'exception d'une trêve qui devra se prolonger pendant toute la durée des négociations.

Il y a quelques jours, l'empereur d'Ethiopie Haile Selassie avait fait demander au président Bongo d'exercer une médiation auprès du général Ojukwu pour que celui-ci accepte des négociations sans condition avec le Nigeria. Le général Ojukwu a donc écrit au président Bongo qu'il acceptait de participer en personne aux négociations, non sans avoir cependant demandé l'avis du président de la Côte d'Ivoire, M. Félix Houphouët Boigny.

D'autre part le sénateur Eugene McCarthy a invité, mardi soir, les Etats-Unis à admettre le séparatisme biafrais.

Il propose un programme en trois points pour mettre fin à la guerre civile du Nigeria:

"Il est temps que le gouvernement des Etats-Unis cesse de soutenir l'action de la Grande-Bretagne et de la Russie en faveur du gouvernement nigérien.

"Nous devrions proposer un embargo sur les envois d'armes et prendre une part active aux efforts en vue d'amener la trêve dans les combats et, tout particulièrement, de mettre fin à l'engagement des grandes puissances.

"Troisièmement, nous devrions admettre et proclamer notre conviction que, tout au moins dans l'avenir immédiat, le Biafra devrait avoir une existence séparée."



Les sénateurs Claiborne Pell (à gauche) et Jacob Javits se consultent, hier, au sujet du projet de loi qu'ils ont présenté devant le Sénat et qui presse le président Nixon de retirer toutes les troupes américaines du Vietnam d'ici 1970.

Le président de la Somalie est assassiné

ADDIS ABEBA (AFP) — Le président Abdurashid Ali Shermarke, président de la République de Somalie, a été assassiné hier après-midi alors qu'il faisait une visite dans le nord du pays, à Las Anod, a annoncé hier Radio-Somalie captée à Addis-Abeba. Le président procédait à une inspection des régions nord, sinistrées à la suite d'une grave sécheresse.

L'auteur de l'attentat, un certain Abdulkadir Abdi, qui portait l'uniforme de la police, a été arrêté immédiatement par les membres du service d'ordre présidentiel.

A Mogadiscio, la capitale de la Somalie, le couvre-feu a été instauré, du coucher du soleil à l'aube.

Selon des experts éthiopiens des affaires somaliennes, l'assassin, Abdulkadir Abdi, appartient à une tribu opposée à celle de M. Shermarke. Les experts soulignent que cet assassinat pourrait provoquer des troubles politiques sérieux en Somalie.

La radio somalienne, d'autre part, indique que les responsables de la sécurité "prendraient toutes les mesures nécessaires" pour faire respecter le couvre-feu.

Longue carrière politique

Le Dr Abdurashid Ali Shermarke, qui vient d'être assassiné, avait été élu président

de la République de Somalie en juin 1967.

Né en 1917 dans la région de Midjurtina, il avait été fonctionnaire dans l'administration britannique en 1948, et sous l'administration italienne de 1950 à 1960, avant d'être premier ministre de 1960 à date de l'indépendance — jusqu'en 1964.

Docteur en sciences politiques, le Dr Abdurashid Ali Shermarke a toujours été membre du parti majoritaire "la Ligue de la jeunesse somalienne" (SYL) créée en 1943.

Au cours de ces derniers mois, le Dr Shermarke avait été l'objet de plusieurs tentatives d'attentat et pour cette raison avait évité toute grande manifestation, notamment depuis son retour de la conférence islamique de Rabat qui fut son dernier déplacement à l'étranger.

Thant n'a pas pris contact avec Pékin

NATIONS UNIES (AFP) — Aucun pays n'a demandé au secrétaire général U Thant d'envoyer un représentant personnel à Pékin pour sonder les intentions du gouvernement chinois concernant les Nations unies, a déclaré hier le porte-parole du secrétaire général.



AL MARTINO

Du 16 au 25 octobre

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réervations: 861-3511

Pas de minimum
Pas de frais de couvert
(du lundi au vendredi)

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

\$200,000

\$200,000

\$100,000

\$20,000

\$10,000

1er prix

2e prix

3e prix

**"As-tu
envoyé
ton \$2"**

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMERO) _____ (RUE) _____ (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____ 011-29 _____

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV. ☐	JUIL. ☐
FÉV. ☐	AOÛT ☐
MARS ☐	SEPT. ☐
AVRIL ☐	OCT. ☐
MAI ☐	NOV. ☐
JUIN ☐	DEC. ☐

CHÈQUE ☐ MANDAT ☐

OMBRE DE MOIS

MONTANT TOTAL

condition



LOS ANGELES — Oui, on peut apprendre à nager à l'âge de cinq mois. La petite Annie Laurie a été mise à l'eau pour la première fois à l'âge de six semaines et aujourd'hui elle fait le saut périlleux sous l'oeil de son professeur Mlle Scarborough qui considère le bébé Annie comme l'élève le plus brillant de toute sa carrière. Le professeur qui a une longue expérience de l'enseignement de la natation conseille aux parents d'apprendre à leurs enfants à nager dès le plus jeune âge. Des expériences de cours de natation mère-enfants ont été tentées ici à Montréal au Centre de loisirs de l'Immaculée-Conception.

Au Guatemala

Donnez-leur une langue et un métier et ils se débrouilleront seul

C'est par le travail et l'éducation, et non par la violence que les Guatémaltèques comme tous les autres citoyens des pays en voie de développement, obtiendront justice, a soutenu le Père Laurent Gagnon qui s'adresse hier midi aux membres du Rotary club de Westmount.

Le règne des missionnaires-colonisateurs est terminé a encore dit le Père Gagnon. Il n'aurait peut-être jamais dû exister. Il y a place actuellement partout en Amérique latine pour des missionnaires laïcs et religieux qui aideront les populations à se bâtir elles-mêmes les structures dont elles ont besoin pour sortir de leur pauvreté chronique.

Le Père Gagnon qui est au Guatemala depuis plus de trois ans avec une vingtaine

de laïcs, parmi lesquels l'on trouve des travailleurs sociaux, des infirmières, des professeurs, fait confiance aux populations locales pour venir à bout de leur misère. "Ces gens sont d'une intelligence raffinée, et travailleurs, mais à cause des multiples dialectes, ils n'ont aucun moyen de communiquer avec la classe supérieure qui parle espagnol et ne peuvent même pas être informés par la radio dont la langue est également l'espagnol. Il faut par conséquent non seulement leur apprendre une langue de communication mais leur donner un métier. La religion viendra par surcroît".

Avec son équipe, le Père Gagnon est le fondateur de la mission El Quetzal, sise dans le nord du Guatemala, mis-

sion à flanc de montagne dont l'accès est difficile une partie de l'année à cause des mauvaises conditions routières.

Invité à donner des exemples du travail accompli par sa mission qui opère auprès de 50.000 personnes, le Père Gagnon a fait état de la construction d'un pont indispensable pour permettre à la population de circuler de la montagne à la ville. Or, ce pont détruit par les pluies, il y a plus de vingt ans, n'avait jamais été reconstruit. Avec un seul ingénieur doublé d'un bon maçon, et des fonds venus de l'étranger, le Père a réussi avec les citoyens de l'endroit à reconstruire ce pont. "Ce qui est intéressant dans cette expérience, note le missionnaire, c'est que les gens, sous la direction de l'in-

- Laurent Gagnon

Un psychiatre note les difficultés de retour au foyer de l'ex-malade mental

MONTREAL (PC) — Selon un psychiatre de Montréal, les problèmes auxquels doivent faire face les malades mentaux, à leur sortie de l'hôpital, sont presque aussi graves que ceux que créent la solitude et l'aliénation chez les patients qui n'ont pas de famille.

Le Dr Robert Hugel, psychiatre en chef de l'une des deux salles d'admission de l'hôpital Douglas, a déclaré au cours d'une entrevue que beaucoup de patients, qui ont reçu leur congé parce qu'on les jugeait guéris, demandent à être hospitalisés de nouveau parce qu'ils ne peuvent s'adapter à leurs familles.

Où encore un membre de la famille s'adressera à un psychiatre pour obtenir l'internement de l'ex-patient, parce que ce dernier dérange le reste de la famille.

Le Dr Hugel déclare qu'il est en mesure de sympathiser avec

les deux parties, car s'il n'est pas facile d'accueillir un ex-patient mental au sein d'une famille — surtout lorsqu'il y a des enfants dans la maison — il n'est pas simple, non plus, pour le patient de s'y intégrer.

"Quelquefois, nous les reprenons à l'hôpital, dit le Dr Hugel. Que pouvons-nous faire d'autre?"

L'hôpital Douglas est divisé en deux départements: le premier pour les traitements à long terme et le second, pour les traitements accélérés.

Certains malades chroniques sont hospitalisés depuis 30 ans, mais la plupart des patients du Dr Hugel vont déjà mieux après deux semaines de traitement et reçoivent leur congé après six ou huit semaines.

Cependant, il semble y avoir conflit inhérent au traitement accéléré. En effet, étant donné que la plus grande partie du

temps passé à l'hôpital est destiné à la convalescence, dit le Dr Hugel, les patients devraient être prêts, des leur sortie de l'hôpital à reprendre du travail et des responsabilités.

Tensions

En fait, s'ils ont trop de temps libre, dit-il, les malades mentaux sont portés à avoir des idées "bizarres", tout comme une personne supposément normale qu'on laisserait, de façon ininterrompue, seule avec ses pensées pendant des heures.

D'autre part, ces personnes ont été tout d'abord hospitalisées parce qu'elles étaient incapables de faire face à diverses tensions. Après avoir connu pendant un certain temps la sérénité et la tranquillité d'un hôpital psychiatrique, on les rejette dans les situations mêmes qui les ont initialement amenées au psychiatre.

807 est, rue Laurier
(métro: Station Laurier)
272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

VIANDE DE 1^{er} CHOIX
Cette semaine goûtez à notre savoureux

Rôti de bœuf à braiser 95 la livre (rég. \$1.25)
Fondue bourguignonne\$1.49 la livre (rég. \$1.80)
Pâté de campagne "maison" 99 la livre (rég. \$1.25)

Livraison gratuite - dans toute la ville - rive sud, le jeudi matin - Fermé tous les lundis

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

La Voix des femmes lance un appel au désarmement

HALIFAX (PC) — La Voix des Femmes lance aujourd'hui l'appel de la journée du mois pour le désarmement, a annoncé à Halifax, la présidente nationale du groupement, Mme Muriel Duckworth.

Les membres de l'association invitent d'autres personnes intéressées à téléphoner aux organisateurs d'émissions radiophoniques qui s'adressent au public, à s'entretenir avec des voisins, et à écrire aux représentants parlementaires pour s'informer de leurs activités au sujet du désarmement, d'expliquer Mme Duckworth.

Les membres de la VDF se proposent aussi d'écrire au premier ministre britannique Harold Wilson pour demander de mettre fin à l'envoi d'armes au Nigeria.

"La Voix des Femmes estime qu'il reste peu de temps pour faire cesser la lutte armée, et sauver la race humaine", a déclaré Mme Duckworth.

Deux Canadiennes à l'honneur à Londres

LONDRES (PC) — Les noms de deux femmes ayant des liens avec le Canada, figurent sur la liste des récentes nominations au gouvernement britannique.

Mademoiselle Joan Lester, d'origine canadienne, devient sous-secrétaire parlementaire au ministère de l'Éducation et des Sciences, et on dit qu'elle prend de l'importance parmi les fonctionnaires du parti travailliste au pouvoir, dirigé par le premier ministre Wilson.

Née à Vancouver, elle avait ensuite vécu à Winnipeg jusqu'à l'âge de cinq ans.

Maintenant âgée de 37 ans, Joan Lester occupe le poste laissé vacant par Shirley Williams, 39 ans, qui devient ministre d'Etat au ministère de l'Intérieur.

Madame Williams est la fille du professeur George Catlin, qui avait donné des cours de sciences politiques à l'université McGill de Montréal durant plusieurs saisons académiques, à la fin des années 1950.

génieur, ont appris à construire un pont, ont appris un métier, celui de maçon dans bien des cas et qu'à l'avenir au lieu de recevoir \$0.60 par jour comme manœuvre, ils pourront exiger \$1.60 par jour comme maçon.

La construction de deux autres ponts est en bonne voie de réalisation et le Père Gagnon affirme que cette fois, la population se débrouillera seule et y arrivera. C'est dans le même esprit qu'une école de métiers a été ouverte à l'intention des garçons et d'une école de travaux domestiques sera bientôt à l'usage des filles. "Donnons-leur un métier, et ils amélioreront eux-mêmes leurs conditions de vie" a dit le conférencier.

Pour le Père Gagnon, cette initiative ne relève plus de la charité chrétienne mais d'un strict devoir de justice. Aussi n'a-t-il pas craint de solliciter pour sa mission des subventions du gouvernement fédéral. Par l'intermédiaire du département des affaires extérieures, dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement, le Père Gagnon a déjà reçu des subventions qui lui permettent de rencontrer environ 30 p.c. du maigre budget de son équipe. Il compte sur la générosité des Canadiens et des clubs sociaux pour lui venir en aide dans la réalisation de ses projets.

Notons que la population du Guatemala est analphabète à 70 p.c. Le Père Gagnon et son équipe ont l'ambition de faire baisser ce taux le plus rapidement possible et de donner un métier à cette population. "Dès que cette population possèdera une langue de communication et des métiers, elle n'aura plus besoin de nous, elle pourra grandir toute seule".

DIRECTEMENT DE FRANCE

Dr. GIBAUD

PROTÈGE LES POINTS VULNÉRABLES

- CEINTURE POUR HOMMES
- Type normal "Reins au chaud"
- Type étiré: légère et aérée
- Type Support: soutien
- CEINTURE-GAINE LAINE POUR DAMES
- Préserve du froid et de l'humidité
- Reste en place
- GENOUILLIÈRES
- PAUILLIÈRES
- COUDÈRE
- CHEVILLÈRE ÉLASTIQUE
- CEINTURE POUR BÈBE

Ecrivez pour brochure et documentation gratuite à:

DISTRIBUTIONS DALATI ENRG.
Dépt. 1, C.P. 1500, Station N, Montréal 129

Nom.....

Adresse.....

(lettres moulées n.p.)

féminine

"Trois lecteurs en difficulté" Comment sensibiliser parents et éducateurs aux problèmes d'apprentissage de la lecture

Un nouveau type de films éducatifs conçus spécialement pour attirer l'attention du public éducateur sur des problèmes méconnus et provoquer discussions et recherches avec un animateur est en train de naître. Quelques réalisations de l'Office national du film sont déjà connues. Le tout dernier film intitulé "Trois lecteurs en difficulté", d'une durée de 55 minutes sera lancé à Montréal, la semaine prochaine.

Le réalisateur, Michel Moreau, met en scène trois enfants aux prises avec les difficultés propres à l'apprentissage de la lecture et, à travers ce cas particulier, leur attitude et leur comportement devant la difficulté. "Trois lecteurs en difficulté" s'adresse non aux spécialistes, mais au public éducateur en général, parents et professeurs. Il met en vedette trois enfants de deuxième année, d'intelligence supérieure à la moyenne: Jacques, Denis et Guy, et a pour animateur principal M. Hans Neidhart, psychologue. Le film se compose de quatre documents. On conseille de le voir, non pas d'un seul trait, mais en faisant suivre d'échanges avec animateur la projection de chacun des documents.

Dans un premier temps, le film présente les jeunes protagonistes et les difficultés qui leur sont propres, obligeant le spectateur à plier son attention au monde de l'enfant et aux problèmes qu'il recèle. Un deuxième document l'orientera vers l'attitude et le comportement de l'enfant. Un troisième explore les causes possibles de ces difficultés au niveau de l'acquisition des prérequis à l'apprentissage de la lecture, à la maternelle et au foyer. Dans le quatrième document, M. Hans Neidhart fait subir des tests aux enfants et recherche la solution applicable à chaque cas.

A Michel Moreau qui a eu l'idée de ce film, nous avons demandé quelques explications sur le but poursuivi: "La dramatique de l'apprentissage en général m'a toujours passionné. Le passage de l'inconnu au connu provoque des réactions dont on ne sait pas tous les rebondissements. Or, s'il est un apprentissage qui



Jacques éprouve des difficultés dans l'apprentissage de la lecture. Par exemple, il confond "v" et "f". Simple vetille? Pardon! Ces difficultés ont souvent des causes profondes et elles risquent d'avoir d'importantes répercussions chez l'adulte que sera Jacques si elles ne sont pas prises à temps. Scènes du film "Trois lecteurs en difficulté", de Michel Moreau, production ONF qui vise à sensibiliser le public éducateur aux problèmes spécifiques du monde de l'enfant.

soit difficile et par lequel tout le monde doit passer, c'est bien celui de la lecture. Voilà ce qui m'a amené à faire un film sur l'attitude de l'enfant, l'adulte de demain, devant la difficulté à l'occasion de l'apprentissage de la lecture."

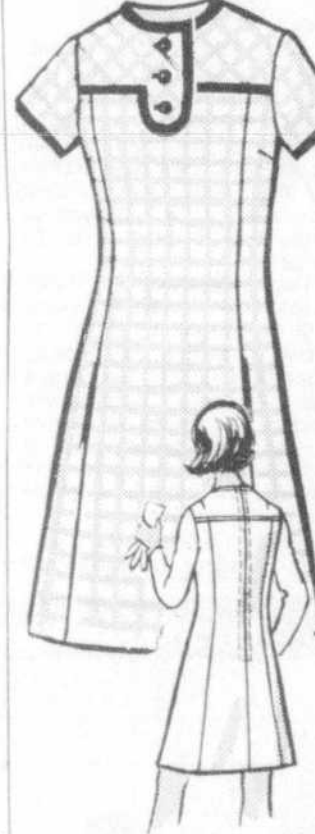
Il ne faudrait toutefois pas chercher dans "Trois lecteurs en difficulté" un inventaire des méthodes et techniques visant à corriger les défauts qui se manifestent dans l'apprentissage de la lecture. "J'estime, ajoute M. Moreau, que la vision qu'on a de l'enfant, la présence de l'adulte à l'enfant et aux leçons qu'il peut en recevoir importent plus que le choix des méthodes. Pour

moi, la solution de l'un contient celle de l'autre".

"Trois lecteurs en difficulté" sera lancé simultanément à Montréal et à Québec le 22 octobre prochain, et les jours suivants dans d'autres villes du Québec comme Hull, Chicoutimi et Rimouski, au cours d'ateliers avec animateurs qui réuniront des personnes invitées par l'ONF et sélectionnées parmi les membres des ateliers pédagogiques, des associations parents-maitres, des directions d'écoles, des associations de professeurs, etc. A Montréal, la première aura lieu à 20h.30 au grand salon du centre social de l'U-

niversité de Montréal, le 22 octobre sous les auspices de l'ONF en collaboration avec le Centre audio-visuel de l'université de Montréal.

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no 9465

Faite de tissu quadrillé ou uni ce joli modèle habillera toute jeune fille dans le vent...

Le patron imprimé no 9465 est offert pour les tailles 8 - 16.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commande vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Pour avoir une belle peau, buvez plus de jus de fruits et légumes

Les jus de fruits et de légumes absorbés régulièrement jouent un rôle important dans le soin de la peau. Autrement dit, pour conserver votre peau plus jeune et plus douce, buvez beaucoup d'eau, de jus de fruits et de légumes. C'est ce que déclarait en fin de semaine, Mme S. Chiro, pharmacienne et cosmétologue, conférencière au congrès Esthétique-Terre des femmes 69 qui avait lieu en l'hôtel Mont-Royal de Montréal.

Ce congrès organisé par l'Association des distributeurs-importateurs-manufacturiers de produits esthétiques était ouvert aux esthéticiennes qui sont venues y chercher de nouvelles techniques dans l'art des soins de la peau et du maquillage. Mlle Monique Bourskain, visagiste de la maison Edith Serei a remporté le premier prix d'un concours organisé à cette occasion.

Les fruits et les légumes, a soutenu Mme Chiro sont des moyens simples mis à la portée de toutes les femmes pour embellir leur épiderme. Par l'emploi de jus de pulpe, sous forme de masques, on améliore l'oxygénation de la peau. Cela est très important dans notre vie moderne, a-t-elle soutenu, en particulier pour les peaux jeunes, et les peaux vieillissantes car le vieillissement s'accompagne toujours d'un ralentissement de la respiration cellulaire, a dit Mme Chiro.

Le besoin en eau de la peau

est extrêmement important, et les couches supérieures de l'épiderme devraient contenir jusqu'à 72 p.c. d'eau. La chaleur des maisons et la sécheresse des endroits publics sont les plus mauvais conseillers de la beauté. C'est seulement par l'application régulièrement de masques de fruits et par l'absorption de jus de fruits et de légumes qu'on peut faire échec à ces incon-

véniens.

Un autre moyen d'améliorer sa peau, toujours selon l'esthéticienne, est de cesser de fumer. Dix cigarettes par jour, a dit la conférencière, abaissent le taux de vitamine C dans l'organisme. Or cette vitamine est indispensable pour conserver le bon état des vaisseaux sanguins qui sont directement liés à la santé et la beauté de la peau.

Nouvelle organisation...

DANIELLE,

vous accueille dans l'ambiance d'un vieux Bistrot Français...

"Au Pierrot Gourmet"

Sa spécialité: Roastbeef à la Broche

421, Notre-Dame Est - Tél.: 845-4723

Le Père Noël vous attend!

chez **RENEE**

Couvrez **3** pièces complètes (jusqu'à 301 pi. car.) EN BROADLOOM DE 1^{re} QUALITÉ

\$109.

ET EN PLUS LA FAMEUSE GARANTIE DE REMBOURSEMENT

RENEE BROADLOOM

5906 rue St-Hubert

SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES PAR JOUR

274-7561

NYLON CERTIFIÉ 100%

12 teintes

\$4.88 (V.C.)

QUALITÉ DE 10 ANS

Payez aussi peu que \$2.29 par semaine à compter de novembre

DANS UN RAYON DE 50 MILES DE MONTRÉAL

SERVICE D'ACHATS À DOMICILE

RENEE

274-7561

24 HRS.

LA PLUS VASTE SÉLECTION DE BROADLOOM JAMAIS VUE ENCORE

LA PLUS BASSE PRIX! MEILLEURE QUALITÉ! MEILLEUR SERVICE!



Robert Stanbury



Herb Gray

M. Trudeau désigne deux nouveaux ministres

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre a annoncé hier que MM. Herb Gray et Robert D. H. Stanbury seront nommés ministres sans portefeuille à compter du 20 octobre. Ainsi, le cabinet compte maintenant 30 ministres.

M. Trudeau a ajouté que M. J. J. Greene exercerait de nouveau intégralement ses fonctions au ministère de l'énergie, des mines et des ressources, attributions qui englobent également les organismes d'intérêt connexe. On sait que, pour raisons de santé, le ministre avait dû partager ses attributions avec M. Otta Lang depuis le mois de mai dernier.

M. Lang sera responsable de la commission canadienne du blé devant le Parlement. Le premier ministre a déclaré que le caractère complexe des problèmes que pose actuellement l'organisation du marché des grains au plan international et l'importance du commerce des céréales pour

l'économie canadienne, sont à l'origine de la décision tendant à confier à un ministre libre de fonctions ministérielles d'ordre général le soin de se consacrer spécialement à cette question. La commission canadienne du blé relèvera encore du ministère de l'industrie et du commerce et M. Lang travaillera en collaboration avec M. Jean-Luc Pepin et M. H. A. Olson, ministre de l'agriculture, à la mise au point de politiques à long terme pour l'industrie du grain de l'Ouest canadien.

Le premier ministre a dit que les deux nouveaux ministres travailleront de concert avec deux autres ministres: M. Gray, avec le ministre des finances et M. Stanbury, avec le secrétaire d'Etat.

On prévoit que M. Gray sera chargé des politiques relatives aux institutions financières et à la législation connexe, laquelle sera vraisemblablement l'objet d'un calendrier

très chargé au cours de la prochaine session. Le ministre des finances l'a également invité à assumer au jour le jour les responsabilités inhérentes à la politique tarifaire, à la politique des importations à coût modique, à la question des prêts aux étudiants et aux autres programmes de prêts garantis. M. Gray se livra aussi, de temps à autre, à d'autres occupations particulières dans le domaine de la politique économique.

M. Stanbury sera tout particulièrement comptable de l'activité du secrétariat d'Etat dans le domaine de la citoyenneté. Un tel secteur englobe les questions de naturalisation et les cours de la citoyenneté, ainsi que le programme mis actuellement au point par cet organisme pour encourager et aider divers groupes de résidents, y compris des groupes ethniques, à jouer un rôle plus actif dans la vie du Canada.

... et 16 secrétaires parlementaires

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre a rendu public hier le nom des seize députés investis de la charge de secrétaires parlementaires au cours de la prochaine session du Parlement. Ceux-ci sont nommés pour une période de douze mois à compter du 20 octobre.

Deux membres du Parlement, MM. Martin P. O'Connell et Charles L. Caccia, se voient confier ce mandat pour la première fois. Quant aux quatorze autres, leur mandat est renouvelé, et cinq d'entre eux seconderont un ministre autre que celui avec qui ils ont travaillé au cours de l'année dernière.

En voici la liste au complet: M. Charles L. Caccia, 39

ans, député de Toronto-Davenport, secrétaire parlementaire du solliciteur général.

M. Jean-Charles Cantin, 51 ans, député de Louis-Hébert, secrétaire parlementaire du ministre de la justice.

M. Florian Côté, 40 ans, député de Richelieu, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé.

M. Rosaire Gendron, 48 ans, député de Témiscouata, secrétaire parlementaire du ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

M. Jean-Pierre Goyer, 37 ans, député de Dollard, secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

M. David Groos, 51 ans, député de Victoria, secrétaire

parlementaire du ministre de la défense nationale.

M. Stanley Haidasz, 46 ans, député de Toronto-Parkdale, secrétaire parlementaire du ministre de la santé nationale et du bien-être social.

M. Russell Honey, 48 ans, député de Northumberland-Durham, secrétaire parlementaire du ministre des affaires indiennes et du Nord canadien.

M. Paul Langlois, 42 ans, député de Chicoutimi, secrétaire parlementaire du ministre de la consommation et des corporations.

M. Gérard Loiselle, 48 ans, député de Montréal-Saint-Henri, secrétaire parlementaire du ministre des transports.

M. James McNulty, 51 ans, député de St. Catharines, secrétaire parlementaire du ministre du travail.

M. Martin P. O'Connell, 53 ans, député de Scarborough-Est, secrétaire parlementaire du ministre de l'expansion économique régionale.

M. Robert John (Bud) Crange, 43 ans, député des territoires du nord-ouest, secrétaire parlementaire du ministre de l'énergie, des mines et des ressources.

M. James E. Waker, 30 ans, député de York-Centre, secrétaire parlementaire du premier ministre.

M. Eugène F. Whelan, 45 ans, député d'Essex, secrétaire parlementaire du ministre des pêches et forêts.

Entre bonnes mains...



Elle ne s'en fait pas. Sa fille se marie en fin de semaine et, sur le conseil d'une amie, elle a confié à Reine Elizabeth, le soin de préparer la réception. Déjà, nous nous occupons de régler une foule de petits détails qu'elle aurait pu oublier. Elle n'a donc aucun souci.

Si vous devez organiser une réception, une réunion ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus importantes réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre d'invités, le Reine Elizabeth assure le succès de toutes vos réceptions. Composez 861-3511 et demandez le directeur du service des banquets.

LA R.F.A.

Suite de la page 14

peuple allemand de l'"innocuité" et de la valeur de sa politique. C'est dans la disparition de la suspicion envers M. Brandt et ses amis que réside le fait fondamental de la vie politique allemande au cours des derniers mois. A cet égard, il n'est pas exagéré d'estimer que, numériquement, le premier parti d'Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate a cessé de l'être politiquement. Constantement sur la défensive au cours des grands débats des derniers mois, à court d'arguments et d'idées, elle a montré sa nature de rassemblement conservateur et hétéroclite. La prétention de M. Brandt à prendre les rênes du pouvoir, même si elle peut paraître acrobatique, eu égard à la minceur de la majorité et à la "fiabilité" des libéraux, semble politiquement fondée.

Du même coup, la "grande coalition" a perdu toute justification. Aux yeux des sociaux-démocrates, elle a parfaitement rempli son rôle et servi de marchepied au parti dans son ascension vers le pouvoir. Pour les chrétiens-démocrates, elle a servi de révélateur des faiblesses et de l'usure dues à vingt ans de pouvoir. Enfin, pour les libéraux, elle a fait apparaître qu'une opposition trop mince et trop faible n'était pas pratique.

Le 28 septembre, l'"Allemagne a changé", comme le promettaient certains pan-neaux électoraux. De vieilles allégeances se sont dénouées. Le nombre des "électeurs inconditionnels" d'un parti est passé, selon les sondages, à moins de 20%. La "contestation" des jeunes gens en colère — contre parfois bien peu démocratiques et tolérants — de l'APD (opposition extra-parlementaire) était l'indice de ce changement. Elle l'a accéléré en éveillant à la conscience politique des secteurs de l'opinion jusqu'à l'exempt de tous problèmes de cette nature. Les conséquences politiques de cette évolution se dégageaient lentement. La mar-

ge de manoeuvre étroite dont dispose la République fédérale ne permet pas d'attendre des initiatives considérables. Elle n'interdit pas, en revanche, la levée de certains anathèmes, la reconnaissance des "réalités" en matière de frontières, la renonciation à des prétentions insoutenables. Enfin, la démocratie a prouvé outre-Rhin qu'elle s'appuyait désormais sur un peuple majeur, répugnant aux entraînements passionnels et aux appels démagogiques et ayant mis en place, en vingt ans, un régime d'une stabilité remarquable.

BIRMANIE

Suite de la page 14

nue. Les réactions du général Ne Win, selon certains rapports, sont de plus en plus imprévisibles et il pourrait tout aussi bien céder que se braquer. Persuadés que la phase actuelle était nécessaire, que la Birmanie devait d'abord passer par une période de repli pour se débarrasser de ses entraves, ses conseillers les plus proches ne veulent pas de la première solution. Pour l'instant, seul le parti officiel, celui du Programme

socialiste de Birmanie, reste autorisé et la "voie birmane vers le socialisme" demeure la doctrine du pouvoir.

Quant à M. Nu, ses aspirations l'ont toujours préservé d'un recours à la violence. Il a engagé la lutte de l'étranger, ce qui ne devrait pas constituer pour lui un atout supplémentaire. Il reste à savoir de toute manière comment il pourrait asseoir son administration — la classe moyenne est à peu près inexistante — et si, le cas échéant, Pékin le considérerait comme un interlocuteur

plus valable que le général Ne Win. Il aurait probablement plus de facilité à amorcer le dialogue avec les minorités insurgées. Certains observateurs pensent qu'il perd tout simplement son temps. D'autre estimant, en revanche, que l'indécision actuelle du régime lui donne une chance, sans toutefois en conclure que ce serait pour le bien de la Birmanie. Il reste que, pour le régime, le tournant est dangereux, et que la "révolte" de M. Nu aura eu au moins pour effet de mettre la difficulté en lumière.

Carrières et Professions

COMPTABLE

Un de nos clients demande un Canadien français pour le poste ci-dessus. Ses responsabilités incluront le contrôle des documents comptables de la compagnie et la préparation des états financiers, des rapports de taxes, du budget, etc.

Le salaire initial sera d'environ \$7,500 l'an.

Veuillez répondre par écrit, mentionnant votre compétence à:

CUSHING, SMITH & CO.

Comptables Agréés

4635 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 215, P.Q.

RESPONSABLE DU SERVICE DE COMMERCIALISATION

Une association de Tourisme-Jeunesse cherche un responsable pour son service de commercialisation. Le responsable devra, en collaboration avec les responsables des programmes, planifier, exécuter et évaluer les activités de promotion et de relations publiques. Une partie du travail impliquera la recherche des besoins du milieu étudiant en tourisme et loisirs. Le candidat doit avoir une solide connaissance du Québec et du milieu étudiant.

Faire parvenir le curriculum vitae d'ici au 22 octobre à:

Case 324,
Place d'Armes,
Montréal 126, P.Q.



L'Université de Montréal
cherche
BIOCHIMISTE

pour joindre immédiatement groupe de recherches neuro musculaires.

Envoyer curriculum vitae à:

Dr. Robert Goyer,
Faculté de Pharmacie,
Université de Montréal,
C.P. 6128,
Montréal 250, P.Q.

HÔPITAL CHARLES LEMOYNE

demande

- Techniciens (nes) en Inhalo-thérapie.
- Techniciens (nes) en Histo-pathologie.
- Cytologistes - Techniciens (nes).
- Travailleuses sociales.
- Archivistes médicales

Adresser curriculum vitae à:

Bureau du Personnel,
121, boul. Taschereau,
Greenfield Park, P.Q.

INGÉNIEUR JUNIOR

Le poste:
Canadian British Aluminium Company Limited recherche les services d'un ingénieur en métallurgie pour son département de refonte. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.

Le candidat:
Détenant d'un diplôme en métallurgie. Expérience en coulage de métal non nécessaire, mais sera considérée. Qualités en surveillance requises. De préférence marié, le candidat devra posséder une personnalité agréable et être bilingue (français et anglais).

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être accompagnée d'un résumé complet concernant le degré d'instruction, âge, qualifications, expérience et salaire actuel.

Le tout devra être adressé à:

M. R.T. Leblanc,
Canadian British Aluminium Company Limited
C.P. 1530
Baie Comeau, P.Q.

COLLÈGE DE ST-HYACINTHE (Cégep)

recherche des

professeurs à temps partiel

- Criminologie (Rééducation-Délinquance)
- Techniques Administratives

Communiquer avec:

M. Ray-Marc Dumoulin,
Tél.: 773-6691 (jour)
773-0691 (soir)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Le poste:
Notre firme située dans la banlieue ouest de Montréal, est à la recherche d'un ingénieur junior pour son département d'électronique. Les responsabilités du candidat incluront la préparation de soumissions d'importance, l'élaboration de systèmes de télécommunication et l'administration de projets sous surveillance d'un ingénieur senior. Notre firme est particulièrement active dans le domaine des télécommunications répondant aux besoins des compagnies hydro-électriques.

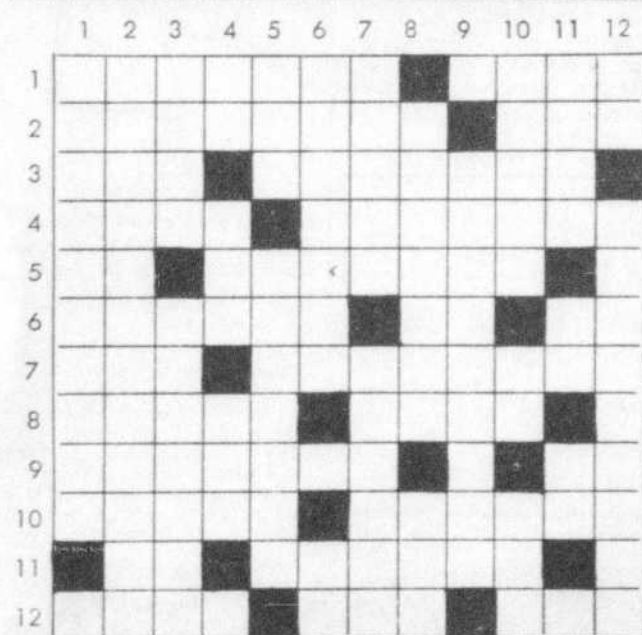
Le candidat:
Il devra être un ingénieur bilingue, gradué en génie électrique avec une expérience d'au moins une année dans l'industrie des télécommunications. Il devra avoir un esprit d'initiative et une capacité d'adaptation lui permettant d'évoluer sur des plans aussi différents que la représentation technique, l'administration de projets, de systèmes de télécommunication et la conception de solutions techniques originales à des applications particulières.

Le salaire sera fixé selon la formation et l'expérience du candidat.

Veuillez adresser votre demande à:

Case 1197,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1-Carré de tissu léger que les femmes portent sur la tête ou que l'on met autour du cou. — Mammifère ruminant de la Cor-dillière des Andes.
- 2-Action d'annexer. — Grande étendue d'eau entourée de terres.
- 3-Roue à gorge d'une poule. — Tarr, mettre à sec.
- 4-Plante vulgairement appelée pied-de-veau. — Partie du monde.
- 5-Venu au monde. — Plante alimentaire des pays tropicaux.
- 6-Pendant toute la durée de. — Parcours des yeux. — Cobalt.
- 7-Tente avec audace. — Engourdissement des facultés intellectuelles.
- 8-Infection chronique de la peau. — Sa capitale est le Téhéran.
- 9-Applique de l'émail sur. — Métal précieux.
- 10-Résultat de la soustraction. — Détacha, lâcha, en parlant d'une amare, d'un objet.
- 11-Notre-Seigneur. — Lier une seconde fois.
- 12-Enlever. — Pareil. — Orient.

Verticalement

- 1-Danser la farandole.
- 2-De façon onéreuse.
- 3-Mammifère à mouvements lents. — Passe de nouveau.
- 4-Chemin de halage. — Homme d'Etat gabonais, né à Libreville en 1902. — D'un verbe gai.
- 5-Direction générale. — Respirer péniblement.
- 6-Reperte prompt. — Sert à lier.
- 7-Bonne, affable. — Barre métallique reliant deux pièces mobiles à l'aide d'articulations, fixées à ses extrémités, et servant à transmettre et à transformer un mouvement.
- 8-Orner de nielles. — Sorte d'orgon.
- 9-Utilité pour conserver la santé, la vie, l'honneur, etc.
- 10-Poinçon à l'aide duquel on perce le cuir. — Seul. — Volonté.
- 11-Epoux. — Cadmium. — Marque l'alternativité.
- 12-Actinium. — Qui soulève le coeur.

Solution d'hier

1. GORILLE 2. BOUC 3. APOSTROPHE 4. CROCODILE 5. MÉTAL 6. COBALT 7. TENTE 8. DERMATITE 9. ÉMAIL 10. DÉTACHE 11. NOTRE-SEIGNEUR 12. ENLEVER

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BELANGER. A Miami, Floride, U.S.A. le 12 octobre 1969 à l'âge de 73 ans, est décédé Le Révérend Père Maurice Bélanger, O.S.A. de Marie Immaculée. Les funérailles auront lieu à Pleissville, vendredi le 17 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Rousseau, à 2 heures 15, pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 2.30 heures. Et de là au cimetière de Pleissville lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEAU Jean Mgr. A Québec, le 14 octobre 1969 à l'âge de 72 ans, est décédé Mgr Jean Belleau, P.O. Il fut successivement vicaire à la paroisse St-Joseph de Québec, aumônier au Couvent de Jésus-Marie à Sillery, à la prison de Québec, curé à St-Pierre de Broughton et à St-Alphonse de Thetford, fils de feu M. et Mme Eugène Belleau, frère de Germaine, Thérèse, Paul, le Rév. Père André S. J. Madeline (Mme Alfred Terres). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funéraire partira du Fondarium Lepage Ltd. No 300 chemin Ste-Foy à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Chemin où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière des Pères des Missions Étrangères, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU, Laurette. A Montréal, le 14 octobre 1969 à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Veuve Lucien Charbonneau, présidente de l'Association des Veuves, née Laurette Landry, elle laisse ses enfants: Sr. Pierrette Charbonneau c.s.c., Jean, Mme Adrienne Laroche (Madeline) et Yvon, ses trois frères et sœurs: Marcel, Antoine, Léon, Gérard et sa sœur Mme Blaise Caron (Jeannine). Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la Résidence Funéraire Magnan Poirier Inc., No 6620 rue St-Denis à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9.30 heures. Et de là au cimetière de la Rivière des Prairies, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MISERERE Marie-Hélène. A Montréal, le 15 octobre 1969 à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Marcel Misere, née Marie-Hélène Eilenberg, demeurant au 3999, Montclair. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Victor Étieng, No 807 rue Roy est, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE BAIE-COMEAU

OFFRE D'EMPLOI INFIRMIER AUXILIAIRE LICENCIÉ TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL

L'Hôpital Général de Baie-Comeau recherche présentement des infirmiers auxiliaires licenciés; habileté au travail en Médecine, en Chirurgie et en Clinique d'urgence pour service de nuit et en rotation.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec:

Gabriel Grenon, I.D., c.m.c., B.Sc.N.
Directeur du Nursing,
Hôpital Général de Baie Comeau,
Baie Comeau (Saguenay)
Tél. 1-418- 296-2281 (Local 130)

VENDEUR

POUR LA DIVISION DU FIL ET DU CÂBLE RÉGION DE L'EST DU CANADA

L'Alcan recherche un représentant pour la vente et la promotion de ses produits de fil et de câble. Les candidats devront être bilingues, posséder un diplôme d'une école technique ou l'équivalent et avoir acquis l'expérience industrielle nécessaire à la vente des produits de fil et de câble. Son bureau sera situé dans la région montréalaise mais son champ d'action s'étendra à tout l'est du Canada.

Traitement, avantages sociaux et conditions de travail seront discutés avec les candidats.

Envoyer curriculum vitae à:

ALUMINIUM DU CANADA, LTÉE,
Service du Personnel (Bureaux de Montréal),
C.P. 6090
Montréal 101 (Québec)

À l'attention de: M. R. Roby



Société Financière Internationale, du groupe de la Banque Mondiale, intéressée en Turquie

potins financiers

Après avoir enregistré une avance de 25,47 points durant les 2 premières séances de cette semaine, l'indice des industriels de DJ clôturait hier 2.37 points plus bas à 830.06. Après avoir enregistré la veille la plus forte avance (soit 3.27 points) vue sur la Bourse de Toronto depuis le 1er avril 1968, l'indice des industriels accusait hier sur ce marché une petite avance de 0.21 point. Les actions de tout repos ont enregistré de nouveaux gains hier sur la Bourse de Londres. Le gros des stocks faisait preuve de fermeté hier sur la Bourse de Paris. Les titres de Genvrain avaient la vedette, hier comme la veille. La Bourse de Montréal paraissait hier moins achalandée et moins ferme que la veille.

Les manifestations contre la guerre au Vietnam pourraient bien la prolonger au lieu de l'abréger, parce qu'une paix durable ne peut pas être obtenue simplement par des concessions unilatérales, au dire du président Thieu. Cette déclaration et la fermeté montrée par Nixon, durant la journée du mercredi hier, expliqueraient l'hésitation de bien des spéculateurs à s'emballer comme la veille.

Comme Wall Street n'avait cessé d'avancer durant les 4 semaines précédentes, rien d'étonnant qu'il ait connu certain ralentissement hier. Les valeurs canadiennes se ressentaient aussi hier de crises de profits.

Un memorandum mettant fin à la grève de STELCO, qui dure déjà depuis 77 jours est attendu pour ces jours-ci. Qu'il en soit ainsi, et les grèves d'Algoma Steel, Int. Nickel et Falconbridge pourraient bien prendre fin à leur tour avant longtemps.

Credit Foncier Franco-Canadien a eu un profit net de \$1,694,384 durant les premiers 9 mois du présent exercice financier vs \$1,694,445 durant la même période l'an dernier. Le revenu global fut de \$12,674,231 vs \$11,924,979 et

l'actif total s'élevait à \$228,500,000, contre \$218,500,000 l'an dernier.

Des troubles mécaniques expliqueraient que les tableaux des Bourses de Montréal et Canadienne ne donnent pas la fermeture d'hier, ce matin.

Il a été distribué au cours du 3e trimestre de cette année \$222,759,000.00 en vertu du Plan du Fonds de Pension en vigueur au Canada, au regard de \$197,870,000 durant le trimestre précédent.

Le ressort du dernier bulletin de L. G. Beaubien & J. L. Levesque Inc. (Service d'Etudes Financières) que "le marché des obligations était faible en septembre et dans les premiers semaines d'octobre."

Bien que les restrictions de crédit commencent à produire leur effet sur l'économie, le taux de l'intérêt reste élevé, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'en cas de ralentissement des affaires, les entreprises se trouvent chargées d'inventaires excessifs et elles ont besoin de crédits pour financer le maintien de ces inventaires.

La spéculation qui a précédé l'instauration d'un cours flottant pour le mark allemand a également affecté le marché de l'argent au Canada. Cependant, le cours du mark tend à se stabiliser et l'on ne prévoit pas de nouvelles perturbations sur le marché des devises pour l'avenir immédiat, d'autant plus que l'introduction des droits de tirage spéciaux au fonds monétaire international crée un allègement temporaire dans les paiements sur le plan mondial.

Il y a tout lieu de croire que la situation restera serrée sur le marché de l'argent dans les mois qui viennent et qu'un relâchement ne saurait être que très graduel. Nous ne prévoyons donc guère de changement dans les cours des obligations. Cependant, quelque raffermissement serait possible vers la fin de l'année.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Fairbanks Morse Inc prolonge son offre aux actionnaires de Fairbanks Morse (Canada) Ltd jusqu'au 28 octobre

La Bourse de Montréal a été avisée que l'offre faite par Fairbanks Morse Incorporated aux fins d'acquiescer les actions ordinaires de la Fairbanks Morse (Canada) Limited, à \$9.00 chacune, en fonds canadiens et qui devait expirer le 14 octobre 1969, a été prolongée et elle peut être acceptée par les intéressés d'ici la fermeture des affaires le 28 octobre 1969. Toutes les clauses et conditions, insérées dans l'offre demeurent inchangées. Depuis le 10 octobre, toutes les transactions sur les actions de l'entreprise précitée doivent être faites sur une base de livraison au comptant. Les actions doivent être déposées entre les mains de la National Trust Company à ses bureaux de Montréal et de Toronto, en acceptation de l'offre précitée.

La Windsor Life Insurance Co a vu ses ventes augmenter de 67%

"Le volume d'assurance-vie vendu en août 1969 montre une augmentation de 67% par rapport au volume vendu en août 1968", a annoncé ces jours-ci M. Guy N. Ducharme, président de Windsor Life Insurance Company.

M. Ducharme a aussi fait remarquer que le total des ventes a atteint \$1,670,000 comparativement à \$1,002,000 en août 1968. En août 1968, 111 polices d'assurance ont été vendues, comparativement à 121 en août 1969.

Par ailleurs, a précisé le président de la compagnie, les revenus sous forme de primes ont atteint \$111,000, comparativement à \$81,000 en août 1968.

Le volume d'assurance-vie vendu au second trimestre s'élève à \$8,347,000, comparativement à \$8,818,000 pour le second trimestre de 1968.

"Les opérations du mois d'août 1969 se soldent avec un profit de \$12,308.00", a noté M. Ducharme.

Canadian Channing Venture Fund Ltd insiste sur l'importance du service de gestion des investissements

Canadian Channing Venture Fund Limited dont le total des placements et des autres actifs nets s'élevaient à \$25,402,675.00 (valeur du marché à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 1969) a comme directeur des investissements La Corporation Canadienne Channing Limited. Cette dernière fait les observations suivantes dans le rapport trimestriel qui vient d'être rendu public sur le fonds mutuel précité:

"Il nous fait plaisir de vous informer que la valeur comptable nette par action a continué de progresser, atteignant pour le trimestre un nouveau sommet représentant un gain de 28.8 p. 100 depuis les quelques trimestres que votre fonds existe, ceci en dépit de la situation économique et financière incertaine dans le monde entier. Les taux d'intérêt ont atteint des niveaux sans précédent.

Les résultats ci-dessus, qui ne couvrent qu'une courte période au regard des objectifs de la très grande majorité des actionnaires, reflètent l'adresse, la bonne fortune et le courage des gens responsables de choisir les investissements à faire; ce sont eux qui peuvent faire toute la différence dans le rendement d'un fonds. Nous croyons donc que les actionnaires seraient intéressés à mieux connaître les spécialistes du Service de gestion des investissements. Ce service est composé de cinq employés dont l'âge varie de 29 à 47 ans, la moyenne étant de 38 ans. Leur expérience "à plein temps" dans le domaine des placements va de 7 à 16 ans; la moyenne est de 11 ans. Nous croyons que leur nombre est idéal compte tenu de la diversité de leurs tâches et des décisions qu'ils ont à prendre.

Tous les membres de l'équipe sont des diplômés universitaires; deux sont des analystes financiers agréés tandis qu'un autre est avancé dans ses études. Les membres de ce groupe ont de plus suivi des cours sur l'utilisation des calculatrices, les biens immobiliers et d'autres matières touchant plus ou moins directement leur travail.

Nous insistons sur le fait que l'engagement des actionnaires repose avant tout sur les connaissances en matière de placements de gens qui y consacrent constamment toute leur expérience, leur énergie et leur initiative et qui travaillent ensemble de bon cœur. C'est là la promesse de vos succès à long terme."

F. Pilon Inc inaugure, aujourd'hui, une 6ième succursale à Saint-Michel

M. Fernand Pilon, président de F. Pilon Inc., les plus importants distributeurs de fournitures de bureau du Québec, annonce aujourd'hui l'acquisition par cette compagnie de la Librairie C. M. Ltée, 9034, boulevard Saint-Michel, près de la 40e rue.

Cet établissement devient la sixième succursale de F. Pilon Inc. dans la région métropolitaine et sera inaugurée mardi prochain, le 21 octobre, précise M. Pilon.

"Depuis un certain temps nous caressons le projet de nous établir à Saint-Michel pour mieux servir la distinguée clientèle qui nous honore déjà de sa confiance dans ce quartier populeux de Montréal. Aussi l'ouverture de ce sixième magasin marque-t-elle une étape de notre programme d'expansion à la fois opportune et prometteuse", de conclure le président de F. Pilon Inc.

Nous croyons opportun, ici, de faire savoir au public que M. Fernand Pilon a ouvert sa première succursale le 15 février 1962. Au cours de sa longue carrière de 37 ans en affaires, M. F. Pilon s'est avéré "un homme d'affaires avisé" et qu'à sa s'entourer d'un personnel compétent et dévoué. A cette époque de complexité dans les affaires, un homme seul ne saurait aller de l'avant, fut-il un génie. Il importe donc que nos entreprises familiales n'hésitent pas à devenir publiques, car, du point de vue successoral, c'est de première importance, et, aussi pour mille autres raisons. Nos félicitations à M. Pilon pour avoir doté d'une nouvelle succursale, soit une nouvelle preuve de la mise en pratique de son goût du risque.

Marcel CLEMENT

Pour y créer la plus importante papeterie

La Société Financière Internationale (SFI), du Groupe de la Banque Mondiale, va s'associer à des sociétés turques et danoises pour créer la plus importante papeterie privée de Turquie, annonce-t-on aujourd'hui.

Au titre de son troisième investissement effectué en Turquie en 1969, la SFI s'est engagée à souscrire, sous forme de participation au capital et de prêt, un montant de 3,100,000 dollars à la Viking Kagit ve Seluloz, A.S., cette nouvelle société va construire à Aliaga, à 72 km au nord d'Izmir, une fabrique de papier d'un coût équivalent à 9,200,000 dollars. Cette usine aura une capacité annuelle de production de 13,500 tonnes métriques de papier d'emballage et de papiers minces et de 5,000 tonnes métriques de pâte mécanique.

On estime que la production de la papeterie Viking se traduira pour la Turquie par une économie nette de devises se situant à 1,600,000 dollars par an.

La papeterie emploiera près de 200 ouvriers, tous de nationalité turque.

Les fondateurs de la Viking comprennent, en plus de la SFI, filiale de la Banque Mondiale qui investit dans des entreprises privées dans les pays en voie de développement, la Türk Karteks Sany ve Ticaret A.S. et la Otomobilciik Sany ve Ticaret A.S., dont les principaux actionnaires appartiennent à un groupe d'investisseurs privés turcs ayant à sa tête la famille Ozkat, d'Izmir; la Sina Yatirim ve Kredi Bankasi (SYKB), banque turque de développement à Istanbul; de Forenede Papirfabrikker de Copenhague, la plus grande entreprise de papier du Danemark et l'un des plus importants producteurs de papiers de haute qualité, ainsi que le Fonds d'Industrialisation des Pays en Voie de Développement (IFU), organisme autonome à but non lucratif institué par le Gouvernement du Danemark qui procède à sa première opération d'investissement.

On pense que la papeterie Viking commencera à fonctionner sur une base commerciale au début de 1972 et qu'elle utilisera comme matières premières de la pâte importée et sa propre pâte de bois.

La deuxième phase du projet est provisoirement fixée à 1972-1975. Elle aura pour effet d'augmenter la production de la papeterie de 23,500 tonnes métriques de papier qualité impression et écriture et de 10,000 tonnes métriques de pâte de pâte de bois blanche ou de pâte de paille.

Le groupe d'investissement turc contribue au capital social de la Viking pour un montant équivalent à 1,500,000 dollars; l'apport de la Forenede Papirfabrikker représente l'équivalent de 1,200,000 dollars; celui de la IFU, 1 million de dollars; et celui de la SFI, 603,000 dollars. La SFI accorde également un prêt équivalent à 2,500,000 dollars et une banque turque consentira un prêt d'environ 1,800,000 dollars. L'exonération par le Gouvernement des droits de douane et autres surtaxes complètera l'opération de financement.

Antérieurement en 1969, la SFI a investi dans la Sentetik Iplik Fabrikalari A.S., aidant ainsi — pour la deuxième fois en trois ans — cette société à doubler sa production de fils de nylon et — en conjonction avec un prêt de la Banque Mondiale — à effectuer son troisième investissement dans la banque turque de développement, la Turkiye Sina Kalkinma Bankasi, A.S.

L'investissement de la SFI dans la Viking porte le total de ses engagements en Turquie à 8,100,000 dollars environ.

À noter...

City Investing s'est engagée d'acheter Westamerica Securities Co.

Burroughs Corp. aurait présenté pour \$300,000,000 de commandes en carnet.

Compton a adjugé une émission de \$125,000 d'obligations, 10 ans, séries, Bélanger Inc. C'est la première fois que cette municipalité emprunte sur le marché.

La C.S. de Limbour, celle de Delson, celle de Lauzon, celle de Richmond, celle de Donnacona, celle de Ste-Thérèse, et enfin la C.S. de Salaberry-de-Valleyfield emprunteront sous peu.

Notre province serait en perte de vitesse au secteur de la productivité, ce qui est fort grave en ce moment où les industries allemandes, américaines, japonaises produisent à pleine capacité.

Bourse de Toronto

L'essor de la veille, au ralenti hier sur le marché minier

TORONTO (PC) — Pour la troisième journée d'affilée, la Bourse de Toronto a progressé au cours de la séance d'hier. Les légers profits enregistrés au début de la séance furent effacés par des prises de profit par la suite, mais la tendance s'est affermie durant la dernière demi-heure.

A l'indice, les industrielles qui avaient gagné 3.27, mardi, soit le plus gros gain en une même journée depuis le mois d'avril 1968, ont avancé de 21 à 178.85. Les aurifères ont gagné 1.61 à 161.38; les pétroles de l'ouest, 87 à 201.85 et les métaux de 67 à 109.10.

Canadian Industries mène le bal dans les industrielles avec un gain de 3.4 à 14. Les valeurs immobilières ont, pour leur part, subi des pertes.

Stelco a perdu 3-9 à 22 5-8; tandis que Falconbridge avançait de 3-4 à 144 1-4 et Algoma Steel de 1-8 à 15 3-4. Inco a perdu 1-4 à 40.

Alcan est demeurée inchangée à 30 1-2, même si la compagnie a augmenté ses dividendes de 27 1-2 cents à 30 cents, en fonds américains.

Au total, 2,109,000 actions ont été échangées, comparativement à 2,345,000 mardi.

Les gains ont surpassé les pertes par 252 à 242, tandis que 260 autres valeurs demeuraient inchangées.

Les administrateurs d'Alcan Aluminium Limited, réunis en assemblée hier, ont déclaré un dividende trimestriel de 30 cts l'action ordinaire, payable le 5 décembre aux actionnaires immatriculés le 6 novembre. C'est une augmentation de 2 1-2 cents sur le précédent.

La ville de La Providence, comté de St-Hyacinthe, a vendu récemment, à un syndicat formé de la Banque Canadienne Nationale, Desjardins Couture Inc., une émission de \$97,000, d'obligations, à 8 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 97.95. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.9368%. L'emprunt comporte un solde de \$15,000, à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans.

EDP Data Centres Ltd offre à ses actionnaires des droits qui dont l'exercice rapporterait à l'entreprise \$2,629,500, s'ils souscrivent à l'émission de débentures convertibles de ce montant, à 7% offerte par Pemberton Securities Limited.

Ronalds-Federated Limited réunira ses actionnaires en assemblée générale à 11.30 aujourd'hui.

Fabergé of Canada Limited, nouvelle raison sociale

De Rayette-Fabergé of Canada Ltd

Basil J. Weedon, président de Rayette-Fabergé of Canada Ltd., vient d'annoncer la réorganisation de la compagnie qui sera désormais désignée sous la raison sociale de Fabergé of Canada Ltd.

Les anciennes filiales de Rayette-Fabergé deviennent ainsi des filiales de Fabergé of Canada Limited sous l'enseigne d'un nouveau symbole corporatif. Ces changements de structure et du symbole visuel reflètent une évolution semblable effectuée aux États-Unis.

Les filiales affectées par cette réorganisation sont: Prodon (produits capillaires Lady Patricia), Rayette (laques Aqua-net et produits Rayette pour le bain), House of Rayette (produits pour salons de beauté), Caryl Richards (produits pour salons de beauté), Fabergé (parfums et lotions pour femmes et hommes), Tip-Top (produits capillaires), Tone-O-Matic (cosmétiques d'exercice) et la division Custom Products (marques privées).

Fondée en 1948, Fabergé of Canada Limited devint Rayette-Fabergé en 1963. L'acquisition de Tip-Top Company et celle de Prodon Industries suivirent en 1964. Caryl Richards fut ajoutée à la liste en 1966 et Tone-O-Matic en 1968.

En commentant cette nouvelle, M. Weedon révéla aussi les plans concernant l'agrandissement de l'usine située à 7939 Keele Street North dans le quartier de Downsview à Toronto.

M. Weedon, le président de Fabergé of Canada Limited est aussi président de l'Association canadienne des fabricants de produits de toilette.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) — Sur le marché européen de l'or, hier, l'once d'or fin cotait 40.72 US, contre 40.67 1-2 mardi.

PARIS (Reuter) — Sur le marché français de l'or, hier le napoleon, ancienne monnaie de 20 francs-or, cotait 78.00 contre 78.10 mardi.

L'aigle, pièce de \$20 or, cotait 228.00 contre 227.40 mardi.

BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS INC.

Conseillers en administration, organisation et méthodes



1224 ouest, rue Ste-Catherine Suite 700 Montréal 107 866-9567



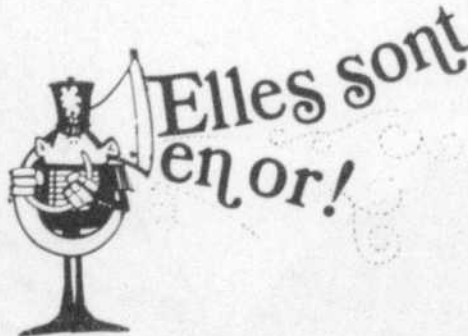
BÉLANGER INC.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERES EN VALEURS MOBILIERES

800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

Les Obligations d'Épargne du Canada

Série 1969



En 9 ans, vous doublez votre argent! Elles vous rapportent: 7% d'intérêt la première année, 8% les deux années suivantes, 8 1/4 % les six dernières années, soit un rendement annuel moyen de 8% Elles sont encaissables en tout temps. Un placement sûr, garanti par toutes les ressources du Canada!

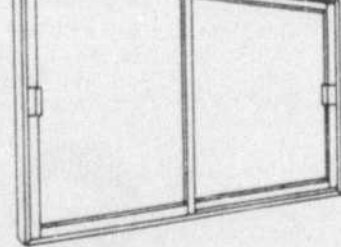
J.T. GENDRON INC.

Courtiers en valeurs mobilières

800, place Victoria, Montréal 115, 878-4266

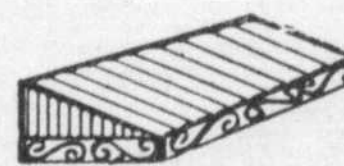
Auvent en Fibre de Verre et en Extrusion (le Baron)

- Estimation gratuite
- Garantie de 5 ans



Fenêtre d'Aluminium A 3 rainures (email ou 16 couleurs)

Porte en Aluminium Double Isolation très fort 1 1/4 - 1 1/8 - 1 1/2 - 2"



Auvent 50% de rabais du pied carré

Revêtement de Corniche et de Maison

Avec Aluminium



Revêtement Alcan Garantie 20 ans

J.A. Poirier Aluminium

279-8182 7293 rue Casgrain

Déception de Bell face à la décision d'Ottawa

(PC) — Monsieur R.C. Shrivener, président de la société Bell Canada a qualifié récemment de "décevante" le refus de la Commission canadienne des transports d'autoriser une hausse des tarifs mensuels.

La compagnie avait demandé à l'agence fédérale de régir des transports et communications la permission d'augmenter ses taux pour les services résidentiels de 40 à \$1.00 par mois. Le tarif actuel varie actuellement de \$1.45 pour les petites municipalités à \$6.95 pour Montréal et Toronto.

Lundi, la Commission rejetait cette demande, mais autorisait quelques hausses des tarifs interurbains en Ontario et au Québec.

Dans une déclaration remise à la presse, M. Shrivener affirme que malgré l'admission par la Commission de la nécessité pour Bell d'accroître ses revenus, "le fait qu'on ait autorisé une hausse représentant seulement un tiers du montant considéré comme exigence minimum par la compagnie semble indiquer une grande divergence de vue, quant aux besoins de l'entreprise".

"La compagnie étudie présentement la portée de cette décision qu'elle qualifie de décevante".

"Somme toute, l'absence de cette hausse sera mesurée par le public investisseur et les clients de la compagnie. Si la compagnie se trouvait dans l'impossibilité d'obtenir des bailleurs de fonds, et à des termes raisonnables, les capitaux requis, sa capacité de fournir la quantité et la qualité de service attendues par le public serait compromise".

"Dans une perspective d'avenir, on doit cependant observer quel niveau des gains n'a pas été délimité en termes rigides et que la commission a laissé la voie libre à toute nouvelle action destinée à combler les besoins de la compagnie". La valeur approximative des hausses autorisées par l'organisme fédéral est de \$27.5 millions annuellement. Bell Canada demandait \$83,650,000.

Voir autres nouvelles de finance, en page 19

mais oui vous pouvez vous payer un 3M COPYMITE

Même si vous n'êtes pas parmi les géants



COPYMITE COUTE SI PEU...

C'est une révolution dans les copieurs! Bas prix... petite machine... et des copies nettes et sèches, blanc & noir... copie tout: des photos... les pages d'un livre... des sections de cartes, sans rien découper ni plier à l'original! Vous pouvez même faire des transparences pour projeter lors de vos réunions.

Pour une démonstration gratuite, appelez "O.E." à 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE, Office Equipment Co. of Canada Ltd., 600 W., LaSalle, Québec, MONTRÉAL.



Finies les rumeurs

L'Esterel vous appartient toujours

Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cité Terrebonne, Québec.

l'Esterel on est d'affaires



l'information

sportive

Hockey

Ligue Nationale		VENDEDI
Philadelphie 3, Pittsburgh 3		Los Angeles à Oakland
Montréal 2, Toronto 2		
Boston 6, Oakland 0		
New York 4, Minnesota 3		
Détroit 4, Chicago 1		
St. Louis 4, Los Angeles 1		
AUJOURD'HUI		SAMEDI
Minnesota à Détroit		New York à Montréal
		Chicago à Toronto
		Boston à Pittsburgh
		Minnesota à St. Louis
		Oakland à Los Angeles

CLASSEMENT

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
DÉTOIT	2	2	0	0	7	3	4
BOSTON	2	2	0	0	8	1	4
CANADIEN	2	1	0	1	7	3	3
NEW YORK	2	1	1	0	5	5	2
TORONTO	2	0	1	1	4	5	1
CHICAGO	3	0	3	0	4	13	0

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
OAKLAND	2	1	0	1	4	3	3
ST. LOUIS	1	1	0	0	7	2	2
MINNESOTA	1	1	0	0	4	0	2
PITTSBURGH	1	0	0	1	2	2	1
PHILADELPHIE	1	0	1	0	0	4	0
LOS ANGELES	1	0	1	0	1	5	0

De l'aide pour les organismes de loisirs

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Gabriel Loubier, a annoncé l'octroi de nouvelles subventions au montant total de vingt-huit mille dollars (\$28,000). Ces subventions sont distribuées comme suit:

- \$15,000 à la cité de Longueuil;
- \$6,000 à la cité de Giffard;
- \$5,000 à la fédération des Loisirs de l'Outaouais;
- \$2,000 au Camp Famille aux Cent Foyers Inc.

Assistance aux municipalités

Dans le cadre de sa politique d'aide aux municipalités en vue de créer des services de loisir aux besoins des citoyens, le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux Loisirs, et aux Sports a accordé une aide financière de quinze mille dollars (\$15,000) à la cité de Longueuil à l'occasion de la fusion Longueuil — Ville Jacques-Cartier.

Judes Drouin sous contrat

Les Voyageurs de Montréal de la Ligue Américaine de Hockey ont annoncé hier que le jeune Judes Drouin avait signé son contrat avec l'équipe pour la saison 1969-70.

Drouin sera à son poste vendredi alors que les Voyageurs affronteront les Barons de Cleveland.

Judes Drouin est âgé de 21 ans. L'an dernier il a conservé avec les Apollos de Houston un record de 23 buts et 31 passes pour un total de 54 points.

Vente DEMO

DÉMONSTRATEURS '69

CHRYSLER 300, 2 portes, toit rigide, sièges baquets en vinyle noir, radio AM/FM avec haut-parleur arrière, toit en vinyle noir, essieu-glace à 3 vitesses variables, rétroviseur extérieur ajustable, horloge électrique, "ensemble complet de lumières", glaces à commandes électriques... etc... etc... etc...

ÉPARGNEZ \$1,905.

CHRYSLER NEWPORT, 4 portes, toit rigide, banquettes en vinyle or, pneus à flanc blanc, "ensemble complet de lumières", glaces teintées, radio, suspension rigide, verrouillage électrique des portières, glaces à commande électrique, toit en vinyle noir, différentiel "sure-grip"... etc... etc... etc...

ÉPARGNEZ \$1,630.

DODGE MONACO, 4 portes, toit rigide, rouge avec intérieur en vinyle noir, accoudoir escamotable à la banquette avant, 383 pc., carburateur à 2 corps, pneus à flanc blanc, dégivreur arrière, essieu-glace à 3 vitesses variables, radio avec haut-parleur arrière... etc... etc... etc...

ÉPARGNEZ \$1,305.

CHARGER RT, 440 pc., carburateur à 4 corps, sièges baquets, intérieur en cuir, pneus 70 X 14 à flanc rouge (laine de verre), tableau de bord et volant en bois, console, alternateur à 46 amp., glaces teintées, rétroviseur extérieur ajustable, dégivreur arrière, essieu-glace à 3 vitesses variables, compte-tours, glaces à commande électrique, radio AM/FM avec haut-parleur arrière, toit en vinyle blanc... etc... etc... etc...

ÉPARGNEZ \$1,666.

BOULEVARD

DODGE • CHRYSLER

330 Cremazie Ouest 389-7871



NEW YORK — Le plus rapide trotteur d'Amérique, Nevele Pride, a couru son dernier mille. Il sera maintenant envoyé au haras. Il vient d'être acheté pour la somme \$3,000,000.00 par un groupe de financiers, pour fins de reproduction. (Téléphoto PA)

Campbell passera jugement vendredi

MONTREAL — Clarence Campbell, président de la ligue nationale de hockey, a révélé qu'il ne serait pas en mesure de communiquer sa décision concernant le duel au bâton entre Ted Green, des Bruins de Boston et Wayne Maki, des Blues de St-Louis, avant vendredi.

Flaman avec l'équipe Nationale du Canada

BOSTON — Fern Flaman, ancien joueur de défense étoile des Bruins de Boston et ancien capitaine de cette équipe, qui avait mis fin à sa carrière active en 1961, vient de se joindre aux dirigeants de l'équipe nationale de hockey du Canada.

Durant sa carrière professionnelle de 12 ans, Flaman a porté les couleurs des Bruins de Boston depuis la saison 1946-47 jusqu'au milieu de la saison 1960-61 où il a été cédé aux Maple Leafs de Toronto.

Il est ensuite revenu à Boston au début de la saison 1964-65 et est demeuré avec les Bruins jusqu'en 1961, année où il a décroché ses patins.

Par la suite, il a été successivement instructeur des Reds de Providence, de la ligue américaine, de l'équipe de Los Angeles, de la ligue de l'Ouest et de celle de Fort Worth, de la ligue centrale.

Les incroyables ont disparu (Tom Seaver)

NEW YORK (PA) — Tom Seaver, as du merveilleux personnel de lanceurs qui a conduit les Mets de New York au seuil du championnat mondial du baseball, croit que les incroyables ont pratiquement tous disparu.

Seaver venait de donner une avance de 3-1 aux Mets dans la Série mondiale en triomphant des Orioles de Baltimore 2-1 en 10 manches.

Il avait réussi l'exploit de l'aide de deux attraits sensationnelles. L'une par Cleon Jones dans la 5e manche et l'autre par Ron Swoboda dans la 9e reprise. L'homme âgé avait conservé la victoire aux Mets la veille avec deux autres attraits non moins sensationnelles.

"Je crois en ce club, a dit Seaver. De la façon dont nous avons évolué au cours des quatre derniers mois, nous avons converti plusieurs incroyables."

Seaver, gagnant de 25 parties au cours de la saison régulière, a retiré 19 rivaux sur 20 à un moment donné et avait limité ses adversaires à trois coups sûrs et détenait une avance de 1-0 au début de la 9e manche.

Puis, après un retrait, deux simples ont placé des coureurs aux 3e et 1er coussins, ce qui a amené le gérant Gil Hodges au monticule.

"Je voulais tout simplement rappeler à Tommy de lancer au marbre s'il le pouvait, a dit Hodges, car nous ne voulions pas leur accorder ce point."

Mais Seaver avait une autre opinion.

"Je lui ai avoué que je faiblissais, mais que j'étais capable de lancer encore quelques bonnes balles."

Hodges, satisfait, a laissé Seaver au monticule.

Autre visite

"Mon lancer à Brooks Robinson était un peu trop au-dessus du marbre", a ajouté le lanceur.

Robinson a frappé un coup en flèche que Swoboda a attrapé grâce à un plongeon spectaculaire, mais Frank Robinson a égalé les chances.

Puis, dans la 10e manche, deux autres coups sûrs par les Orioles et la visite de l'instructeur des lanceurs Rube Walker au monticule.

"Je me sentais fatigué, mais croyais pouvoir continuer", a-t-il dit.

Un autre revers des Hawks

CHICAGO — Frank Mahovich, Gordie Howe et Bruce McGregor ont compté à la 3e période pour donner aux Red Wings de Détroit une victoire de 4-1 sur les Black Hawks. Il s'agissait d'un 3e revers de suite pour le club Chicago qui est toujours privé des services de Bobby Hull.

Le Canadien annule 2-2 avec le Toronto

TORONTO — Le Canadien est venu de l'arrière hier soir pour souteir un match nul de 2-2 avec les Maple Leafs sur la patinoire du Garden de Toronto.

C'est un but tardif de Ralph Backstrom à la troisième reprise qui permit au Tricolore d'éviter la défaite.

Brit Selby a ouvert le pointage à huit minutes de la première période sur un lancer voilé qui a trompé la vigilance du cerbère Rogation Vachon.

Quelques six minutes plus tard Mickey Redmond égalisait le pointage sur une passe savante de Henri Richard. Un jeu qui avait pris naissance dans la zone du Canadien grâce à une belle pièce de jeu de Jean-Claude Tremblay.

Il n'y eut aucun but à la deuxième période alors que les cerbères Rogation Vachon et Bruce Gamble furent appelés à effectuer de très beaux arrêts.

Au dernier engagement Paul Henderson donnait une avance de 2-1 aux Leafs avec un but à mi-chemin de la période. Puis survint le filet de Backstrom.

En deux matches, jusqu'ici le Canadien a conservé un record d'une victoire et un match nul.

Le Canadien disputera sa prochaine partie samedi prochain, au Forum de Montréal alors qu'il recevra la visite des Rangers de New York.

Bobby Orr propulse les Bruins à un gain de 6-0

BOSTON — Bobby Orr a récolté trois passes alors que les Bruins de Boston y allaient de quatre buts en deuxième période et les Bruins l'ont éventuellement emporté sur les Seals de Oakland au pointage de 6 à 0.

Il s'agissait d'une deuxième victoire consécutive pour les Bostonnais cette saison.

Gerry Cheevers qui en était à son tout premier match cette année a récolté un blanchissage plutôt facile n'ayant qu'à repousser 17 rondelles. D'autre part Charly Hodge a essuyé le feu de 41 lancers devant la forteresse des Seals.

Murphy, Bucyk, Westfall, Stanfield, Esposito et Lorentz ont récolté les buts des Bruins.

Pour Oakland il s'agissait de sa première défaite cette saison en trois parties.

Deux buts pour Marshall

Don Marshall y est allé de deux buts et une passe hier soir pour conduire les Rangers de New York à un gain de 4-3 sur les North Stars de Minnesota.

Hadfield et Park furent les autres compteurs des Rangers.

A noter qu'à la première période Minnesota avait pris une forte avance de 3-0 grâce à des filets par Gibbs, Goldsworthy et Cullen. Les Rangers ont réussi un but au 2e engagement et trois autres à la dernière période pour s'assurer la victoire.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

- 1-Minnesota: Gibbs (1) (Parise) 2:58
- 2-Minnesota: Goldsworthy (1) (Parise, Bovin) 11:45
- 3-Minnesota: Cullen (1) (Bovin, Parise) 11:59

Pun: Goldsworthy 8:48, Nanne 9:25, Seiling 9:34, Mikruk 12:26, Kurtenbach 14:48, Brown 18:24, O'Shea 18:59

DEUXIEME PERIODE

- 4-New York: Marshall (1) (Ratelle, Nelson) 12:33
- 5-New York: Goldsworthy (2) (Nelson, Balon) 12:54
- 6-Hadfield 6:12, Nanne 11:27, Hadfield, Gibbs 12:17, Gibbs 15:52, Larose (mauvaise conduite) 16:56, New York (banc) 19:09

TROISIEME PERIODE

- 5-New York: Park (1) (Nelson, Balon) 7:34
- 6-New York: Marshall (2) (Ratelle, Hadfield) 9:12
- 7-New York: Hadfield (1) (Marshall, Park) 9:38

Pun: Nanne 5:10, Ratelle 15:57, Brown, Larose 17:50

Pittsburgh 3 Philadelphie 3

PREMIERE PERIODE

- 1-Pittsburgh: Prentice (1) (Harbaruk) 2:55
- 2-Philadelphie: L. Hillman (1) (Fleming, Morrison) 10:36
- 3-Philadelphie: Heiskala (1) (Dornhoelter, Johnson) 16:45

Pun: Clarke 2:10, Schock 7:12, Heiskala 11:43

DEUXIEME PERIODE

- 4-Philadelphie: Gendron (1) (Watson) 4:01
- 5-Pittsburgh: Heiskala (1) (Schinkel) 13:40
- 6-Pittsburgh: Watson, Heiskala, (majeures) 5:58, Woytowich 9:54, Boyer, Fleming (majeures) 11:48, Johnson 16:42, Sutherland 16:52

TROISIEME PERIODE

- 6-Philadelphie: Morrison (1) (Briere, Fonteyne) 6:27
- Pun: Harbaruk, Fleming 3:55, Sutherland (mauvaise conduite) 4:27, Heiskala 9:07, Blackburn 11:46, Gendron 16:06

Ligue de ballon-balai

Après trois programmes réguliers de la Ligue de Ballon-Balai Intermédiaire de l'Est chacune des 4 équipes qui forment les cadres de ce circuit dirigé par Marcel Ste-Marie a enregistré au moins un gain. C'est le club de la Récréation de P.A.T. qui est installé seul au premier rang avec 4 points, un de plus que les clubs Taverne du Jardin et As de Roussin. Les Marsoins de Rio, qui en sont à leur première saison dans cette ligue, ferment la marche avec 2 points, une victoire en 3 parties.

Chez les compteurs Donald Monette et Gilles Lusignan, tous deux de la Récréation, occupent le premier rang avec 7 points chacun. Gaston Roger de la Taverne du Jardin suit avec 5 points.

Ce circuit de ballon-balai évolue tous les jeudis à l'Arena Roussin et deux joutes sont à l'affiche. Le premier match débute à 8.30hres et le second suit à 9.30hres.

un joyeux cognac!

EN FRANCE ON DIT: "N-SI"

HENNESSY

Maison fondée à Cognac, France en 1765

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

les MORGANAIREs

A. B. C.

Des aubaines sensationnelles.....\$92

Chaque automne, les magasins Morgan font sensation en proposant leur fameux Morganaïres à un prix imbattable. D'une élégance sobre rehaussée d'un col de vison ou de renard et de détails mode, ils ont une coupe spécialement étudiée. En lainages ou en tweeds choisis, ils ont tous une doublure intermédiaire en chamois. Superbes, chauds, et de qualité supérieure, c'est vraiment un achat extraordinaire!

A. Modèle genre peignoir fermé par une ceinture. En beau tweed et col châle de renard. Gris/bleu, gris/vert ou brun/beige. Tailles 10-18. B. Modèle classique, croisé devant, richement garni d'un col de vison mâle. Brun et diamant, taupe/violet ou vert mousse/pastel. Tailles 10 à 20. C. Modèle ajusté. Encolure en V ornée d'un col à revers en vison. Martingale au dos. Os gris perle, brun/blanc ou rouge/diamant. Tailles 8-16. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Centre-ville — Manteaux de Dames — Rayon 411. Au deuxième. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.